



**RAPPORT D'ACTIVITÉS  
2009  
DE LA  
POLICE GRAND-DUCALE**

<b>0</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>1</b>	<b>LES STATISTIQUES POLICIÈRES</b>	<b>6</b>
1.1	<b>La délinquance</b>	<b>6</b>
1.1.1	Les types de délinquance	7
1.1.2	Les grandes catégories d'infractions	7
1.1.2.1	Les infractions contre les biens	8
1.1.2.2	Les infractions contre les personnes	12
1.1.2.3	Divers	15
1.1.3	Le taux d'élucidation	16
1.1.4	Les auteurs et les victimes	18
1.1.4.1	Les auteurs	18
1.1.4.2	Les victimes	20
1.1.5	L'analyse dans le temps et l'espace	22
1.1.5.1	L'évolution des grandes catégories d'infractions par mois	22
1.1.5.2	L'évolution des grandes catégories d'infractions par jour de semaine	22
1.1.6	La délinquance juvénile	23
1.1.7	La violence domestique	26
<b>2</b>	<b>LES ACTIVITÉS POLICIÈRES</b>	<b>28</b>
2.1	<b>Les opérations</b>	<b>28</b>
2.1.1	La police administrative	28
2.1.1.1	Concept	28
2.1.1.2	La prévention	28
2.1.1.3	Le VISUPOL	29
2.1.2	La police judiciaire	30
2.1.2.1	Concept	30
2.1.2.2	L'ADN	31
2.1.3	La police de la circulation	32
2.1.3.1	Concept	32
2.1.3.2	Les campagnes nationales	32
2.1.3.3	L'instruction routière	32
2.1.3.4	Les actions préventives et répressives	33
2.1.3.5	Les résultats	34
2.1.4	Les services spéciaux	34
2.1.4.1	Les services centraux opérationnels	34
2.1.5	La Cour Grand-Ducale	35
2.1.6	Les visites officielles et réunions internationales	35
2.1.7	Les courses cyclistes	35
2.1.8	Les tribunaux et la Chambre des Députés	35
2.1.8.1	Le transport de détenus / de fonds	36
2.1.8.2	Les points sensibles	36
2.1.8.3	Les maîtres chiens	36
2.1.8.4	L'hélicoptère de Police	36
2.1.8.5	La Police des Étrangers	37
2.1.8.6	Le maintien de l'ordre	37
2.2	<b>La communication</b>	<b>38</b>
2.2.1	Les campagnes de prévention	38
2.2.2	Les comités de prévention	39
2.2.3	L'Internet	41
2.2.4	L'Intranet	42
2.3	<b>L'administration</b>	<b>42</b>
2.3.1	Analyse globale	43
2.3.2	Les documents internes	43
2.3.3	Les requêtes	43
2.3.3.1	Les requêtes de particuliers	43
2.3.3.2	Les requêtes d'organes externes	44
2.3.3.3	Dossiers les plus nombreux (Top 10)	44
2.4	<b>La coopération policière dans l'Union Européenne</b>	<b>45</b>
2.4.1	L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice	45
2.4.2	La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes	47
2.4.2.1	Les opérations pour le maintien de la paix	47
2.4.2.2	Les missions FRONTEx	48
2.4.2.3	Le traité Benelux / les contrôles trafic / Hazeldonk	48
2.4.2.4	Le traité de Prüm	49

2.4.2.5	Le Centre de coopération policière et douanière .....	49
2.4.2.6	Schengen.....	50
2.4.2.7	Europol.....	51
2.4.2.8	OIPC – Interpol .....	51
<b>3</b>	<b>LES RESSOURCES HUMAINES .....</b>	<b>51</b>
<b>3.1</b>	<b>Le personnel à statut policier .....</b>	<b>51</b>
3.1.1	Le cadre supérieur.....	52
3.1.2	Le cadre des inspecteurs.....	52
3.1.3	Le cadre des brigadiers .....	53
3.1.4	Le personnel à statut civil .....	53
<b>3.2</b>	<b>La dislocation des effectifs de la Police au 01.01.2010 .....</b>	<b>55</b>
<b>3.3</b>	<b>Les accidents de service.....</b>	<b>58</b>
<b>3.4</b>	<b>La formation .....</b>	<b>58</b>
3.4.1	Le cadre supérieur.....	58
3.4.1.1	La formation de base .....	58
3.4.1.2	La formation continue .....	59
3.4.2	Les inspecteurs et les brigadiers .....	59
3.4.2.1	La formation de base .....	59
3.4.2.2	Les formations particulières dispensées par les centres nationaux.....	59
3.4.2.3	La formation continue .....	61
3.4.2.4	La formation de promotion.....	62
3.4.2.5	La formation spéciale.....	62
3.4.2.6	Les conférences / les séminaires .....	63
3.4.2.7	Activités de partenariat .....	64
3.4.2.8	Formation spéciale à l'étranger .....	64
3.4.3	Les activités sportives.....	64
3.4.3.1	Les manifestations sportives organisées par la Police.....	64
3.4.3.2	Participation à des manifestations sportives organisées par des tiers .....	65
<b>4</b>	<b>L'INFORMATIQUE.....</b>	<b>67</b>
<b>5</b>	<b>LE BUDGET, LES ÉQUIPEMENTS ET LA LOGISTIQUE.....</b>	<b>67</b>
<b>5.1</b>	<b>L'évolution budgétaire 2000-2010 .....</b>	<b>67</b>
<b>5.2</b>	<b>La répartition des dépenses pour l'année 2009.....</b>	<b>68</b>
<b>5.3</b>	<b>Les équipements et la logistique .....</b>	<b>68</b>
5.3.1	Le pool de véhicules .....	68
5.3.2	L'habillement.....	69
5.3.3	Les gilets pare - balles .....	69
5.3.4	Les immeubles.....	69
<b>6</b>	<b>LES TÉLÉCOMMUNICATIONS.....</b>	<b>69</b>
<b>6.1</b>	<b>Le nouveau « Datacenter » .....</b>	<b>69</b>
<b>6.2</b>	<b>Le nouveau poste de commandement pour le Centre d'Intervention de la circonscription régionale de Luxembourg (CIL).....</b>	<b>70</b>
<b>6.3</b>	<b>Nouveau réseau radio numérique pour les besoins des forces de l'ordre et de secours du Grand – Duché de Luxembourg .....</b>	<b>70</b>
<b>7</b>	<b>LES PROJETS POLICIERS.....</b>	<b>70</b>
<b>7.1</b>	<b>Centre d'intervention national .....</b>	<b>70</b>
<b>7.2</b>	<b>Circulation routière.....</b>	<b>71</b>
<b>7.3</b>	<b>Commissariat de proximité.....</b>	<b>71</b>
<b>7.4</b>	<b>Commissariat de proximité et d'intervention.....</b>	<b>71</b>
<b>7.5</b>	<b>Communication .....</b>	<b>71</b>
<b>7.6</b>	<b>Contact avec le citoyen et accueil de la victime .....</b>	<b>72</b>
<b>7.7</b>	<b>Coopération policière internationale .....</b>	<b>72</b>
<b>7.8</b>	<b>Immobilier .....</b>	<b>72</b>
<b>7.9</b>	<b>Informatique .....</b>	<b>75</b>
<b>7.10</b>	<b>Plans locaux et régionaux de sécurité .....</b>	<b>75</b>
<b>7.11</b>	<b>Police judiciaire.....</b>	<b>75</b>
<b>7.12</b>	<b>Police technique.....</b>	<b>76</b>
<b>7.13</b>	<b>Prévention.....</b>	<b>76</b>
<b>7.14</b>	<b>Réseau de radiocommunication.....</b>	<b>76</b>
<b>7.15</b>	<b>Ressources humaines.....</b>	<b>76</b>
<b>7.16</b>	<b>Tactique policière et maintien de l'ordre.....</b>	<b>76</b>

## 0 Introduction

En 2009 la Police Grand-Ducale est repassée, après une période législative sous la tutelle du Ministre de la Justice, sous l'autorité politique du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région.

Au cours de l'année écoulée des dizaines de milliers de situations ont encore une fois nécessité une intervention policière, que ce soit au niveau de la police administrative, judiciaire, de la police de la route ou pour un service de police spécialisé.

Par ailleurs, à l'instar des années précédentes la Police a traité un nombre impressionnant de requêtes administratives: plus de 104.000 pièces, ce qui correspond à une augmentation de 4% par rapport à 2008.

Finalement les activités en relation avec la coopération policière internationale vont croissant, dans la mesure où ce domaine demande des efforts supplémentaires considérables, pour mieux affronter les phénomènes délinquants de plus en plus globaux.

Toutes ces données sont reprises dans ce rapport annuel.

Ce sont néanmoins les statistiques en relation avec les phénomènes délinquants, donc les interventions que la Police effectue dans le cadre du Code pénal, qui intéressent particulièrement.

Des comparaisons avec les constatations faites au cours des années précédentes sont possibles. Elles permettent certainement d'identifier une tendance générale pour la délinquance, mais l'interprétation et la comparaison des chiffres en valeur absolue doit se faire de façon nuancée, en considération de certains phénomènes socio démographiques dynamiques, comme l'évolution de la population, la mobilité, le sentiment d'insécurité subjectif, la nouvelle réalité économique, les nouveaux phénomènes délinquants, les priorités policières et bien d'autres.

Ceci étant dit, force est de constater que 2009 n'est manifestement pas une année de crise en matière de délinquance.

Les faits enregistrés par la Police dépassent la barre des 32.000 affaires. Ceci correspond à une progression de plus de 14%, qui est due, en grande partie, à deux phénomènes urbains, qui ont retenu une attention policière proactive toute particulière: la mendicité ainsi que la détention et la consommation de stupéfiants.

Rien que pour ces deux catégories d'infractions la comparaison avec la situation en 2008 affiche une progression de 1.800 affaires en nombre absolu, chiffre qui intervient à près de 50% dans la croissance du nombre total des affaires.

À noter qu'en général les violences envers les personnes, notamment les coups et blessures, sont en équilibre par rapport à l'année précédente, alors que les vols avec violences augmentent.

Les cambriolages restent en dessous de la barre des 3.000 et donc dans la moyenne des cinq dernières années.

La grande criminalité organisée et violente existe mais reste, à l'instar des années précédentes, à un niveau extrêmement bas.

Avec un taux d'élucidation général dépassant pour la première fois les 50%, les succès policiers n'ont pas manqué :

Ainsi pratiquement tous les braquages de stations services sont résolus.

En matière de cambriolages trois grandes séries, soit plus de 110 faits au total, sont élucidées. Cinq auteurs ont été arrêtés, d'autres sont identifiés. Depuis lors la Police a enregistré une nette accalmie au niveau de ces activités délinquantes spécifiques.

Le nombre d'assassinats et de meurtres se limite à 5, alors que les enquêteurs spécialisés du SPJ ont eu à faire à une trentaine d'incendies criminels. Entretemps 15 affaires ont pu être menées à bon port, alors que pour les autres, les enquêtes continuent.

À trois reprises les grands moyens de maintien de l'ordre ont dû être déployés, à l'occasion des manifestations des sidérurgistes et des agriculteurs laitiers.

Le traité BENELUX a permis d'appeler en renfort logistique et en ressources humaines, les moyens de la Police Fédérale Belge. La Police Grand-Ducale a d'ailleurs rendu la pareille à ses collègues belges à l'occasion de certaines manifestations à Bruxelles.

La circulation et la sécurité routière sollicitent depuis toujours l'action policière à plus d'un titre.

L'insécurité routière ayant des causes multiples, la Police prend ses responsabilités, notamment par un renfort des contrôles routiers.

Malgré cet effort le nombre d'accidents mortels était en augmentation. Plus de personnes sont mortes dans des accidents routiers, le nombre de blessés graves a augmenté, alors qu'il y a eu moins de blessés légers.

Comme l'insécurité routière est multi-causale, des efforts d'analyse en matière d'accidents occasionnant des victimes humaines, ont été consentis.

Un projet pilote sur la spatialisation géographique de ce genre d'accident, permettant ainsi d'identifier les points noirs et d'agir en conséquence, est en cours et sera définitivement mis en œuvre en 2010.

Reste à évoquer un autre concept en phase de test : le Commissariat de Proximité et d'Intervention, regroupant, dans les localités qui s'y prêtent, sous un toit et sous un seul commandement, le Service d'intervention et le Service de proximité. Ce projet pilote a été très bien accueilli par la grande majorité des policiers ainsi que par les citoyens et les autorités communales impliqués.

Le concept CPI est une pièce particulière du grand puzzle qui sera composé à moyen terme pour adapter au mieux les structures policières, datant d'il y a de plus de dix ans, à la nouvelle donne sociodémographique du Luxembourg. Le travail de réflexion en vue de la réalisation cet exercice est désormais entamé.

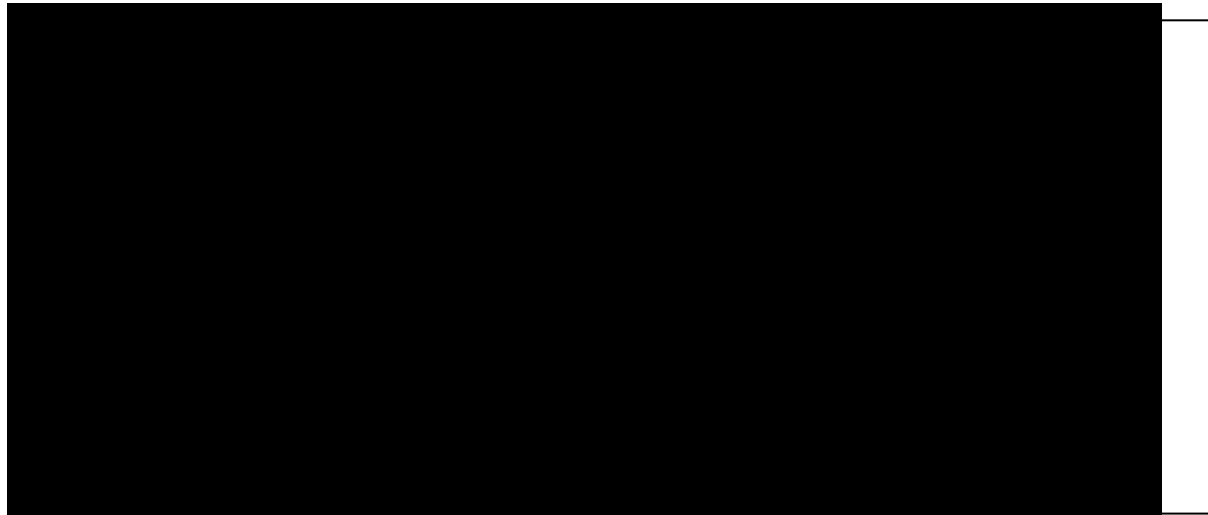
# 1 Les statistiques policières

Depuis l'année 2000, année de la réorganisation des forces de l'ordre, les statistiques policières sont exploitées automatiquement en utilisant un outil informatique d'analyse de données et depuis 2002 les affaires du Service de Police Judiciaire y figurent intégralement.

Les statistiques pour l'année 2009 comprennent donc les données de tous les services opérationnels de la police et représentent l'activité policière dans les domaines de la délinquance.

Depuis 2000, les chiffres en matière de circulation routière (délits de fuite; ivresse au volant et refus alcotest) ne figurent plus dans le chapitre « La délinquance », mais sont repris dans celui de « La circulation routière ».

## 1.1 La délinquance



### LES GRANDES TENDANCES

L'évolution générale des affaires constatées par la Police Grand-Ducale montre que le chiffre global est en hausse comparé avec l'année 2008:

- d'une part, 4.168 faits de plus que 2008 ont été enregistrés, ce qui est une augmentation considérable de +14,77% (32.378 faits en 2009 par rapport à 28.210 en 2008)
- d'autre part, il faut noter que le taux de criminalité sur 100.000 habitants a aussi augmenté. On constate 6.560 (faits sur 100.000 hab.) en 2009 à 5.799 en 2008, ce qui représente une hausse de +13,12%.

Une analyse détaillée démontre pourtant qu'il existe des variations considérables dans les domaines suivants :

Nous remarquons une hausse

- des vols avec violences (+92 faits = +28,2 %)
- des viols envers les mineurs (+15 = +100,0 %)
- des escroqueries / tromperies (+245 faits = +226,9 %)
- des usages de chèques où de carte de crédits volées (+73 = +112,3 %)
- des stupéfiants due à une **lutte renforcée contre ce fléau** (+889 = +66,2 %)
- du vagabondage **suite à des contrôles renforcés** (+997 = +156,0 %)
- des rébellions (+28 = +24,6 %)

Mais nous constatons d'autre part une baisse, notamment

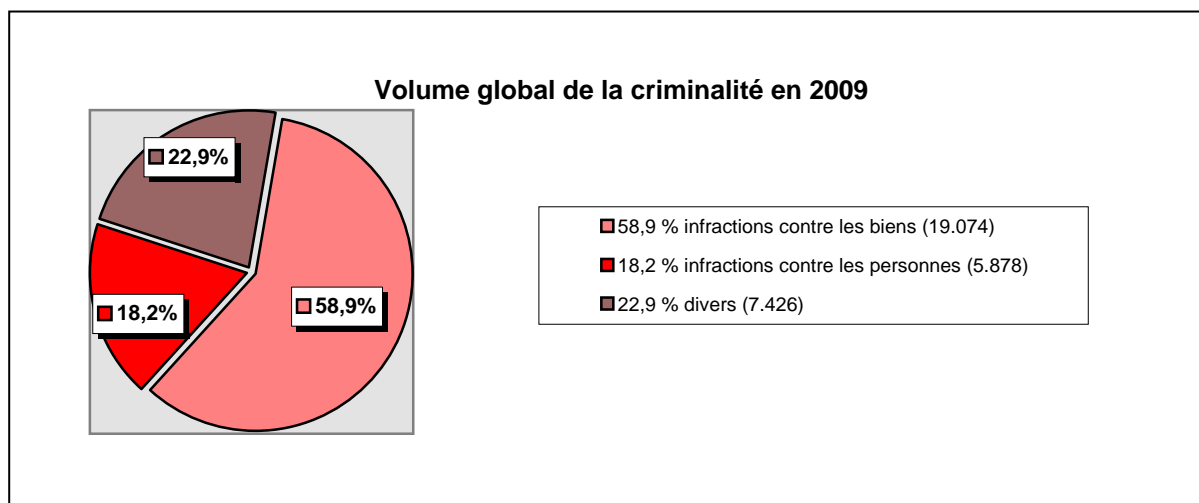
- des viols envers des majeurs (-16 faits = -38,1%)
- des vols à la tire (-203 faits = -22,6 %)

---

<sup>1</sup> Les chiffres sont recueillis sur base des données gelées au 1<sup>er</sup> février de l'année suivante.

## 1.1.1 Les types de délinquance

Pour mieux analyser la délinquance, la ventilation des affaires est effectuée suivant les grandes catégories des infractions suivantes.



Type d'infractions	2005	2006	2007	2008	2009
Infractions contre les biens	17.247	17.468	18.116	17.374	19.074
Infractions contre les personnes	3.572	4.099	5.143	5.650	5.878
Divers	4.502	4.346	4.993	5.186	7.426
<b>Total:</b>	<b>25.321</b>	<b>25.913</b>	<b>28.252</b>	<b>28.210</b>	<b>32.378</b>

La grande catégorie des « infractions contre les biens » avec **58,9%** représente la majorité des affaires, elle dépasse largement les autres catégories enregistrées. Elle est en hausse avec 1700 faits par rapport à 2008, ce qui équivaut à **9,8%**. Cette grande catégorie d'infractions englobe en majeure partie des vols.

La catégorie des infractions contre les personnes avec **18,2%** regroupe les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes. Cette catégorie d'infractions augmente de 228 infractions, soit **4,0%** par rapport à 2008.

La catégorie « Divers » avec **22,9%** des infractions, regroupe toutes les infractions non reprises ci-dessus. Plus que la moitié (52,1%) sont des affaires de stupéfiants et le vagabondage / mendicité. Par rapport à l'année précédente la catégorie « Divers » augmente considérablement de 2.240 faits, ce qui fait **43,2%**. Par ailleurs y sont aussi répertoriés les délits et infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que délits contre l'environnement, chasse, pêche, contrôle des vivres, hébergement, cabaretage, ivresse publique, tapage nocturne etc.

## 1.1.2 Les grandes catégories d'infractions

Le tableau suivant montre l'évolution de la délinquance par grandes catégories d'infractions avec une subdivision en groupes de catégories. Les chiffres avec le détail de ces groupes de catégories, ainsi que leur composition, sont affichés dans les pages suivantes.

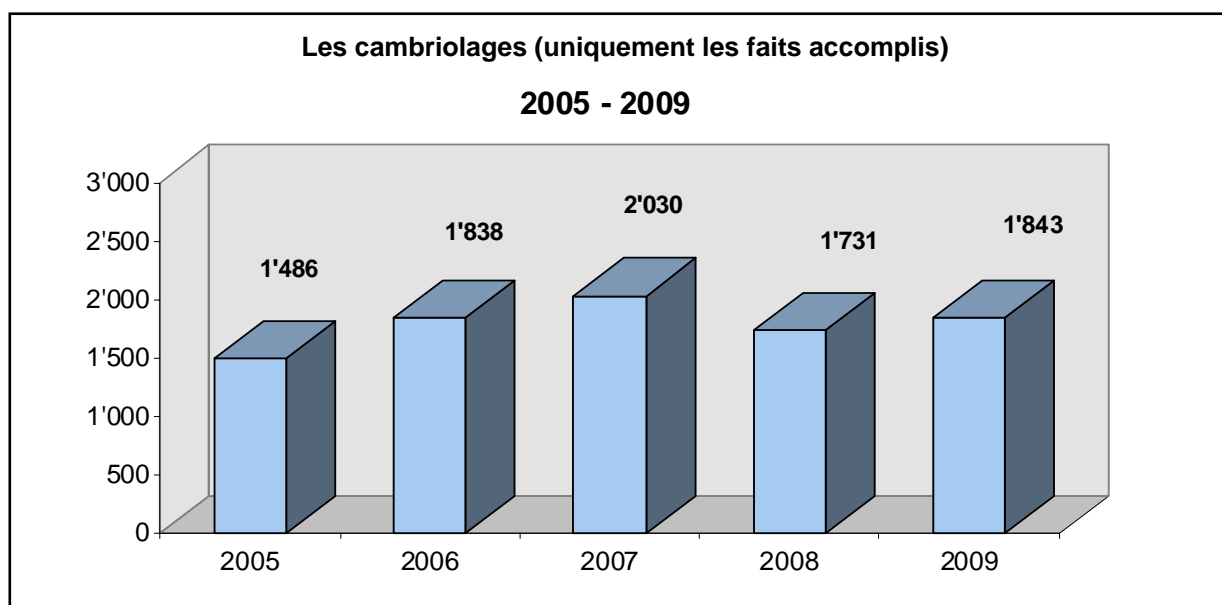
(Les taux maximums sont soulignés et en gras.)

<b>Groupes de catégories</b> (avec tentative )	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>Infractions contre les biens</b>	17.247	17.468	18.116	17.374	<b><u>19.074</u></b>
cambrjolages	2.289	2.845	<b>3.146</b>	2.789	2.951
vols liés aux véhicules	<b>3.583</b>	3.219	3.093	2.096	2.048
autres vols	6.542	6.093	5.975	6.442	<b>6.660</b>
affaires de vandalisme	3.346	3.700	4.421	4.512	<b>4.796</b>
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité volés exclus )	193	201	154	161	<b>407</b>
autres infractions contre les biens	894	1.111	938	1.049	<b>1.803</b>
vols avec violences <sup>1</sup>	407	313	396	326	<b>418</b>
<b>Infractions contre les personnes</b>	3.572	4.099	5.143	5.650	<b>5.878</b>
violences envers les personnes	1.766	1.953	2.245	2.518	<b>2.542</b>
atteintes aux mœurs	194	206	<b>592</b>	353	304
menaces	641	734	879	1.122	<b>1.236</b>
diffamations/calomnies/injures	577	673	840	990	<b>1.072</b>
discriminations raciales	9	14	17	21	<b>28</b>
protection de la vie privée (incommoder par téléphone)	141	191	233	297	<b>300</b>
autres infractions contre les personnes	244	328	337	349	<b>396</b>
<b>Divers</b>	4.502	4.346	4.993	5.186	<b>7.426</b>
affaires de stupéfiants	1.326	1.201	1.448	1.343	<b>2.232</b>
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	<b>892</b>	628	635	538	385
vagabondage, mendicité	85	74	130	639	<b>1.636</b>
autres infractions	2.199	2.443	2.780	2.666	<b>3.173</b>
<b>Grand Total:</b>	25.321	25.913	28.252	28.210	<b>32.378</b>

### 1.1.2.1 Les infractions contre les biens

Les infractions contre les biens en 2009 notent une **augmentation de 9,8%**. Cette catégorie représente **58,9 %** de toutes les infractions. Nous remarquons que **8,8%** (1.687) des faits sont des **tentatives**.

Les infractions contre les biens représentent notamment :



<sup>1</sup> Dans les vols avec violences sont en outre inclus 9 vols de véhicule avec violences qui sont en plus énumérés sous vols liés aux véhicules. Mais les chiffres totaux ne reprennent ces infractions qu'une seule fois. Ceci est valable pour tous les tableaux affichant les vols avec violences.



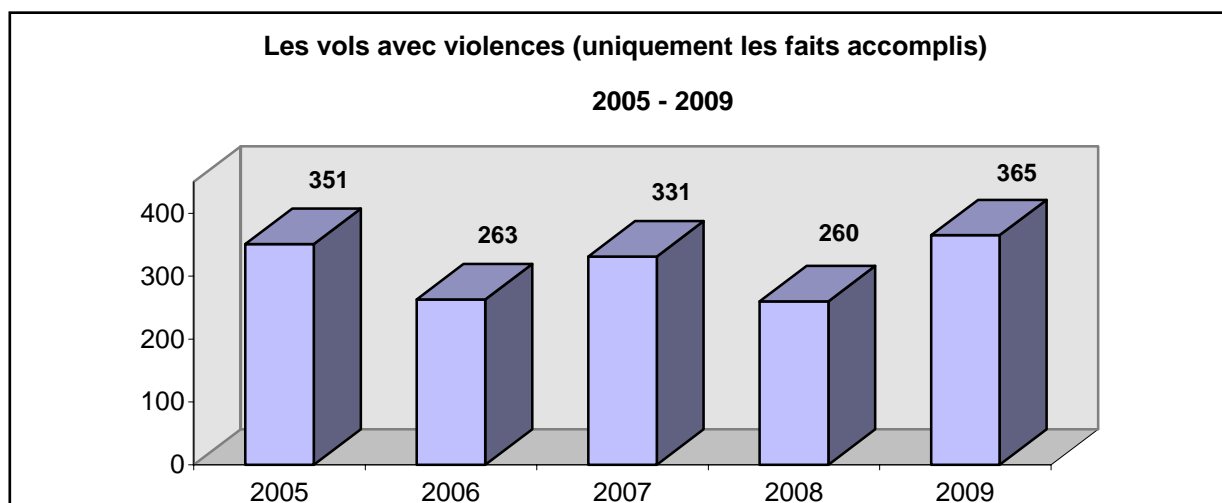
Les cambriolages montrent de 2006 à 2009 une tendance stagnante. Par rapport à l'année 2008, l'année 2009 présente une hausse de 112 faits ce qui équivaut à **6,5%**. Il s'agit de vols par effraction, escalade ou à l'aide de fausses clefs dans les maisons. (Le graphique ci-dessus affiche uniquement les faits accomplis et non les tentatives.)

Voici le détail des cambriolages par maisons habitées et non habitées (avec tentatives).

Groupes de catégories	affaires en 2009			% par rapport au total des infractions
	total	accomplis	tentatives	
<b>Cambriolages</b>	<b>2.951</b>	<b>1.843</b>	1.108	9,1 %
cambriolages dans maisons habitées	<b>1.639</b>	1.003	636	5,1 %
cambriolages dans maisons non-habitées	<b>1.312</b>	840	472	4,1 %

Considérant les cambriolages avec tentatives incluses, nous notons **une hausse de 162 faits (5,8%) par rapport à l'année précédente (2.951 en 2009 et 2.789 en 2008)**. Les cambriolages dans maisons habitées ont augmenté de 147 faits équivalant à 9,9% par rapport à l'année précédente et les cambriolages dans des maisons non habitées ont une tendance stagnante de +15 faits équivalant à -1,2%. **Plus que 1/3 (37,5%) de tous les cambriolages en 2009 étaient des tentatives.**

Les 5 communes avec les plus nombreux cambriolages sont : Luxembourg (653 = 22,1%), Esch-sur-Alzette (201 = 6,8%), Pétange (100 = 3,4%), Dudelange (98 = 3,3%), et Hesperange (93 = 3,2%).



Par rapport à l'année 2008 s'affiche une hausse de 105 affaires, soit **40,4%**. Le graphique représente *seulement les faits accomplis*. L'évolution depuis 2005 montre que les chiffres ont tendance stagnante, avec une baisse considérable en 2006 et 2008.

Cette catégorie d'infractions comprend tous les vols avec violences, que ces violences soient exercées avec ou sans armes. Sont donc également inclus les hold-up, affaires pour lesquelles l'objectif visé par les auteurs de l'infraction n'est pas une personne privée mais un établissement financier ou commercial, tel qu'institut bancaire, transporteur de fonds, bijouterie, station d'essence etc.

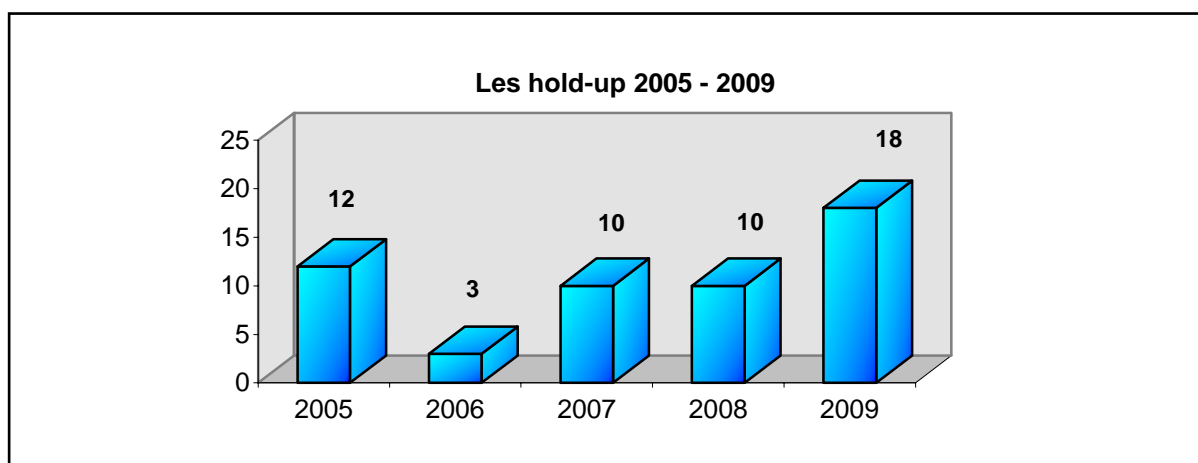
Le tableau ci-dessous affiche la répartition des vols avec violences avec ou sans armes.

Groupes de catégories	affaires en 2009			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
<b>Vols avec violences</b>	<b>418</b>	<b>365</b>	53	1,3 %
vols avec violences sans armes	<b>354</b>	312	42	1,1 %
vols avec violences avec armes	<b>64</b>	53	11	0,2 %

Dans les vols avec violences sont aussi inclus 9 vols de véhicules avec violences.  
Notons que par rapport à la moyenne pluriannuelle depuis 2005:

- les vols avec violences sans armes ont augmenté de 40,5 faits, ce qui équivaut à une hausse de **12,9%** par rapport à la moyenne pluriannuelle (moyenne de 313,5 faits depuis 2005 et 354 en 2009 [avec tentatives] ) et que
- les vols avec violences avec armes ont augmenté de 17 faits, ce qui équivaut à **36,2%** à la moyenne pluriannuelle (moyenne de 47 faits depuis 2005 et 64 en 2009 [avec tentatives]).

L'évolution des hold-up (attaques à main armée) contre des **instituts bancaires, des transporteurs de fonds et commerces** est montrée dans le tableau suivant (seulement les faits accomplis):



Depuis 2005 aucun hold-up accompli n'a été enregistré contre des **instituts bancaires ou des transporteurs de fonds**.

Les hold-up sur commerces et établissements (librairies, magasins d'alimentation/self-service, bijouteries...) et les stations d'essence sont par contre en hausse.

Notons dans ce contexte que les cibles visées sont par ordre décroissant les :

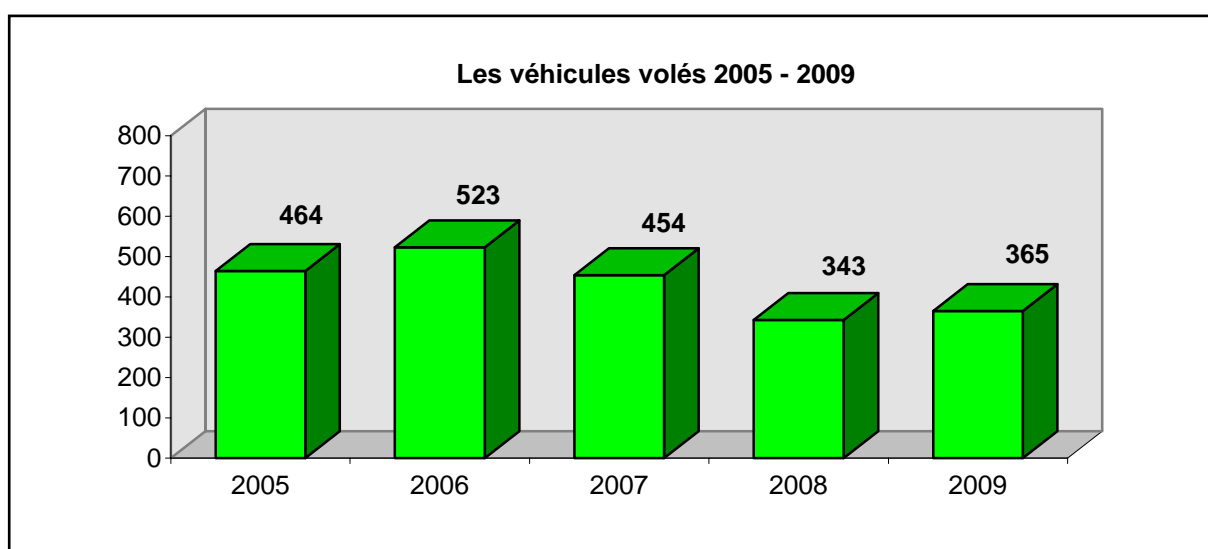
- stations d'essence (**16** en 2009, 5 en 2008, 4 en 2007 et 2 en 2006) suivi des
- commerces et établissements (**2** en 2009, 5 en 2008, 6 en 2007 et 1 en 2006) suivi des
- instituts bancaires et transporteurs de fonds (**0** en 2009, **0** en 2008, **0** en 2007 et **0** en 2006) (uniquement les faits accomplis).

## Les vols liés aux véhicules

Les vols dans les véhicules et les vols d'accessoires de véhicules représentent avec **71,5%** la plus grande part des vols liés aux véhicules. **Les vols liés aux véhicules ont légèrement baissé de -48 faits, soit de -2,3%** (2.048 en 2009 et 2.096 en 2008 [avec tentatives]).

Groupes de catégories	affaires en 2009			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
<b>Vols liés aux véhicules</b>	<b>2.048</b>	1.681	367	6,3 %
vols de véhicules	<b>419</b>	365	54	1,3 %
vols de véhicules avec violences et menaces	<b>7</b>	5	2	0,0 %
vols de véhicules avec violences et armes	<b>2</b>	0	2	0,0 %
vols dans véhicules ou d'accessoires	<b>1.465</b>	1.156	309	4,5 %
vols de vélos	<b>155</b>	155	0	0,5 %

Le graphique ci-dessous affiche le nombre des véhicules volés (tentatives non incluses).



Les conseils de prévention et la lutte persistante des forces de l'ordre et des constructeurs de véhicules sont des facteurs importants liés à cette régression. La coopération policière internationale, dont notamment le Système d'Information SCHENGEN, et le progrès technique des systèmes de protection du type «système antivol » ont permis à endiguer ce fléau.

Par rapport à l'année précédente nous constatons une **légère hausse de 6,4%**, soit de 22 véhicules. Mais notons également que 9 véhicules ont été volés sous menaces d'armes ou de violences. Ainsi, on enregistre en 2009 **3 Car-Jacking** (1 en 2008) (véhicules volés sur la voie/lieu public ou même terrain privé) et **2 Home-Jacking** (0 en 2008) (après intrusion dans une habitation).

Pour les **Vols Garage** (souvent également appelés Home-Jacking), on constate **22 véhicules volés**, en 2009 (14 en 2008, 14 en 2007, 20 en 2006 et 6 en 2005).

Dans ces cas les auteurs ne font pas usage d'armes, de violences ou de menaces, mais ils volent les clés du véhicule après intrusion dans une habitation pour s'emparer du véhicule.

En 2009, presque la moitié de tous les véhicules (47,7% de 354) ont été volé dans le canton d'Esch-sur-Alzette et un quart (24,0%) dans celui de Luxembourg.

Les 5 communes avec les plus nombreux vols sont : Luxembourg (60), Esch-sur-Alzette (38), Pétange (27), Differdange (19), et Roeser (13).

Les 5 marques de véhicules les plus nombreuses volées sont Volkswagen, Ford, BMW, Audi et Peugeot.

196 véhicules, soit 55,4% des voitures volées en 2009 ont été retrouvés, dont 58,2% au Grand-Duché, 30,6% en France, 8,2% en Belgique et 3% dans d'autres pays.

La majorité des véhicules (41,8 %) est retrouvée endéans les 3 jours et 82,1 % endéans un mois.

### Autres infractions contre les biens / propriétés

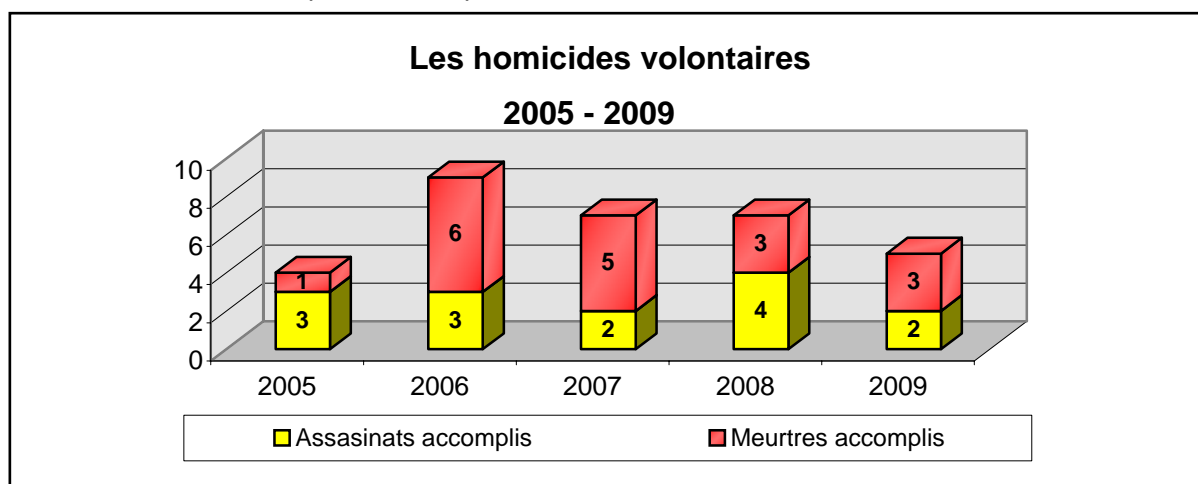
<b>Groupes de catégories ( avec tentatives )</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>Autres vols</b>	6.542	6.093	5.975	6.442	<b>6.660</b>
vols domestiques	156	169	162	<b>196</b>	179
vols à l'étalage	965	994	1.081	1.126	<b>1.138</b>
vols à la tire	<b>1.037</b>	939	773	899	696
vols simples	4.325	3.955	3.913	4.178	<b>4.598</b>
Recels	<b>59</b>	36	46	43	49
<b>Affaires de vandalisme</b>	3.346	3.700	4.421	4.512	<b>4.796</b>
dégradations	2.165	2.341	2.755	2.683	<b>3.015</b>
destructions	776	853	972	<b>1.179</b>	1.041
incendies	66	106	123	106	<b>185</b>
graffitis	194	246	339	312	<b>350</b>
violations de sépulture	6	13	<b>14</b>	9	9
autres affaires de vandalisme	139	141	218	<b>222</b>	196
attentats à l'explosif	0	0	0	<b>1</b>	0
<b>Contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)</b>	193	201	154	161	<b>407</b>
fausse monnaie	77	80	53	39	<b>120</b>
contrefaçons ou falsifications de chèques, cartes de crédit, actions etc.	18	18	21	21	<b>26</b>
faux en écriture	36	46	31	47	<b>58</b>
autres contrefaçons ou falsifications	62	57	49	54	<b>203</b>
<b>Autres infractions contre les biens</b>	894	1.111	938	1.049	<b>1.803</b>
abus de confiance	108	164	115	135	<b>180</b>
grivèleries (taxi, essence, etc.)	524	653	513	654	<b>797</b>
escroqueries/tromperies	82	72	93	108	<b>353</b>
détournements	1	6	<b>10</b>	1	8
extorsions	<b>55</b>	44	49	46	47
chèques sans provision	11	<b>13</b>	7	3	3
usage de chèques ou cartes de crédit volés	84	90	107	65	<b>138</b>
délits financiers	28	67	42	37	<b>277</b>
autres	1	<b>2</b>	<b>2</b>	0	0

Notons que surtout le groupe des 'affaires de vandalisme' est en progression depuis 2005.

#### 1.1.2.2 Les infractions contre les personnes

Le taux de pourcentage des infractions contre les personnes, qui regroupent les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes, est de **18,2%** par rapport au total (32.378) de toutes les infractions. On constate une hausse de 4,0% par rapport à 2008.

Les infractions contre les personnes représentent notamment :

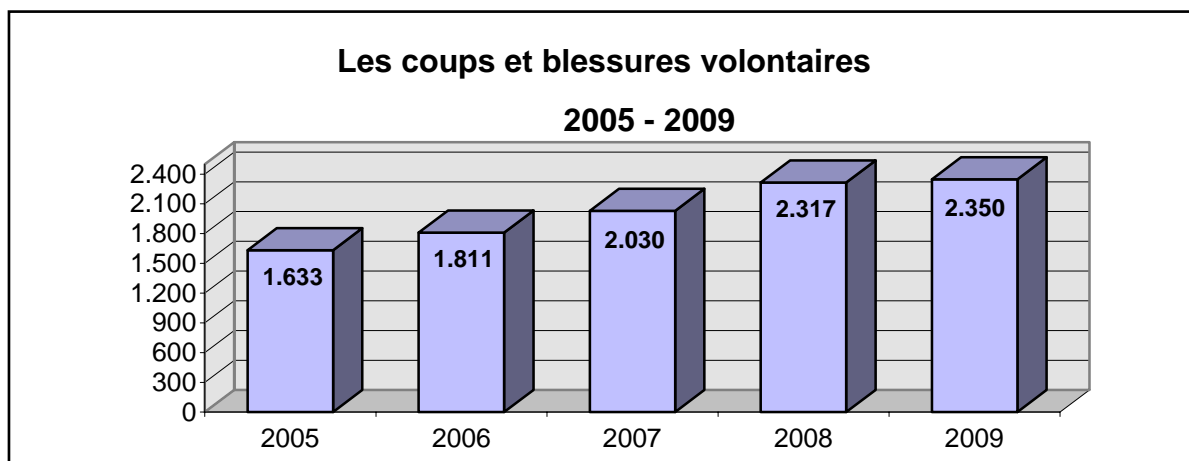


Le graphique ci-dessus affiche les homicides volontaires qui se composent des assassinats et meurtres (uniquement les faits accomplis). Pour 2009 nous notons 2 assassinats et 3 meurtres. Il faut cependant remarquer que pour cette catégorie, le pourcentage des tentatives est très élevé (79 tentatives en 2009).

Ci-dessous les homicides volontaires et les tentatives enregistrés depuis 2005:

<b>2005</b>	→ 3 assassinats et 1 meurtre	(58 tentatives)
<b>2006</b>	→ 3 assassinats et 6 meurtres	(60 tentatives)
<b>2007</b>	→ 2 assassinats et 5 meurtres	(72 tentatives)
<b>2008</b>	→ 4 assassinats et 3 meurtres	(84 tentatives)
<b>2009</b>	→ 2 assassinats et 3 meurtres	(79 tentatives)

Groupes de catégories	affaires en 2009			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
<b>Homicides volontaires</b>	<b>84</b>	5	79	0,3%
assassinats	7	2	5	0,0 %
meurtres	77	3	74	0,2 %



Les coups et blessures volontaires sont en progression permanente depuis 5 ans. On note pour l'année 2009 une **légère augmentation de 33 affaires**, soit **+1,4%** (2.317 en 2008).

Ci-dessous le détail des coups et blessures volontaires en 2009:

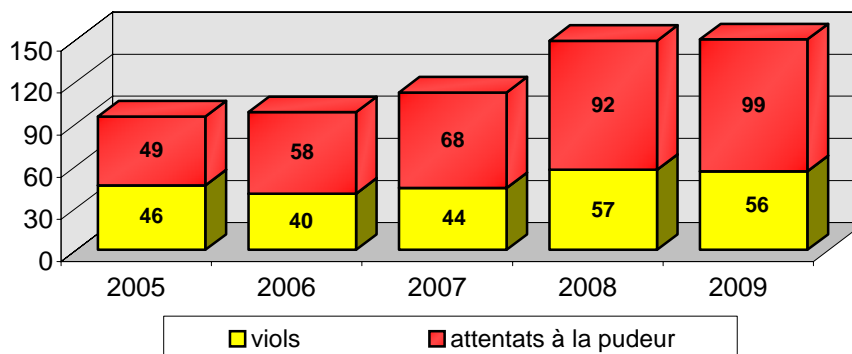
Groupes de catégories	affaires en 2009			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
<b>Coups et blessures volontaires</b>	<b>2.350</b>	2.350	0	7,3%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	583	583	0	1,8%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	1.767	1.767	0	5,5%

Le détail des autres affaires de violences envers les personnes se présente de la manière suivante :

Groupes de catégories	affaires en 2009			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
<b>Autres violences envers les personnes</b>	<b>106</b>	103	3	0,3%
coups et blessures involontaires	61	61	0	0,2%
prises d'otages	5	5	0	0,0%
enlèvements	6	3	3	0,0%
séquestrations	34	34	0	0,1%

## Les viols et attentats à la pudeur

2005 - 2009



Les viols et les attentats à la pudeur sont en progression permanente depuis 5 ans et en 2009 on constate une légère augmentation des attentats à la pudeur de 7 affaires (7,6%) et une stagnation -1 affaire (- 1,7%) des viols de par rapport à 2008.

Les chiffres globaux des atteintes aux mœurs dans le tableau ci-dessous ne démontrent aucune tendance et sont plutôt transitoires.

<b>Groupes de catégories</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>Atteintes aux mœurs</b>	194	205	<u>592</u>	353	304
viols	46	40	44	<u>57</u>	56
attentats à la pudeur	49	58	68	92	<u>99</u>
outrages publics aux bonnes mœurs	43	36	<u>65</u>	62	56
proxénétisme	12	9	7	<u>15</u>	2
racolage de personnes (provoquer à la débauche)	6	16	<u>57</u>	2	6
infractions contre règl. communal Ville Luxbg (tenue indécente/prostitution)	29	36	<u>324</u>	94	65
autres	9	10	27	<u>31</u>	20

En 2009, 65 infractions contre le règlement communal de la Ville de Luxembourg (tenue indécente/prostitution) ont été constatées et 6 infractions pour racolage de personnes.

Ces chiffres en diminution font état du fait qu'en 2007 la Police avait mis un accent exceptionnel sur ce phénomène dans le quartier de la gare alors qu'en 2008 et 2009 on est revenu à une vitesse « de croisière » .

Les personnes inculpées s'exposaient sur la voie publique en vue de la prostitution dans une zone autre que celle autorisée par ce règlement (l'art. 48 du Règlement général de police permet sous certaines conditions l'exposition en vue de la prostitution entre 20.00 hrs et 03.00 hrs dans la rue d'Alsace, tronçon compris entre la place de la Gare et la rue Wenceslas 1er . Chaque violation de cette disposition constitue ainsi une infraction à l'article précité).

Dans certains cas cette infraction est accompagnée du fait de racolage, ce qui représente une infraction au code pénal.

Force est de constater que la Police poursuit les contrôles et constate régulièrement les infractions y relatives, ceci dans l'intérêt de la salubrité et de la tranquillité publiques, voire dans le but de rendre au quartier une certaine qualité de vie.

### Autres infractions contre les personnes

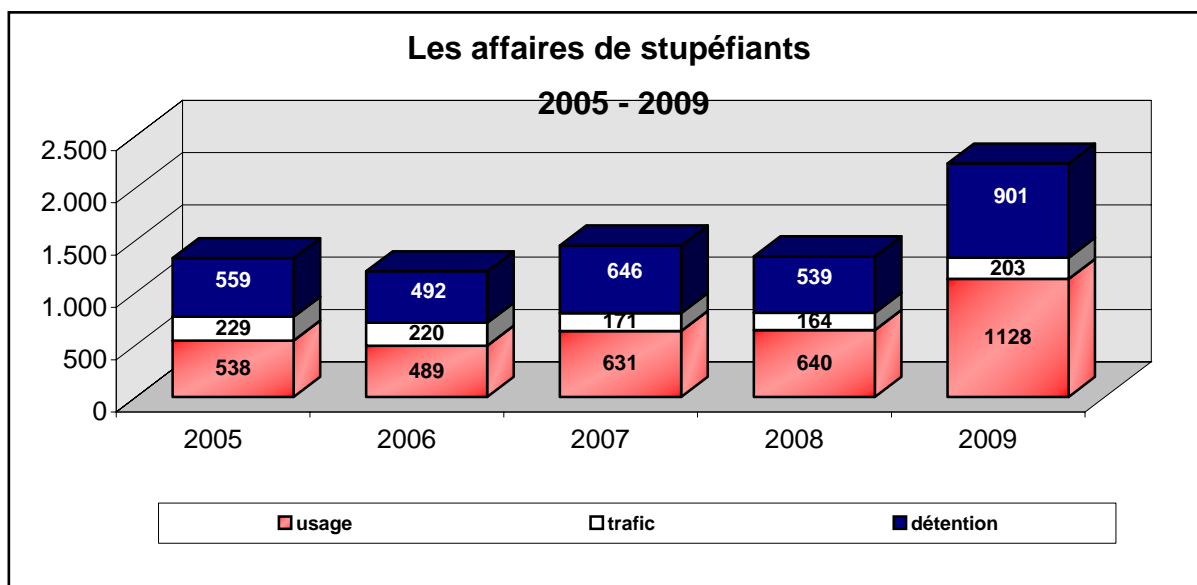
Groupes de catégories	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Autres infractions contre les personnes</b>	1.612	1.941	2.306	2.779	<b>3.032</b>
rébellions	104	122	130	114	<b>142</b>
outrages à agents	110	156	158	192	<b>210</b>
menaces	641	734	879	1.122	<b>1.236</b>
diffamations/calomnies/injures	577	673	840	990	<b>1.072</b>
discrimination raciale	9	14	17	21	<b>28</b>
non-assistance de personnes en danger	3	17	18	<b>19</b>	18
obligation alimentaire	<b>24</b>	<b>24</b>	22	16	<b>19</b>
protection de la vie privée (incommoder par téléphone...)	141	191	233	297	<b>300</b>
autres	3	<b>10</b>	9	8	7

Ces « autres infractions contre les personnes » sont au plus haut niveau des dernières années. Ainsi on note pour l'année 2009 une assez forte augmentation de 253 infractions, soit une augmentation de 9,1% par rapport 2008 et une hausse de 88,1% par rapport à 2005.

#### 1.1.2.3 Divers

Cet ensemble se compose d'affaires de stupéfiants, d'infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et d'autres infractions non regroupées dans les grandes catégories d'infractions « infractions contre les personnes » et « infractions contre les biens ».

Sous « divers » sont regroupés notamment :



Pour l'année 2009 on constate une **hausse importante** par rapport à l'année précédente de **889 infractions**, ce qui équivaut à **66,2%**. Mais soulignons aussi que des variations plus ou moins fortes peuvent se manifester par le nombre des contrôles et une plus grande orientation des recherches sur ce phénomène. Les affaires de stupéfiants se composent de l'usage, de la détention et du trafic de stupéfiants. **En matière des stupéfiants la Police a fait des efforts particuliers en 2009 pour lutter contre ce fléau et a procédé à de multiples arrestations.**

Groupes de catégories	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Affaires de stupéfiants</b>	1.326	1.201	1.448	1.343	<b>2.232</b>
stupéfiants – détention	559	492	646	539	<b>901</b>
stupéfiants – trafic	<b>229</b>	220	171	164	<b>203</b>
stupéfiants – usage	538	489	631	640	<b>1.128</b>

## Police des étrangers

Groupes de catégories	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers</b>	<b><u>892</u></b>	628	635	538	385
passeurs	0	<u>2</u>	0	0	1
expulsions	<b><u>588</u></b>	433	479	457	190
police des étrangers	<b><u>304</u></b>	193	156	81	194

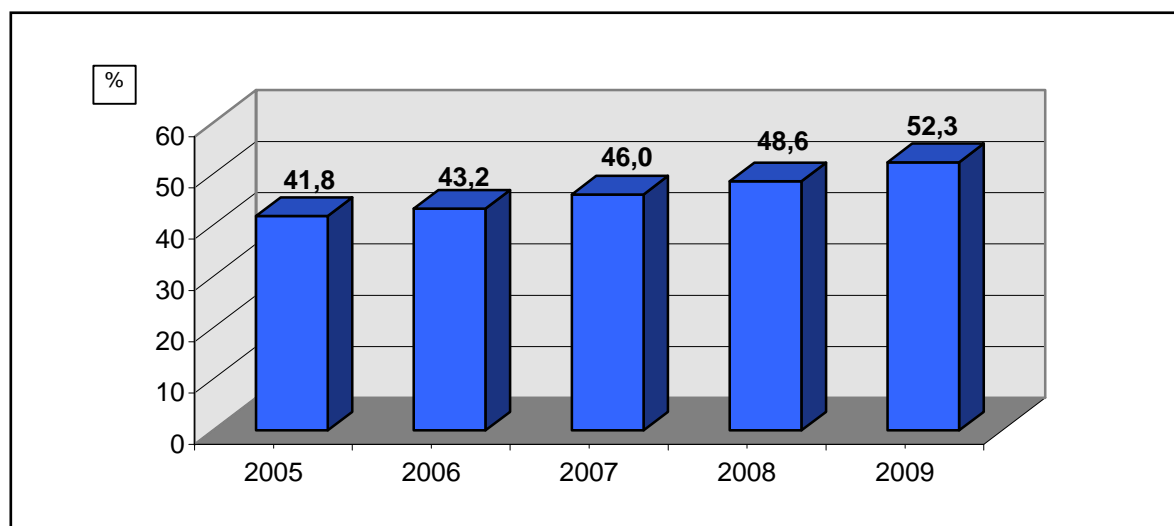
## Autres infractions de toutes sortes

Groupes de catégories ( avec tentatives )	2005	2006	2007	2008	2009
armes prohibées	147	175	212	258	<b><u>260</u></b>
cabaretage	317	372	410	465	<b><u>499</u></b>
droit de visite	149	150	149	173	<b><u>223</u></b>
ivresse publique	396	627	<b><u>696</u></b>	430	516
tapages nocturnes / bruits gênants	175	173	256	261	<b><u>344</u></b>
vagabondage, mendicité	85	74	130	639	<b><u>1.636</u></b>
<b>Autres infractions</b>	1.015	946	1.057	1.079	<b><u>1.331</u></b>

Sous la rubrique « *autres infractions* » tombent plus particulièrement les délits et infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que délits contre : environnement, chasse, pêche, contrôle des vivres, hébergement, cabaretage, ivresse publique, tapage nocturne etc. ainsi que la délinquance qui ne peut ni être regroupée dans « infractions contre les personnes » ni dans « infractions contre les biens ».

### 1.1.3 Le taux d'élucidation

En ce qui concerne le taux d'élucidation des affaires, l'évolution constatée depuis 2005 est la suivante :



Pour l'année 2009 nous enregistrons un taux d'élucidation de 52,3%, ce qui correspond à une **hausse de 3,7 points** par rapport à l'année 2008. Notons cependant qu'une affaire est considérée élucidée si au moins une personne a été identifiée ou soupçonnée pour l'infraction.



Une analyse détaillée du taux d'élucidation pour les trois types de délinquances se présente comme suit :

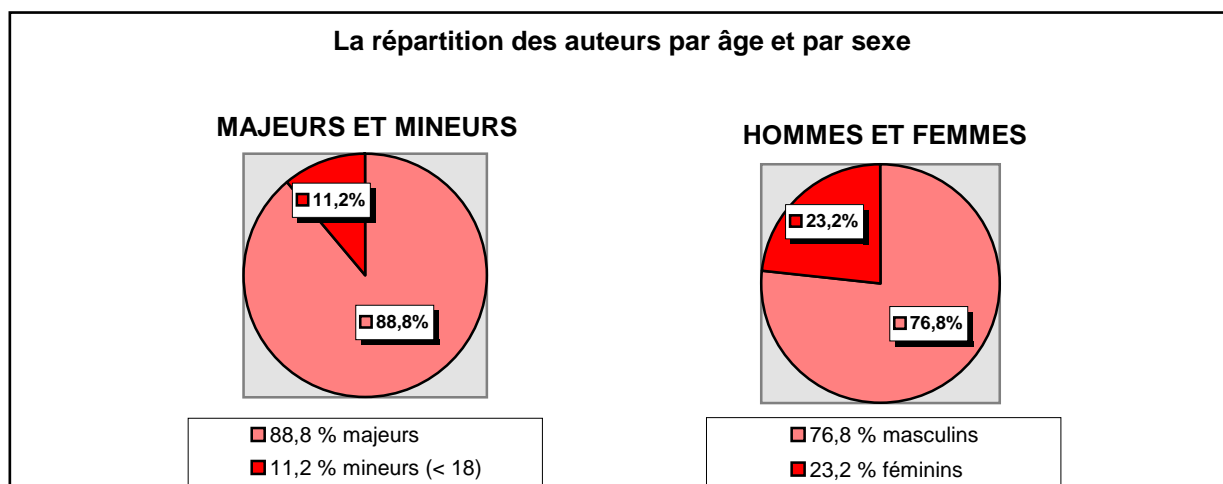
<i> Groupe de catégories</i>	<i> constatées 2008</i>		<i> élucidées 2008</i>		<i> constatées 2009</i>		<i> élucidées 2009</i>	
	<i> total</i>	<i> total</i>	<i> %</i>	<i> total</i>	<i> total</i>	<i> %</i>	<i> total</i>	<i> %</i>
<b>Infractions contre les biens</b>	<b>17.374</b>	<b>3.628</b>	<b>20,9 %</b>	<b>19.074</b>	<b>4.339</b>	<b>22,7%</b>		
cambriolages	2.789	267	9,6 %	2.951	245	8,3%		
vols liés aux véhicules	2.096	140	6,7 %	2.048	141	6,9%		
autres vols	6.442	1.672	26,0 %	6.660	1.655	24,8%		
affaires de vandalisme	4.512	723	16,0 %	4.796	816	17,0%		
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	161	112	69,6 %	407	256	62,9%		
autres infractions contre les biens	1.049	603	57,5 %	1.803	1.088	60,3%		
vols avec violences	326	112	34,0 %	418	141	34,4%		
<b>Infractions contre les personnes</b>	<b>5.650</b>	<b>5.094</b>	<b>90,2 %</b>	<b>5.878</b>	<b>5.368</b>	<b>91,3%</b>		
violences envers les personnes	2.518	2.286	90,8 %	2.542	2.332	91,7%		
atteintes aux mœurs	353	287	81,3 %	304	264	86,8%		
autres infractions contre les personnes	2.779	2.521	90,7 %	3.032	2.772	91,4%		
<b>Divers</b>	<b>5.186</b>	<b>4.992</b>	<b>96,3 %</b>	<b>7.426</b>	<b>7.221</b>	<b>97,2%</b>		
affaires de stupéfiants	1.343	1.327	98,8 %	2.232	2.211	99,1%		
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	538	532	98,9 %	385	378	98,2%		
autres infractions	3.305	3.133	94,8 %	4.809	4.632	96,3%		
<b>Grand-Total:</b>	<b>28.210</b>	<b>13.714</b>	<b>48,6 %</b>	<b>32.378</b>	<b>16.928</b>	<b>52,3%</b>		

Cette année-ci, le taux d'élucidation des infractions contre les biens a légèrement augmenté de 1,8 points (20,9 en 2008 et 22,7 en 2009). Les taux d'élucidation des infractions contre les personnes (91,3 en 2009) et des infractions diverses (97,2 en 2009) ont aussi légèrement augmenté.

## 1.1.4 Les auteurs et les victimes

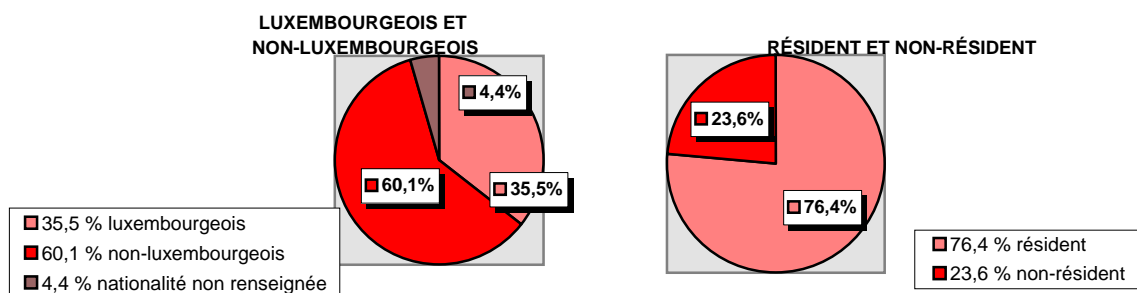
### 1.1.4.1 Les auteurs

Dans l'analyse des auteurs, nous ne prenons en considération que les personnes identifiées et inculpées pour une des infractions constatées.

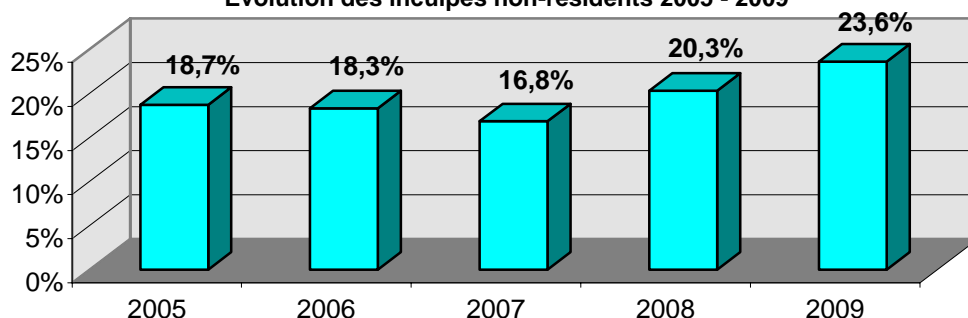


Groupes de catégories	Auteurs Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
<b>Infractions contre les biens</b>	<b>5.640</b>	<b>3.848</b>	<b>904</b>	<b>4.752</b>	<b>84,3%</b>	<b>624</b>	<b>264</b>	<b>888</b>	<b>15,7%</b>
cambriolages	258	174	39	213	82,6%	43	2	45	17,4%
vols liés aux véhicules	156	112	11	123	78,8%	31	2	33	21,2%
autres vols	1.882	1.018	404	1.422	75,6%	239	221	460	24,4%
affaires de vandalisme	1.072	684	138	822	76,7%	220	30	250	23,3%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	422	367	51	418	99,1%	2	2	4	0,9%
autres infractions contre les biens	1.656	1.355	245	1.600	96,6%	51	5	56	3,4%
vols avec violences	205	146	19	165	80,5%	38	2	40	19,5%
<b>Infractions contre les personnes</b>	<b>7.770</b>	<b>5.362</b>	<b>1.650</b>	<b>7.012</b>	<b>90,2%</b>	<b>548</b>	<b>210</b>	<b>758</b>	<b>9,8%</b>
violences envers les personnes	3.593	2.437	695	3.132	87,2%	347	114	461	12,8%
atteintes aux mœurs	282	188	80	268	95,0%	14	0	14	5,0%
autres infractions contre les personnes	3.895	2.737	875	3.612	92,7%	187	96	283	7,3%
<b>Divers</b>	<b>9.047</b>	<b>6.180</b>	<b>2.005</b>	<b>8.185</b>	<b>90,5%</b>	<b>691</b>	<b>171</b>	<b>862</b>	<b>9,5%</b>
affaires drogues	3.005	2.235	361	2.596	86,4%	347	62	409	13,6%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	486	364	79	443	91,2%	31	12	43	8,8%
autres infractions	5.556	3.581	1.565	5.146	92,6%	313	97	410	7,4%
<b>Grand-Total :</b>	<b>22.457</b>	<b>15.390</b>	<b>4.559</b>	<b>19.949</b>	<b>88,8%</b>	<b>1.863</b>	<b>645</b>	<b>2.508</b>	<b>11,2%</b>
		77,1 %	22,9 %			74,3 %	25,7 %		

## La répartition des auteurs par nationalité et résidence



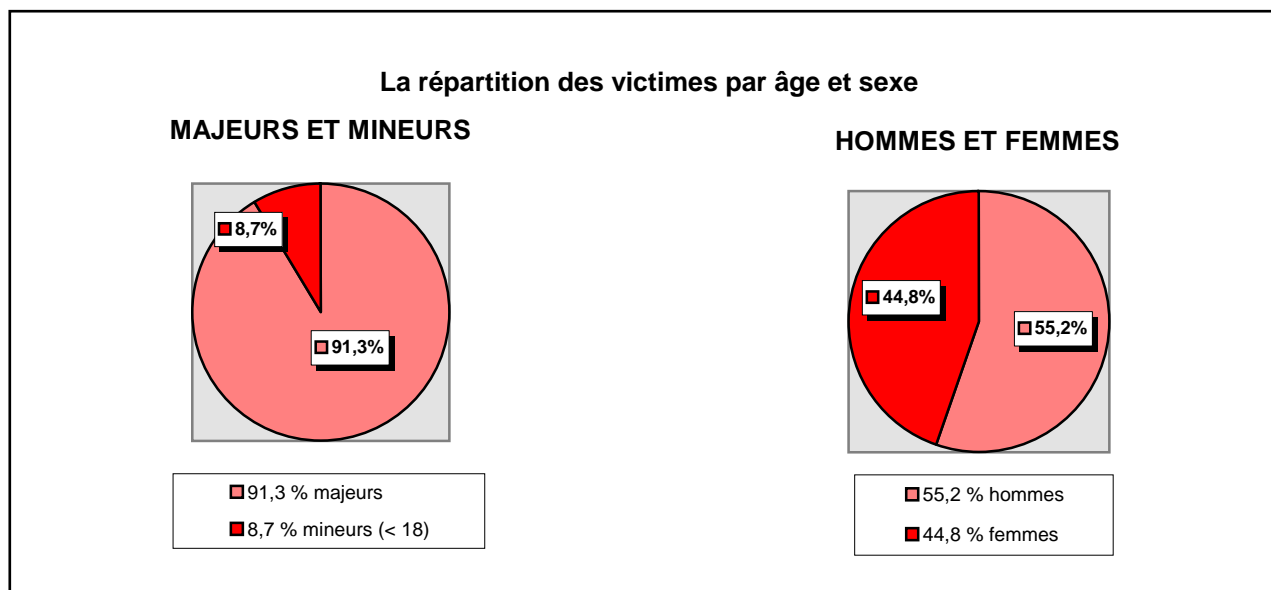
## Evolution des inculpés non-résidents 2005 - 2009



Groupes de catégories	Auteurs Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
<b>Infractions contre les biens</b>	<b>5.640</b>	<b>1.704</b>	<b>29</b>	<b>1.733</b>	<b>30,7%</b>	<b>1.714</b>	<b>1.594</b>	<b>3.308</b>	<b>58,7%</b>	<b>599</b>	<b>10,6</b>
cambriolages	258	109	1	110	42,6%	73	41	114	44,2%	34	13,2%
vols liés aux véhicules	156	53	1	54	34,6%	52	27	79	50,6%	23	14,7%
autres vols	1.882	724	14	738	39,2%	703	383	1.086	57,7%	58	3,1%
affaires de vandalisme	1.072	533	12	545	50,8%	394	90	484	45,1%	43	4,0%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	422	43	0	43	10,2%	117	193	310	73,5%	69	16,4%
autres infractions contre les biens	1.656	164	1	165	10,0%	302	833	1.135	68,5%	356	21,5%
vols avec violences*	205	78	0	78	38,0%	74	28	102	49,8%	25	12,2%
<b>Infractions contre les personnes</b>	<b>7.770</b>	<b>3.321</b>	<b>49</b>	<b>3.370</b>	<b>43,4%</b>	<b>3.575</b>	<b>599</b>	<b>4.174</b>	<b>53,7%</b>	<b>226</b>	<b>2,9%</b>
violences envers les personnes	3.593	1.510	16	1.526	42,5%	1.734	210	1.944	54,1%	123	3,4%
atteintes aux mœurs	282	108	3	111	39,4%	120	44	164	58,2%	7	2,5%
autres infractions contre les personnes	3.895	1.703	30	1.733	44,5%	1.721	345	2.066	53,0%	96	2,5%
<b>Divers</b>	<b>9.047</b>	<b>2.849</b>	<b>31</b>	<b>2.880</b>	<b>31,8%</b>	<b>3.243</b>	<b>2.767</b>	<b>6.010</b>	<b>66,4%</b>	<b>157</b>	<b>1,7%</b>
affaires drogues	3.005	1.430	17	1.447	48,2%	1.214	306	1.520	50,6%	38	1,3%
infr. Contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	486	7	0	7	1,4%	300	152	452	93,3%	27	5,6%
autres infractions	5.556	1.412	14	1.426	25,7%	1.729	2.309	4.038	72,7%	92	1,6%
<b>Grand-Total :</b>	<b>22.457</b>	<b>7.874</b>	<b>109</b>	<b>7.983</b>	<b>35,5%</b>	<b>8.532</b>	<b>4.960</b>	<b>13.492</b>	<b>60,1%</b>	<b>982</b>	<b>4,4%</b>
		<b>98,6 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>100 %</b>		<b>63,2 %</b>	<b>36,8 %</b>	<b>100 %</b>			

### 1.1.4.2 Les victimes

La population des victimes d'infractions est analysée suivant les critères âge, sexe et nationalité.

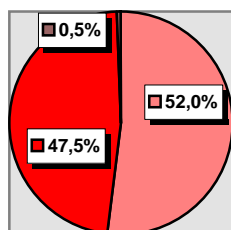


Groupes de catégories	Victimes Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
<b>Infractions contre les biens</b>	<b>10.945</b>	<b>6.163</b>	<b>4.076</b>	<b>10.239</b>	<b>93,5%</b>	<b>417</b>	<b>289</b>	<b>706</b>	<b>6,5%</b>
cambriolages	1.774	1.088	670	1.758	99,1%	12	4	16	0,9%
vols liés aux véhicules	1.485	960	495	1.455	98,0%	25	5	30	2,0%
autres vols	3.926	1.867	1.528	3.395	86,5%	278	253	531	13,5%
affaires de vandalisme	2.709	1.679	989	2.668	98,5%	31	10	41	1,5%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	79	47	31	78	98,7%	1	0	1	1,3%
autres infractions contre les biens	615	360	237	597	97,1%	12	6	18	2,9%
vols avec violences *	364	167	128	295	81,0%	58	11	69	19,0%
<b>Infractions contre les personnes</b>	<b>4.027</b>	<b>1.405</b>	<b>2.038</b>	<b>3.443</b>	<b>85,5%</b>	<b>275</b>	<b>309</b>	<b>584</b>	<b>14,5%</b>
violences envers les personnes	1.938	742	875	1.617	83,4%	181	140	321	16,6%
atteintes aux mœurs	190	7	87	94	49,5%	17	79	96	50,5%
autres infractions contre les personnes	1.889	656	1.076	1.732	91,2%	77	90	167	8,8%
<b>Divers</b>	<b>797</b>	<b>402</b>	<b>309</b>	<b>711</b>	<b>89,2%</b>	<b>40</b>	<b>46</b>	<b>86</b>	<b>10,8%</b>
affaires drogues	52	25	21	46	88,5%	3	3	6	11,5%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	3	2	1	3	100,0%	0	0	0	0,0%
autres infractions	742	375	287	662	89,2%	37	43	80	10,8%
<b>Grand-Total:</b>	<b>15.769</b>	<b>7.970</b>	<b>6.423</b>	<b>14.393</b>	<b>91,3%</b>	<b>732</b>	<b>644</b>	<b>1.376</b>	<b>8,7%</b>
		<b>55,4 %</b>	<b>44,6 %</b>			<b>53,2 %</b>	<b>46,8 %</b>		

\*Dans les vols avec violences sont aussi 7 victimes pour vols de véhicules avec violences. Elles ne sont comptabilisées qu'une seule fois dans le total des infractions.

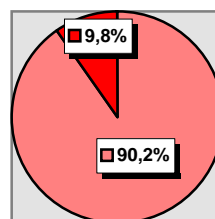
## La répartition des victimes par nationalité et résidence

### LUXEMBOURGEOIS ET NON-LUXEMBOURGEOIS



■ 52,0 % luxembourgeois  
■ 47,5 % non-luxembourgeois  
■ 0,5 % nationalité non renseignée

### RESIDENT ET NON-RESIDENT



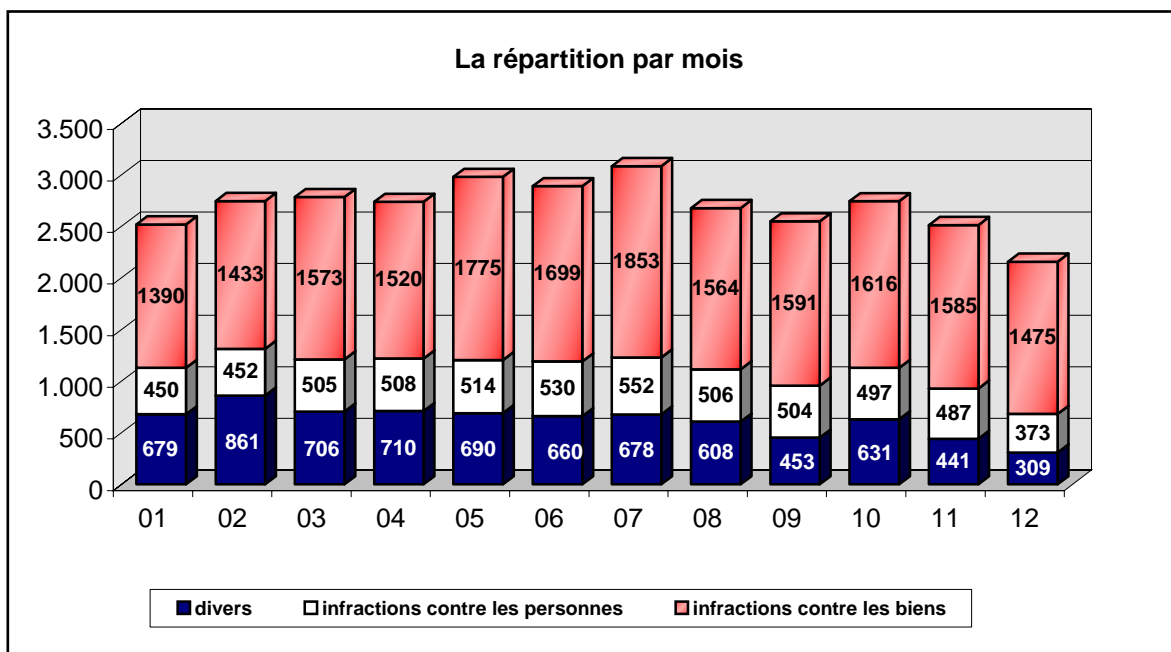
■ 90,2 % résident    ■ 9,8 % non-résident

Groupes de catégories	Victimes Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
<b>Infractions contre les biens</b>	<b>10.945</b>	<b>5.771</b>	<b>38</b>	<b>5.809</b>	<b>53,1%</b>	<b>3.894</b>	<b>1.194</b>	<b>5.088</b>	<b>46,5%</b>	<b>48</b>	<b>0,4%</b>
cambriolages	1.774	1.061	5	1.066	60,1%	592	108	700	39,5%	8	0,5%
vols liés aux véhicules	1.485	663	6	669	45,1%	580	229	809	54,5%	7	0,5%
autres vols	3.926	2.042	12	2.054	52,3%	1.364	485	1.849	47,1%	23	0,6%
affaires de vandalisme	2.709	1.512	11	1.523	56,2%	981	196	1.177	43,4%	9	0,3%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	79	28	0	28	35,4%	38	13	51	64,6%	0	0,0%
autres infractions contre les biens	615	286	2	288	46,8%	214	112	326	53,0%	1	0,2%
vols avec violences *	364	179	2	181	49,7%	130	53	183	50,3%	0	0,0%
<b>Infractions contre les personnes</b>	<b>4.027</b>	<b>1.916</b>	<b>16</b>	<b>1.932</b>	<b>48,0%</b>	<b>1.819</b>	<b>242</b>	<b>2.061</b>	<b>51,2%</b>	<b>34</b>	<b>0,8%</b>
violences envers les personnes	1.938	907	5	912	47,1%	889	123	1.012	52,2%	14	0,7%
atteintes aux mœurs	190	108	3	111	58,4%	67	10	77	40,5%	2	1,1%
autres infractions contre les personnes	1.899	901	8	909	47,9%	863	109	972	51,2%	18	0,9%
<b>Divers</b>	<b>797</b>	<b>448</b>	<b>4</b>	<b>452</b>	<b>56,7%</b>	<b>298</b>	<b>44</b>	<b>342</b>	<b>42,9%</b>	<b>3</b>	<b>0,4%</b>
affaires drogues	52	27	0	27	51,9%	20	5	25	48,1%	0	0,0%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	3	0	0	0	0,0%	1	2	3	100,0%	0	0,0%
autres infractions	742	421	4	425	57,3%	277	37	314	42,3%	3	0,4%
<b>Grand-Total:</b>	<b>15.769</b>	<b>8.135</b>	<b>58</b>	<b>8.193</b>	<b>52,0%</b>	<b>6.011</b>	<b>1.480</b>	<b>7.491</b>	<b>47,5%</b>	<b>85</b>	<b>0,5%</b>
		<b>99,3 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>100 %</b>		<b>80,2 %</b>	<b>19,8 %</b>	<b>100 %</b>			

\*Dans les vols avec violences sont aussi 7 victimes pour vols de véhicules avec violences. Elles ne sont comptabilisées qu'une seule fois dans le total des infractions.

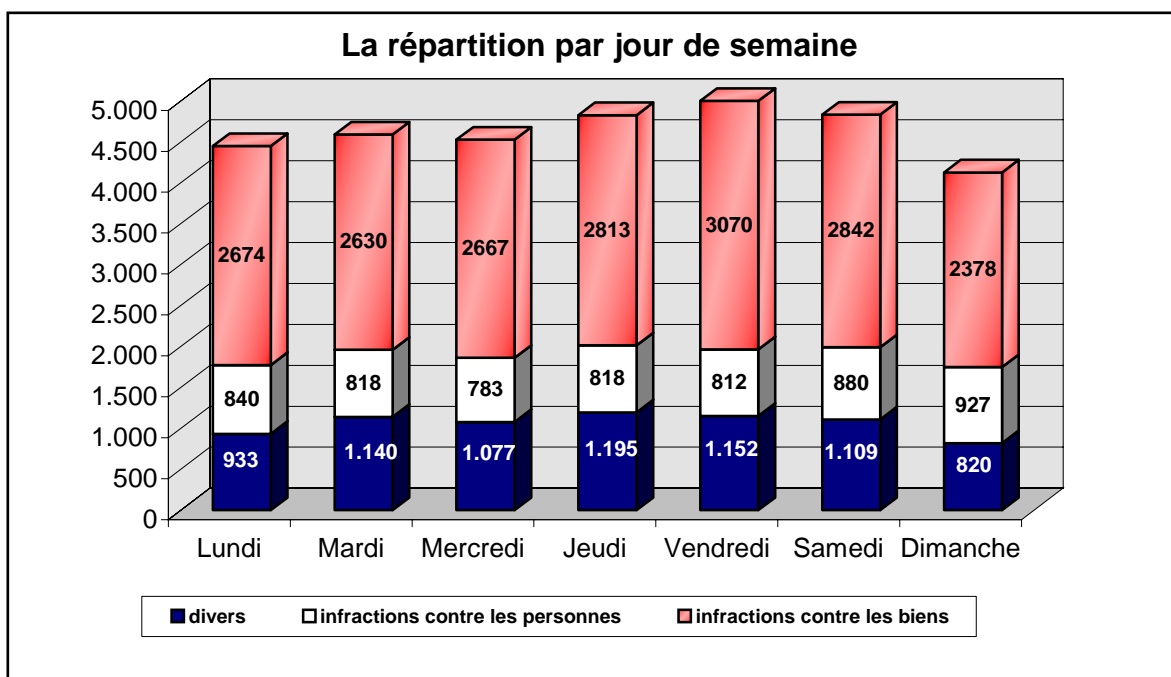
## 1.1.5 L'analyse dans le temps et l'espace

### 1.1.5.1 L'évolution des grandes catégories d'infractions par mois



Nous constatons une moindre activité pendant les mois de janvier, août, septembre et décembre.

### 1.1.5.2 L'évolution des grandes catégories d'infractions par jour de semaine

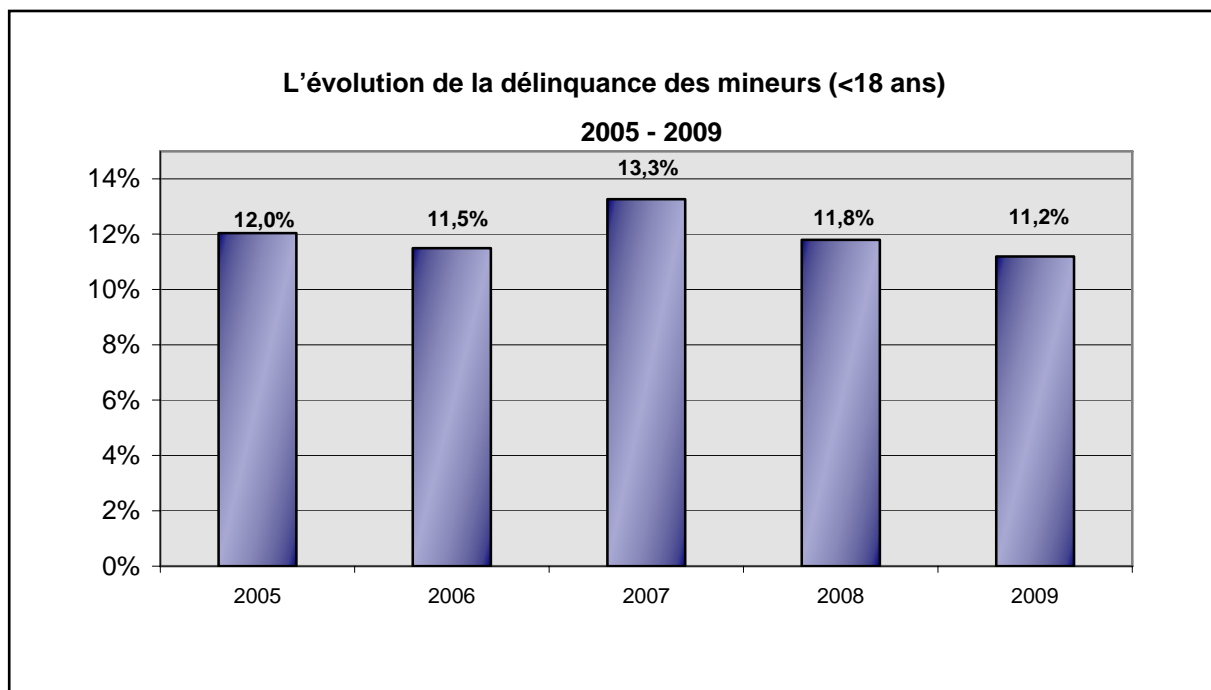


Nous constatons une certaine activité accrue pendant le jeudi, vendredi et samedi et une moindre activité le dimanche.

## 1.1.6 La délinquance juvénile

Le chapitre suivant est entièrement consacré à l'analyse de la délinquance juvénile. Face à l'évolution manifeste de ce phénomène, la Police Grand-Ducale a créé début 2003 un groupe de travail avec mission d'élaborer un concept en cette matière.

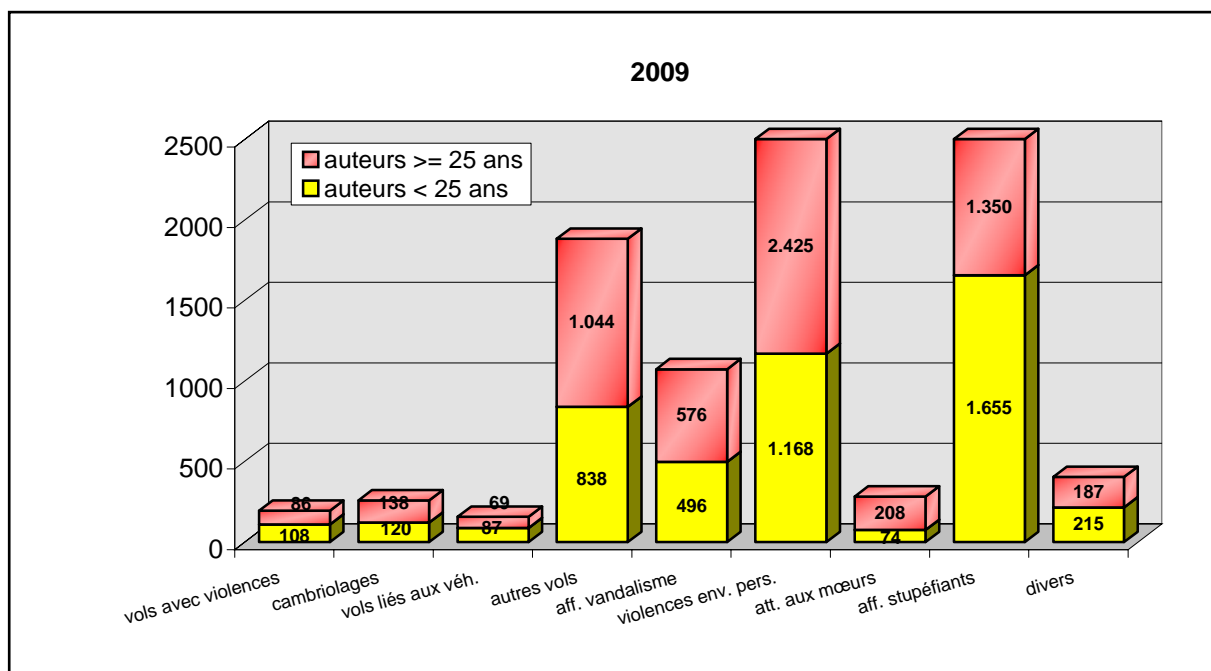
Une analyse qualitative et quantitative biannuelle, un sondage tous les 2 ans et des mesures préventives et répressives supplémentaires sont les principales décisions qui ont été prises.



Le graphique ci-dessus montre le taux de pourcentage des auteurs mineurs (<18 ans) par rapport à tous les auteurs. Nous constatons un taux quasi stable sauf pour l'année 2007. Par rapport à l'année 2008, ce taux a diminué de **0,6 points** (11,8% en 2008 et 11,2% en 2009). En 2009, 2.508 auteurs sur un total de 22.457 personnes étaient des auteurs mineurs, ce qui équivaut à **11,2%**.

### La délinquance juvénile par catégories d'infractions

Pour l'analyse plus détaillée ci-dessous, le terme de juvénilité prend en considération les auteurs jusqu'à l'âge de 24 ans inclus (< 25). En outre, pour des raisons de synthèse l'analyse se limite aux groupes d'infractions concluantes de la délinquance juvénile. Ainsi les catégories d'infractions comme par ex. les infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, délits d'escroquerie et financiers, colportage etc. n'y sont pas incluses. Le groupe d'infractions « divers » englobe les deux catégories d'infractions « armes prohibées » et « fausses alertes et fausses alertes à la bombe ».

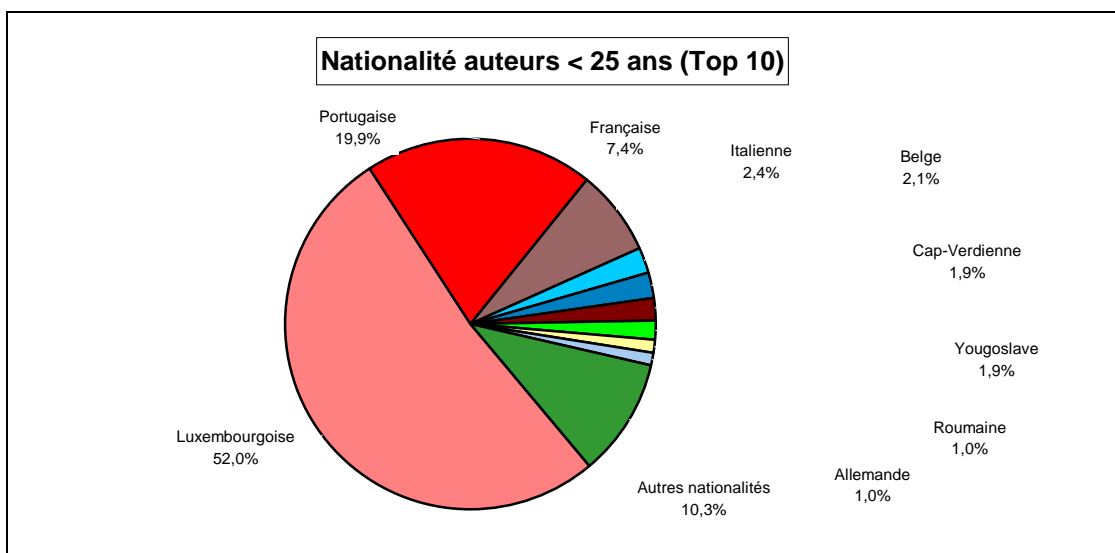


Groupes de catégories ( avec tentatives )	2006		2007		2008		2009		Taux de variation 2009-2008
	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	
vols avec violences	112	65,9	156	69,0	113	64,9	108	55,7	-4,4
cambriolages	164	54,8	178	52,8	148	51,6	120	46,5	-18,9
vols liés aux véhicules	162	65,9	163	71,5	92	59,0	87	55,8	-5,4
autres vols	735	45,1	901	49,2	872	46,0	838	44,5	-3,9
affaires de vandalisme	486	54,7	528	53,0	440	46,5	496	46,3	+12,7
violences envers les personnes	871	32,2	1127	36,1	1.169	33,0	1168	32,5	-0,1
atteintes aux mœurs	67	31,8	124	21,6	93	29,3	74	26,2	-20,4
affaires de stupéfiants	935	54,0	1146	54,6	1.092	56,8	1655	55,1	+51,6
divers	118	45,9	188	58,0	208	52,1	215	53,5	+3,4
<b>Total:</b>	<b>3.650</b>	<b>44,8</b>	<b>4511</b>	<b>46,3</b>	<b>4.227</b>	<b>43,8</b>	<b>4761</b>	<b>43,9</b>	<b>+12,6</b>

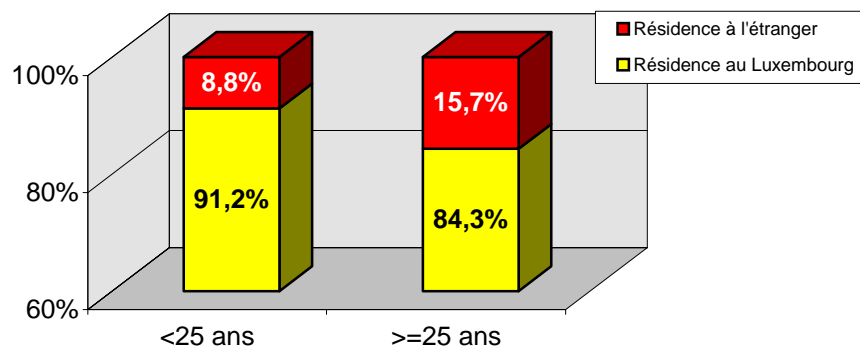
Par rapport à 2008 le taux global de pourcentage des auteurs de < 25 ans est resté stable de +0,1 points (43,8 en 2008 à 43,9 en 2009). On constate, que le nombre des infractions en globale, a augmenté, du aux contrôles renforcées avec une plus grande orientation des recherches dans ce domaine. Dans une comparaison relationnelle, on constate une tendance descendante générale.



## La répartition des auteurs de < 25 ans par nationalité en 2009

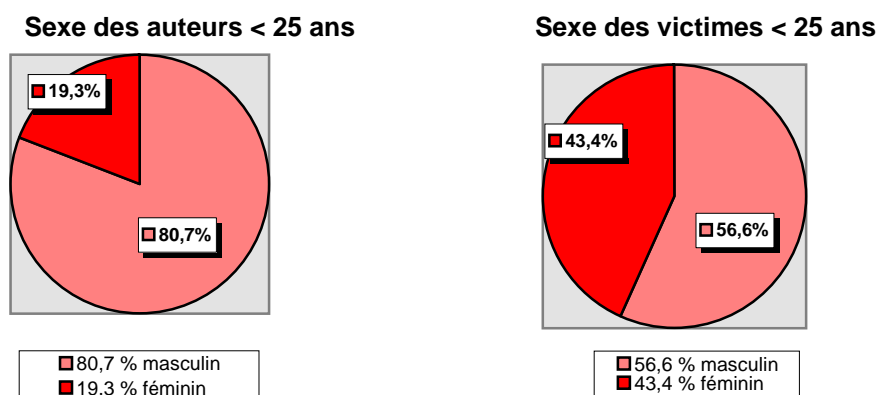


## La répartition des auteurs par résidence en 2009



Un auteur est une personne identifiée et inculpée pour une des infractions constatées.

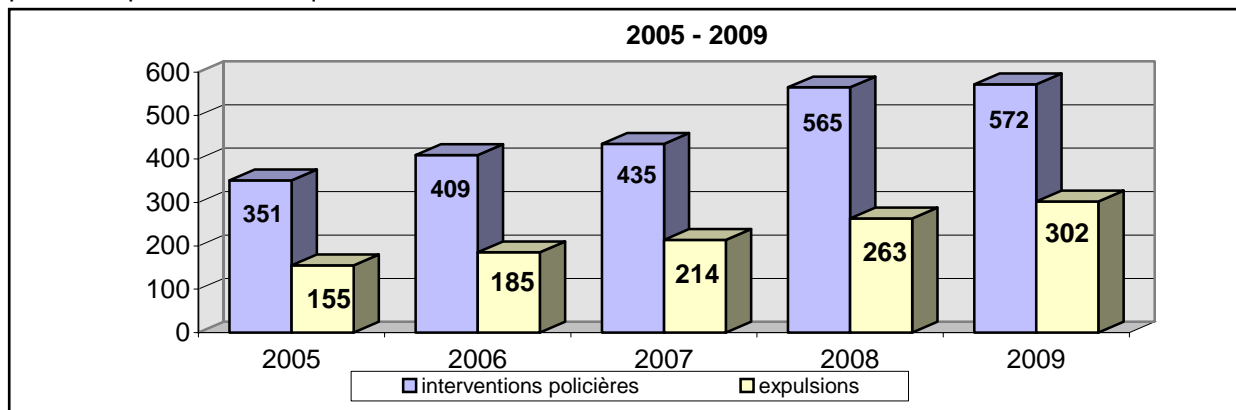
## La répartition des auteurs et victimes de < 25 ans par sexe



Le taux de pourcentage des victimes se limite aux infractions contre les biens et les personnes. Ainsi les groupes de catégories « affaires de drogues » et « divers » n'y sont pas inclus.

## 1.1.7 La violence domestique

La loi du 8 septembre 2003 sur la violence domestique crée un cadre légal pour protéger les personnes victimes d'une violence domestique. Sous certaines conditions, avec l'autorisation du procureur d'Etat, la police procède à l'expulsion de l'auteur potentiel de violences à l'égard de la personne proche avec laquelle il cohabite.



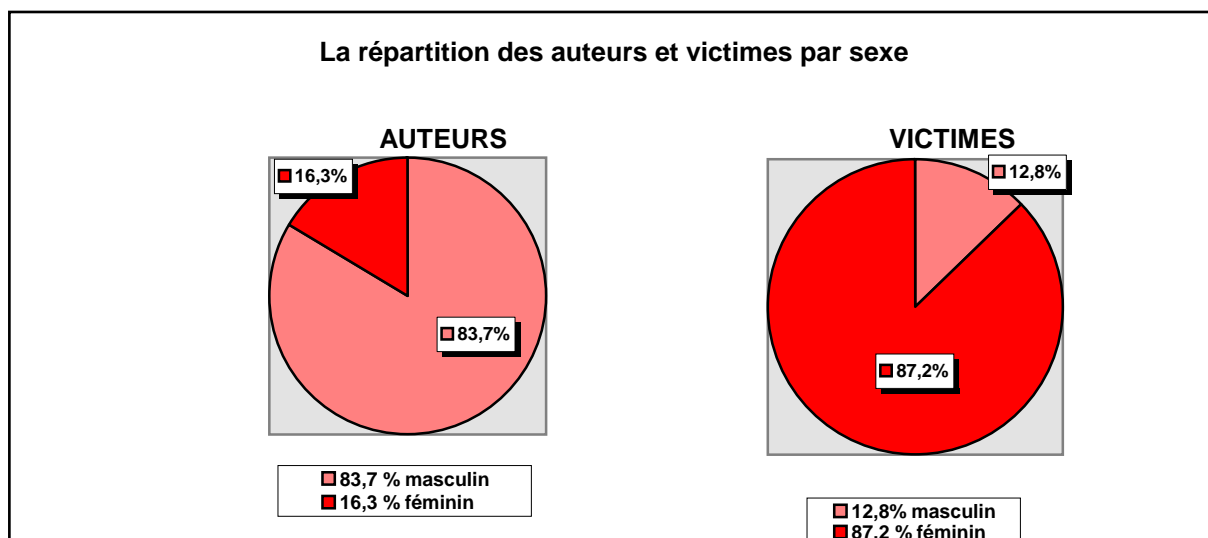
Toute intervention policière en matière de violence domestique conduit à l'établissement d'un rapport d'intervention, et le cas échéant à une expulsion. Le tableau ci-dessus montre le nombre des interventions policières et expulsions par année. Au total il s'agit de **572 interventions** (en 2008 : 565) et **302 expulsions** (en 2008 : 263). Les constatations sont basées sur 536 plaintes et 36 dénonciations.

Ci-dessous le détail des infractions constatées en matière de violence domestique:

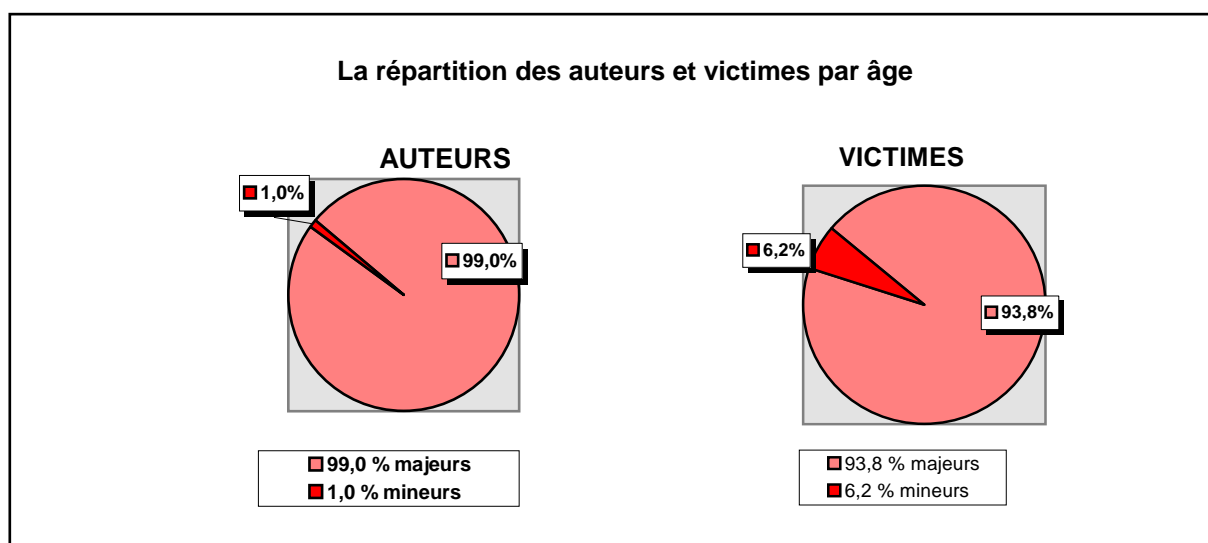
<b>Groupes de catégories</b>	<b>infractions en 2009</b>			
	<b>total</b>	<b>accomplis</b>	<b>tentatives</b>	<b>%</b>
<b>Infractions contre les biens</b>	<b>29</b>	29	0	3,5%
dégradations	13	13	0	1,6%
destructions	8	8	0	1,0%
vols simples	5	5	0	0,6%
cambriolages dans maisons habitées	1	1	0	0,1%
autres infractions contre les biens	2	2	0	0,2%
<b>Infractions contre les personnes</b>	<b>732</b>	724	8	88,0%
meurtres	8	0	8	1,0%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	69	69	0	8,3%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	410	410	0	49,3%
Séquestrations	7	7	0	0,8%
Viols	2	2	0	0,2%
attentats à la pudeur	4	4	0	0,5%
rébellions	9	9	0	1,1%
outrages à agents	7	7	0	0,8%
Menaces	154	154	0	18,5%
diffamations/calomnies/injures	60	60	0	7,2%
protection de la jeunesse	2	2	0	0,2%
<b>Divers</b>	<b>69</b>	69	0	8,3%
violations de domicile après mesure d'expulsion	14	14	0	1,6%
violations de domicile	1	1	0	0,1%
armes prohibées	8	8	0	1,0%
saisies	10	10	0	1,2%
stupéfiants – détention – trafic - usage	4	4	0	0,5%
arrestations sur flagrant délit / mandat d'arrêt	13	13	0	1,6%
autres	21	21	0	2,5%
<b>Total :</b>	<b>832</b>	824	8	100%

Dans 14 cas une violation de domicile après mesure d'expulsion a été constatée. Par ailleurs on a constaté 8 tentatives de meurtres et 2 viols.

\* Une intervention dans le domaine de la violence domestique peut contenir plusieurs infractions. En 2009 on a constaté 832 infractions pour 572 interventions effectuées par la Police Grand-Ducale.



Le pourcentage des femmes qui sont victimes de violences domestiques est très élevé (87,2%). Les auteurs des violences domestiques sont à 83,7% des hommes. Dans 76,9% des cas l'auteur était le conjoint/concubin(e), 7,2% les parents, 7,0% le fils/fille et 8,9% autres.



99,0% des auteurs étaient des personnes majeures ( $\geq 18$  ans). En ce qui concerne les victimes de violences domestiques, 6,2% étaient des victimes mineures ( $< 18$  ans).

## **2 Les activités policières**

### **2.1 Les opérations**

#### **2.1.1 La police administrative**

##### **2.1.1.1 Concept**

L'objet essentiel de la police administrative est la sécurité publique. La Police assume cette responsabilité sur l'intégralité du territoire national avec ses commissariats de proximité (CP) et centres d'intervention (CI).

La Police dispose de 6 centres d'intervention principaux (CIP) et de 7 centres d'intervention secondaires (CIS) comptant au total environ 450 fonctionnaires. Ces centres fonctionnent par roulement 24h / 24h et 7 jours / 7 jours. Leur mission est d'assurer un service d'intervention, de secours policier et de prévention sur l'ensemble du territoire national.

A l'heure actuelle certains CP et CI secondaires fonctionnent dans une même localité, voire sont installés dans les mêmes locaux, ce qui d'une part porte souvent à confusion dans la population et auprès des autorités locales pour prendre contact avec la Police et d'autre part ne permet pas toujours une coordination optimale des moyens. Le projet-pilote « Commissariat de proximité et d'intervention (CPI) », lancé sur deux sites en 2008, a été étendu en 2009 à l'ensemble du territoire national, à l'exception des centres d'intervention de Luxembourg, d'Esch/Alzette et de Mersch.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2009, les horaires de travail des CP ont été adaptés aux critères retenus par l'analyse locale des besoins de sécurité.

Le travail de proximité s'effectue principalement par les quelques 300 fonctionnaires des 50 CP, unités de base par définition pour cette approche policière. Au-delà, toute unité régionale voire nationale doit pouvoir agir selon l'esprit de la police de proximité, dont les missions principales sont :

- la mise en œuvre de plans d'action, en réponse à des problèmes de sécurité concrets sur base d'un diagnostic de sécurité établi avec les partenaires locaux, comme p.ex. les autorités communales ;
- la disponibilité aux demandes multiples de la population ;
- la recherche de renseignements opérationnels sur le terrain de compétence du commissariat de proximité ;
- la mise en place de partenariats avec tous les acteurs locaux tels que les maisons de jeunes, les associations culturelles et les syndicats d'initiative, les enseignants des écoles primaires et les responsables des établissements d'enseignement secondaire, les commerçants. Ces partenariats sont destinés à initier des activités communes, notamment dans le domaine de la prévention ;
- le contrôle permanent du respect des législations nationales et des réglementations communales ;
- la surveillance et les activités dans le cadre de la circulation routière locale, p.ex. par des campagnes préventives aux alentours des écoles ;
- la garantie d'une présence policière sécuritaire et dissuasive sur leur territoire de compétence.

Cette approche de « community policing » est appliquée également par les autres services de police opérationnels tels que les centres d'intervention et les services de police de la route. Pour toute unité de police le but poursuivi est d'avoir une connaissance approfondie de son terrain d'action, lui permettant de pouvoir répondre à des phénomènes criminels surgissant à leur niveau ou de les prévenir.

##### **2.1.1.2 La prévention**

En matière de prévention, la Police offre une multitude de programmes de sensibilisation dans des domaines aussi variés que les stupéfiants, la violence, les graffitis, les vols et les cambriolages. Des conférences adaptées à différentes catégories d'âge (jeunes enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) permettent d'informer le public sur les risques encourus et les possibilités pour les réduire.

Ainsi, 804 séances de prévention en matière de stupéfiants ont été dispensées à travers le Grand-Duché en 2009 (en 2008 : 385), dont approximativement 35% en 6<sup>e</sup> primaire, 50% dans

l'enseignement post-primaire et le reste au profit d'autres groupes de personnes. En matière de prévention de la violence, le nombre de séances s'élevait à 527 (en 2008 : 243), réparties à 25 % dans les écoles primaires et à 65% dans le post-primaire et le reste également au profit d'autres groupes de personnes (troisième âge etc).

Les activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé au niveau des circonscriptions régionales. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat avec des écoles, des maisons de jeunes ou certains services communaux.

La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales appartient à la Direction des Opérations et de la Prévention (DOP) de la Direction Générale (DG) et en particulier au Bureau de Prévention du Crime. Ce bureau constitue le point de contact pour toutes les institutions qui ont des besoins spécifiques en ce domaine (banques, services de gardiennage, commerces, ...). Il offre également un conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur domicile.

### 2.1.1.3 Le VISUPOL

Le 12 novembre 2007 le nouveau service de la vidéosurveillance policière au Grand-Duché, intitulé « VISUPOL » fut inauguré. Il s'agit d'un projet pilote mis en place par le règlement grand-ducal du 1<sup>er</sup> août 2007 autorisant la création et l'exploitation par la Police d'un système de vidéosurveillance des zones de sécurité. Ce service a été placé sous la responsabilité opérationnelle de la Direction Régionale de Luxembourg.

3 zones de sécurité A, B et C ont été choisies selon leur impact criminel et ont été déterminées par règlement ministériel publié au mois de novembre 2007 et se présentent comme suit :

#### Zone de sécurité A

regroupant le champ du Glacis, le Rond-point Schuman, la partie du parc dénommée « Kinnekswiss » et le Monument Amélie.



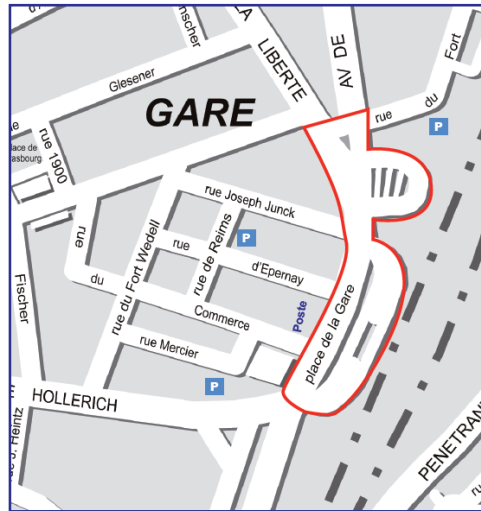
#### Zone de sécurité B

regroupant la gare d'autobus de l'Aldringen et la galerie marchande souterraine du centre Aldringen.



## Zone de sécurité C

regroupant la Place de la Gare, le Parvis de la Gare et les gares d'autobus de l'AVL et du RGTR.



Dans ces 3 zones furent installées 74 caméras dômes et des caméras fixes qui sont réparties comme suit : zone A : 45 caméras, zone B : 15 caméras, zone C : 14 caméras.

Le service VISUPOL est assuré les jours ouvrables de 07.00 heures à 19.00 heures. En dehors de cette période et en cas de nécessité absolue le retraçage des images se fait par les soins de la permanence SREC-CPT.

Les statistiques exactes du service VISUPOL ont été présentées dans l'évaluation du projet-pilote au mois d'août 2009 et présentées à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Grande Région. Le service VISUPOL a connu quelques succès importants et a contribué à l'élucidation de maintes affaires. La plupart des constatations ont concerné les délits de vol, les vols avec violences, les coups et blessures volontaires, les affaires de drogues et les atteintes aux mœurs.

L'exploitation des 3 zones de sécurité A, B et C fut prolongée par règlement ministériel du 12 novembre 2009 et ceci jusqu'au 10 novembre 2010 (publication au mémorial A n° 217). L'exploitation d'une nouvelle zone de sécurité D a été autorisée par le même règlement. Il s'agit des alentours directs du Stade Josy Barthel. Cette zone n'est exploitée que de manière ponctuelle lors d'événements sportifs de grande envergure.

### 2.1.2 La police judiciaire

#### 2.1.2.1 Concept

Selon le Code d'Instruction Criminelle, les officiers et les agents de police judiciaire sont chargés de constater les infractions à la loi pénale, d'en rassembler les preuves et d'en rechercher les auteurs. La mission de police judiciaire est assurée par tous les membres du personnel de la police qui ont la qualité d'officier de police judiciaire respectivement d'agent de police judiciaire.

Depuis août 2007 une partie du personnel du cadre administratif et technique peut obtenir la qualité d'officier de police judiciaire lorsqu'il a pour mission de constater des infractions qui demandent une qualification ou une technicité particulière.

Afin d'être mieux à même de répartir les tâches liées à l'exercice de la mission de police judiciaire entre les différents services, les responsables de la police Grand-Ducale ont élaboré, en étroite collaboration avec les autorités judiciaires, un plan de répartition appelé le concept judiciaire. Le concept judiciaire répond notamment aux finalités suivantes :

- fixer la répartition des compétences et des missions entre les différents services de la Police en matière de police judiciaire,
- définir les procédures de coopération entre ces services pour des domaines judiciaires particuliers,
- améliorer la coordination entre autorités judiciaires et policières.

Le concept judiciaire doit être considéré en étroite relation avec le concept de police technique.

L'objectif du concept de police technique consiste à définir les modalités de prise en charge du volet de police technique et scientifique des différentes affaires (attribuées aux services et unités de la Police en application du concept judiciaire).

Le principe général de la subsidiarité constitue le principe de base des deux concepts : l'enquête est menée par l'échelon initial aussi longtemps que le service peut assurer le suivi de l'enquête avec ses propres moyens.

Au niveau régional, les centres d'intervention et les commissariats de proximité sont compétents pour les enquêtes judiciaires de droit commun, les sections de recherche et d'enquête criminelle (SREC) et les services régionaux de police spéciale (SRPS) dans des domaines plus spécialisés.

Le Service de Police Judiciaire (SPJ) effectue des enquêtes d'envergure soit au niveau national, soit au niveau international, ainsi que des enquêtes qui ont une gravité ou une complexité particulière.

La coordination nationale en matière de police judiciaire et de police technique est assurée par le Comité de Coordination de police judiciaire auquel participent les responsables nationaux et régionaux de police judiciaire, en collaboration avec les autorités judiciaires et qui traite d'une part d'enquêtes et de phénomènes d'envergure et d'autre part de sujets d'actualité.

Un deuxième organe de coordination en matière judiciaire est un comité ad hoc, appelé souvent le 'Comité P', composé de représentants du ministère public, des cabinets d'instruction et des services de police. Ils se réunissent régulièrement pour faire le point sur les affaires et sur d'éventuelles difficultés rencontrées de part et d'autre. Pour ce qui a trait aux affaires économiques et financières, ce comité décide de la fixation des priorités des dossiers et permet donc au SPJ de se concentrer sur l'évacuation des affaires considérées comme prioritaires.

Un troisième outil de coopération et de communication en matière judiciaire sont les cellules de coordination. Les missions des cellules de coordination sont l'analyse et l'étude d'un phénomène afin de permettre l'orientation de la stratégie policière en la matière. Enfin, un bilan des enquêtes en cours est dressé par les unités judiciaires centrales et régionales.

Au niveau des dossiers traités par le SPJ au cours de l'exercice 2009, il y a lieu de souligner que les sections économiques et financières ont été chargées d'un certain nombre d'enquêtes importantes qui demandent le déploiement de moyens importants.

Par ailleurs, après une réorganisation interne, la section anti-blanchiment a été en mesure de détacher à mi-temps l'un de ses fonctionnaires à la cellule de renseignement financier du Parquet de Luxembourg.

L'année 2009 a également été marquée par un certain nombre d'incendies criminels. Un regroupement des compétences au sein de la section criminalité générale et une formation des enquêteurs a permis à mieux faire face à cette forme de criminalité.

Il faut également souligner l'effort fourni par la section de police technique et la section nouvelles technologies au cours de l'exercice 2009. L'intervention d'une équipe de police technique devient systématique pour de nombreuses infractions lorsqu'il s'agit de relever des empreintes digitales, des traces d'ADN, ou d'autres traces ou simplement lorsqu'il s'agit d'établir une documentation photographique ou un plan de la scène de crime ou du lieu de l'accident.

Enfin, il faut souligner le recours presque systématique aux services fournis par la section nouvelles technologies que ce soit sur le plan de l'exploitation des ordinateurs personnels, des téléphones portables, et des supports informatiques ou que ce soit sur le plan de l'interception légale des télécommunications et du repérage des personnes en danger à la demande des autorités judiciaires.

### **2.1.2.2 L'ADN**

En 2009, la mise en œuvre de la législation en matière d'empreintes génétiques a permis d'atteindre des chiffres similaires qu'en 2008. Ainsi l'ADN continue de jouer son rôle dans la résolution d'affaires criminelles. Néanmoins, les problèmes de formalisme n'ont pas été résolus et une réforme de la législation mettant l'accent sur une augmentation des pouvoirs policiers est souhaitable.

Au niveau international, il reste à noter qu'au cours de l'année 2009 aucun Etat-membre n'a effectué l'échange automatisé de données ADN via le réseau PRUM. Une connexion française au réseau est prévue pour début 2010. Ainsi, la Police Grand-Ducale s'attend à une série de « hits » en comparant

ses données à celles des autorités françaises. Il est déplorable qu'en cas de « hit » l'échange d'informations, notamment d'une personne ainsi identifiée, ne peut pas se faire à la même vitesse que le traitement informatisé et automatisé des profils ADN.

### **2.1.3 La police de la circulation**

#### **2.1.3.1 Concept**

La Police dispose de 7 unités spécialisées en matière de police de la circulation (UCPR/SRPR) comprenant au total environ 85 fonctionnaires. Une partie de ces services fonctionne 24 heures sur 24, l'autre organise l'horaire de travail en fonction des effectifs et/ou des missions. La Police a repris l'objectif fixé par le Gouvernement, visant une réduction de 50 % du nombre de victimes de la route jusqu'en 2010. Cet objectif correspond au plan d'action de l'Union Européenne.

Le dispositif de la Police en matière de circulation routière se base sur une présence minimum prédéfinie en nombre et en cadence pour chaque unité territoriale. L'objectif est de parvenir à moyen terme à un comportement responsabilisé de l'usager dû à la présence régulière de la Police sur l'ensemble du réseau. Le concept prévoit un équilibre dans la nature des contrôles : 50% des contrôles ont un caractère préventif et 50% ont un caractère répressif.

Les contrôles à caractère préventif visent à mettre en conformité le comportement des usagers avec la législation uniquement par une présence policière visible et dissuasive et ceci :

- au niveau des autoroutes et grands axes aux heures de pointe du trafic ;
- aux points sensibles comprenant un risque particulier ;
- aux alentours des établissements scolaires et sur les chemins de l'école.

Les contrôles à caractère répressif visent à sanctionner directement le comportement des usagers en infraction à la législation.

L'effort principal des contrôles routiers porte sur les matières de la vitesse, de l'alcoolémie et d'autres comportements (ceinture de sécurité, téléphone mobile, papiers de bord, feux rouges, etc). Ces points ont été fixés de commun accord avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures.

#### **2.1.3.2 Les campagnes nationales**

A l'instar des années passées, la Police a effectué en 2009 des campagnes en matière de circulation routière, et ceci en collaboration avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et la Sécurité Routière.

Ces campagnes, pouvant avoir un caractère préventif ou répressif, sont basées principalement sur :

- l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;
- la sécurité des motocyclistes ;
- la vitesse excessive ;
- la rentrée des classes ;
- l'éclairage et les pneus ;
- l'usage au volant du téléphone portable, les feux rouges, les priorités, les papiers de bord etc.

Toutes les campagnes en matière de sécurité routière sont élaborées en collaboration avec le Service Communication et Presse de la Direction Générale, qui veille notamment à :

- la sensibilisation de l'usager de la route par des messages de presse au préalable et des rappels tout au long des campagnes ;
- la médiatisation concernant des actions communes avec la Sécurité Routière ;
- la rédaction des messages préventifs.

#### **2.1.3.3 L'instruction routière**

Dans le domaine de l'instruction routière la Police dispose au niveau régional d'agents locaux qui ont suivi une formation spéciale afin d'instruire cette matière dans les établissements scolaires.

La Police dispose pour le moment dans les circonscriptions régionales de Diekirch, Esch-sur-Alzette, Grevenmacher, Luxembourg et Mersch d'un jardin de circulation. Celui de la circonscription régionale de Capellen est en planification et devrait être opérationnel en 2011.



Le concept des jardins de circulation consiste à faire apprendre aux écoliers les règles de priorité du Code de la Route et de les sensibiliser aux dangers de la route.

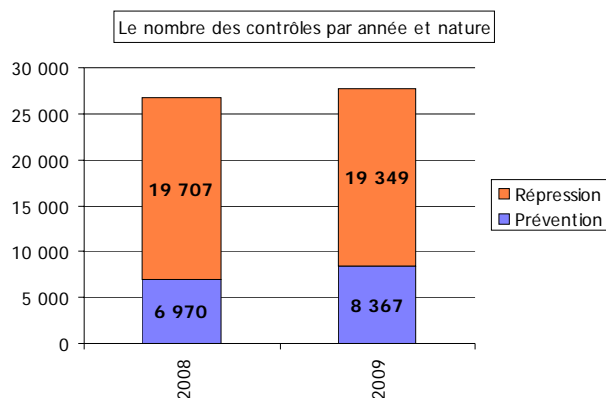
Pendant l'année 2009, les agents locaux « Instruction routière » ont presté 1620 heures au profit des élèves des classes de l'enseignement primaire.

En outre une équipe de l'Unité Centrale de Police de la Route a organisé 86 séances de théâtre de guignol pour les classes préscolaires. Les 3 fonctionnaires de l'UCPR ont presté 1548 heures dans ce domaine et au total 4983 élèves y ont participé en 2009.

#### 2.1.3.4 Les actions préventives et répressives

Pour lutter contre l'insécurité routière, la Police a mis en œuvre des actions préventives ainsi que des actions répressives. Les tableaux ci-après donnent un aperçu sur les différents contrôles effectués dans les domaines les plus marquants.

	2008	2009	% en 2009
Vitesse	12'781	13'977	50.43 %
Autres	3'987	3'064	11.05 %
Stationnement Illicite	2'413	2'569	9.27 %
Contrôle Ecole	1'658	1'744	6.51 %
Papiers	1'594	1'804	6.29 %
Ceinture Sécurité	1'667	1'435	5.33 %
Eclairage	735	1'476	5.18 %
Gsm	992	870	3.14 %
Camion Transit	306	288	1.04 %
Camion Interdiction de Circuler	272	218	0.79 %
Alcool	247	189	0.68 %
Camion AETR	12	43	0.16 %
Alcool & Stupéfiants	4	22	0.08 %
Camion ADR - Matières dangereuses	5	13	0.05 %
Stupéfiants	4	4	0.01 %
<b>Total:</b>	<b>26'677</b>	<b>27'716</b>	<b>100.00 %</b>



	2008	2009	% en 2009
<b>Prévention</b>	6 970	8 367	30,19 %
<b>Répression</b>	19 707	19 349	69,81 %
<b>Total:</b>	<b>26 677</b>	<b>27 716</b>	<b>100, %</b>

Année	2008	2009
Nbre des contrôles routiers:	26 677	27 716
Total des agents pr ctrl routiers:	60 570	64 146
Durée contrôle par agents	57 254	58 308

### **2.1.3.5 Les résultats**

Malgré l'effort réalisé par toutes les unités de la Police en 2009, que ce soit par des actions préventives, des campagnes médiatiques ou par une présence accrue sur les routes, une augmentation des blessés graves est constatée (348 victimes, soit 121 de plus qu'en 2008). Le nombre de blessés légers est par contre en nette régression avec 752 victimes en 2009 contre 912 victimes en 2008.

La Police est intervenue lors de 8521 accidents de circulation et dans 2369 cas procès-verbal a été dressé. Dans 5257 cas, un constat à l'amiable a été établi.

En 2009, 49 personnes sont décédées dans des accidents de la route, ce qui représente une augmentation considérable du nombre de tués (en 2008 : 34).

Suite à l'introduction de la législation sur le retrait immédiat du permis de conduire en date du 1<sup>er</sup> octobre 2007, la Police a retiré 2236 permis de conduire durant l'année 2009 (en 2008 : 1953) détaillés comme suit:

- 1713 cas d'alcoolémie (en 2008 : 1421) ;
- 456 cas de vitesse (en 2008 : 425) ;
- 67 cas autres ; c.à.d. refus resp. alcool et vitesse (en 2008 : 67).

Sur base d'ordonnances délivrées par les Procureurs d'Etat, la Police a effectué 183 contrôles systématiques de tous les usagers (en 2008 : 206). Au total 17.069 personnes (en 2008 : 17.487) ont été contrôlées et 375 (en 2008 : 354) chauffeurs ont été verbalisés.

Le taux d'alcoolémie moyen des personnes en infraction était de 0,56 mg/l d'air expiré, le taux le plus élevé était de 1,39 mg/l. Notons que le taux maximum autorisé est de 0.25 mg/l resp. 0,10 mg/l pour certaines catégories de chauffeurs.

Durant l'année 2009, la Police a également établi 233 avertissements taxés (145 Euros / 2 points) pour l'infraction de circulation sous l'influence de l'alcool.

## **2.1.4 Les services spéciaux**

### **2.1.4.1 Les services centraux opérationnels**

Outre ses missions judiciaires la Police doit faire face à la gestion d'événements d'envergure que ce soit d'un point de vue sécuritaire, médiatique ou de besoins en ressources humaines. Ces missions spécifiques incombent le plus souvent aux services centraux suivants :

#### **Unité de Garde et de Réserve Mobile (UGRM)**

- comprend en outre le service « Palais », chargé de la sécurité des résidences de la Maison Grand-Ducale, les services « groupe canin » et « appui aérien » ;
- est chargée de missions de garde, de protection et de sécurité et constitue une réserve nationale pour appuyer les autres unités et services de police en cas de besoins ponctuels de personnel et de moyens spéciaux ;
- effectue les transports de détenus.

#### **Unité Centrale de Police de la Route (UCPR)**

- a une compétence spéciale sur une partie du réseau autoroutier et complète la surveillance de la circulation sur le réseau routier national, assurée par les services régionaux de police de la route
- assure en particulier les missions suivantes:
  - escortes diverses, en particulier au profit de la Maison Grand-Ducale, de courses cyclistes à caractère national et de transports exceptionnels ;
  - contrôles spéciaux (matières dangereuses, tachygraphe etc.) ;
  - participation à la gestion CITA ;
  - participation à l'instruction des fonctionnaires de la PGD en matière de circulation ;
  - participation à des campagnes d'éducation et de prévention routière dans les écoles.

#### **Unité Centrale de Police à l'Aéroport (UCPA)**

- outre les missions de lutte contre l'immigration clandestine et irrégulière et le contrôle aux frontières, a dans ses attributions la sécurité aéroportuaire et la police de l'air.

## **Unité Spéciale de la Police (USP)**

- constitue un appui national pour assister les autres unités et services de Police lorsque la gravité de l'infraction et la mise en danger pour les unités/services normaux de police resp. pour des tierces personnes le justifient ;
- est chargée de missions requérant des techniques d'action, d'observation et d'intervention particulières.

### **2.1.5 La Cour Grand-Ducale**

La Police effectue au profit de la Cour Grand-Ducale notamment des missions de protection des Maisons Grand-Ducales, des missions de protection rapprochée, des missions de service d'ordre et d'honneur, des missions d'escorte de circulation et d'escorte d'honneur. Ainsi les missions suivantes ont été assurées en 2009 :

- La protection des Maisons Grand-Ducales a été assurée 24/24 heures ;
- 7 escortes d'honneur ont été effectuées lors de remises de lettres de créance ;
- LLAARR ont été encadrés par la Police lors de la Visite d'État au Vietnam au mois de février 2009 ;
- Lors de 66 déplacements officiels et/ou privés sur le territoire national des membres de la Famille Grand-Ducale, la Police a effectué un service d'escorte et un service d'ordre et de sécurité ;
- Mis à part le service de sécurité presté lors du séjour annuel de la Famille Grand-Ducale à Cabasson (France), 4 déplacements de LLAARR à l'étranger ont été encadrés par une protection rapprochée de l'Unité Spéciale de la PGD.

### **2.1.6 Les visites officielles et réunions internationales**

En 2009, le Luxembourg a reçu :

- 2 visites d'Etat (en 2008 : 1 visite d'Etat) :
  - la Visite d'État de SE M le Président d'Italie, du 03 au 05 février 2009 et
  - la visite de SE Mme la Présidente d'Irlande, le 14 et 15 octobre 2009
- 87 visites officielles ou de travail (en 2008 : 79) pour lesquelles la Police a presté des escortes de circulation/sécurité, des services de sécurité/protection des lieux et des postes d'honneur. Dans 21 cas les hôtes étrangers ont bénéficié, selon une évaluation de la menace à leur rencontre, d'un dispositif de protection rapprochée.
- Les policiers de l'UGRM ont presté 3888 heures lors des services de sécurité et de protection au Centre de Conférence Kiem (CCK) organisés à l'occasion de 24 réunions réparties sur 25 jours (hormis les heures prestées lors des deux services de maintien de l'ordre) ainsi que plus de 800 heures de renforts aux unités régionales lors des services d'ordre et de sécurité aux Ministères et autres.

### **2.1.7 Les courses cyclistes**

Les 6 circonscriptions régionales et l'UCPR ont presté quelques 3000 heures pour l'encadrement des courses cyclistes (motards et occupations de postes statiques).

Avec des escortes de sécurité motorisées effectuées par l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) et des postes de circulation organisés par les commissariats locaux, la Police a contribué à la sécurité de 5 courses cyclistes de catégorie A (Skoda Tour de Luxembourg, Flèche du Sud, Championnats nationaux...) et à 2 randonnées cyclistes (Revanche de la Flèche du Sud et Charly Gaul).

Au niveau régional, les commissariats de proximité soutenus par les services de police de la route régionaux ont encadré au total 44 courses cyclistes : 26 courses sur route, 16 courses cyclocross et 2 courses VTT.

### **2.1.8 Les tribunaux et la Chambre des Députés**

La Police a presté 4515 heures de service huissier à l'occasion de 1551 audiences aux tribunaux de Luxembourg et 482 heures lors des 132 audiences aux tribunaux de Diekirch. 1086 heures de service huissier ont été prestées lors des 51 audiences à la Chambre des Députés.

### 2.1.8.1 Le transport de détenus / de fonds

Par rapport à 2008, le nombre de transports et de garde de personnes, respectivement d'escortes d'objets sensibles est détaillé comme suit :

Type de mission	Nombre 2008	Nombre 2009	Heures prestées 2008	Heures prestées 2009
Transports de détenus	6546	4202	26608	24530
Garde de détenus	382	52	2959	2553
Escortes de transports de fonds	5	1	170	6
Escortes de transports d'œuvres d'arts	0	2	0	8
Escortes militaires	2	5	8	16

Au total, plus de 27.100 heures ont été prestées presque exclusivement par l'Unité de Garde et de Réserve Mobile lors de ces services. Le transfert et l'extraction des détenus condamnés de manière définitive sont compris dans ces chiffres.

### 2.1.8.2 Les points sensibles

Environ 15.700 heures de service ont été prestées lors des patrouilles PUMA, dont la mission est le contrôle régulier de points sensibles comme les ambassades et les institutions européennes.

### 2.1.8.3 Les maîtres chiens

Les maîtres chiens ont participé avec leurs chiens « drogues » et « explosifs » à 45 contrôles d'envergure nationale (contrôles transfrontaliers, Hazeldonk) et ont effectué 71 postes de sécurité (plus de 483 heures de service pour la protection de lieux aux ministères, au Centre de Conférence Kiem, à la Synagogue...) ainsi que 12 avis de recherche.

En 2009, 106 (en 2008 : 72) missions de recherche de drogues ont été effectuées avec un total de 472 heures prestées (en 2008 : 228), lors desquelles les chiens drogues ont déposé au total près de 2 kilos de marijuana, 16 plantes de cannabis, 728 gr de haschisch, 142 gr d'héroïne et 85 gr de cocaïne.

Les chiens « explosifs » ont été engagés dans 53 missions de recherches d'explosifs (fouilles lors de visites, au tribunal...), ainsi que lors de 5 menaces à la bombe et de 2 alertes à la bombe.

Au total 2858 heures (en 2008 :1119) de patrouilles à pied et 1768 heures (en 2008 :1056) en véhicule de service ont été prestées.

En outre les maîtres chiens ont presté 357 heures lors de manifestations (Arcelor, agriculteurs...) et 206 heures lors de démonstrations devant du public dans le cadre de présentations de la Police (journée de la Police, portes ouvertes de commissariats, festivités locales).

En 2009, 2.008 heures des patrouilles de sécurité ont été effectuées à l'aéroport de Luxembourg et à la gare de Luxembourg. Une présence a été assurée 5 fois par semaine pendant 8 heures en alternant chaque jour la présence à l'aéroport et à la gare.

### 2.1.8.4 L'hélicoptère de Police

Au total l'hélicoptère de Police a effectué 718 heures de vol à l'occasion de 874 vols, dont 562 heures de patrouilles préventives sur l'ensemble du territoire (462 vols) et 275 heures de vol lors de missions opérationnelles (228 vols).

Les missions tactiques principales de l'année écoulée ont été les suivantes:

- appui des unités au sol (visites d'Etat, escortes, surveillances, contrôles d'interdictions de dépassements des poids lourds ou motos sur les autoroutes, appuis lors d'arrestations) ;
- appui lors d'accidents de la route, resp. de sinistres et d'accidents de travail ;
- recherche de personnes disparues ;
- l'évaluation du trafic routier (aux heures de pointe, aux aires de repos et lors d'événements sportifs tels que les courses à pieds, les courses cyclistes).

Lors de 81 missions de recherches (58 heures de vol), 6 personnes en fuite ou disparues ont pu être localisées ou interceptées grâce à l'engagement de l'hélicoptère de Police.

### **2.1.8.5 La Police des Étrangers**

Depuis l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2008 de la nouvelle loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration les chiffres en matière de police des étrangers se présentent comme suit pour l'année 2009 :

- 505 demandes d'asile ont été enregistrées ;
- 167 mesures de placements ont été prononcées ;
- 94 personnes ont été rapatriées ;
- Dans le cadre des « Transferts Dublin »,
- 98 personnes ont été refoulées ;
- 41 personnes ont été retournées au Grand-Duché (reprises Dublin) ;
- En 2009, 442 personnes ont fait l'objet d'une saisie au système EURODAC, dont 112 enregistrements ont été confirmés en tant que saisie déjà appliquée par un autre Etat membre.

### **2.1.8.6 Le maintien de l'ordre**

La Police a dû déployer un grand dispositif de maintien de l'ordre à l'occasion de 5 manifestations autorisées. Lors de certaines manifestations détaillées ci-après, des arroseuses ainsi que des policiers de la Police fédérale belge ont été appelés en renfort dans le cadre du traité Benelux.

- Manifestation « ARCELOR » à l'occasion de l'assemblée générale devant le siège général Arcelor Mittal à Luxembourg-Ville le 12 mai 2009.  
280 membres de la Police Grand-Ducale ainsi que des arroseuses avec équipage de la police belge ont été déployés. Environ 400 manifestants étaient présents ; Incidents : dégradations aux fenêtres et aux volets du siège d'Arcelor Mittal, un manifestant ayant escaladé la façade pour s'introduire dans le siège fût arrêté et relâché de suite après la manifestation, 1 journaliste fût blessé par la Police.
- Manifestation « OGBL » à Luxembourg-Ville le 16 mai 2009.  
300 policiers engagés ; pas d'incidents à noter.
- Manifestation « MELLECH BAUEREN » au Centre de Conférence Kiem le 22 juin 2009.  
470 policiers engagés; pas d'incidents majeurs à noter.
- Manifestation « GOODYEAR » le 13 juillet 2009.  
Selon des informations reçues et suite à la suppression de 800 emplois à Amiens en France une manifestation devait se tenir au Luxembourg lors d'une réunion chez Goodyear. La manifestation n'a finalement pas eu lieu au Luxembourg. Un dispositif d'une centaine de policiers avait cependant été prévu pour parer à toute éventualité.
- Manifestation « MELLECH BAUEREN » au Centre de Conférence Kiem le 19 octobre 2009.  
Au total plus de 800 membres de la PGD ainsi que 124 policiers belges avec équipement (2 pelotons, équipages arroseuses et 1 hélicoptère) étaient engagés dans le dispositif de maintien de l'ordre. Près de 2500 personnes avec 450 tracteurs ont manifesté ce jour là. L'événement s'est déroulé sans incident majeur.

A l'instar des années précédentes un grand dispositif de 250 policiers (plus de 2500 heures prestées) a été mis en place le 03 mai 2008 lors du 4<sup>ème</sup> Marathon ING à Luxembourg-Ville.

En 2009, des dispositifs de maintien de l'ordre de moindre envergure ont été organisés lors des matchs de qualification de l'équipe luxembourgeoise de football pour le Championnat du Monde 2010 contre la Lettonie et la Suisse.

Un dispositif de moindre envergure a été également mis en place lors des matchs de l'équipe luxembourgeoise des U21 contre celles des U21 d'Italie et de Hongrie.

## 2.2 La communication

### 2.2.1 Les campagnes de prévention

En 2009, diverses campagnes de moyenne envergure ont permis de positionner la Police de manière très flexible sur le plan de la prévention publique.

La communication à destination du citoyen, respectivement d'un groupe cible, a privilégié les canaux directs. Une meilleure interactivité et donc une meilleure compréhension du message ont été visés. Ainsi la Police était présente avec des stands d'information à l'occasion de nombreux événements socio-culturels et dans diverses foires.

Les différents messages de prévention ont été diffusés par affiche, brochure, fiche d'information, clip vidéo et sur internet. Les organes de presse ont systématiquement été invités à relayer les messages, revus évidemment par un point de vue de journaliste.

Le matériel d'information, imprimé ou audio-visuel (affiches, fiches d'information, clips vidéo ...) est généralement mis en forme par le Service Communication et Presse de la Police, sur base de contenus fournis par les spécialistes de la prévention. Les thèmes abordés en 2009 ont été:

- « Être vieux et vivre en sécurité » : prévention 3e âge en relation directe avec le projet « Seniore Sëcherheetsberooder » ;
- Abus d'alcool chez les jeunes (affiche et présence policière lors des manifestations « Picadilly » et « E-Lake ») ;
- Abus d'alcool au volant et conséquences pour les chauffeurs professionnels (action d'information sur l'aire d'autoroute à Capellen) ;
- « Enfants perdus – Schouerfouer » : action médiatisée en relation directe avec la présence des policiers, au poste de Police à la Schueberfouer ;
- « Loger en toute dignité » : campagne d'information dans la circonscription de Police d'Esch-sur-Alzette, moyennant un dépliant d'information en allemand, français et portugais et une présence soutenue dans les médias ;
- « Mendicité en groupe » : dépliant mis à la disposition des unités opérant surtout en milieu urbain et/ou aux alentours des grandes surfaces ;
- « Vol à la tire » : campagne d'affiches et dépliants, en partenariat avec l'Union Commerciale de la Ville de Luxembourg ;
- « Armes prohibées » : information utilisant un dépliant distribué de façon ciblée dans la Circonscription régionale d'Esch-sur-Alzette ;
- « La criminalité liée à l'internet » : participation au projet CASES du Ministère de l'Economie.

Une attention particulière a été réservée au problème de la violence chez les adolescents. Le Service Communication et Presse a réalisé, en collaboration avec le service de prévention de la Police de Grevenmacher, un clip vidéo diffusé sur internet sur les « Schoulbusbegleeder », en partenariat avec la communauté scolaire d'Echternach.

Le courage civil a fait l'objet d'un projet de partenariat avec le Lycée Technique du Centre, les CFL et la Ville de Luxembourg. Comment réagir face au racketing, au vandalisme et à la violence? C'est la question qui est posée dans trois clips vidéo, conçus et joués par les élèves du LTC et réalisés par la Police. Ces courts métrages sont des éléments de support didactique destinés à être mis à la disposition des enseignants et des policiers dans le cadre des séquences de prévention contre la violence dans les établissements scolaires secondaires. Un livret pédagogique, à élaborer par des enseignants, a accompagné le DVD.

En matière de lutte contre les cambriolages, la brochure sur la prévention technique / électronique, ainsi que les dépliants sur la prévention comportementale et les compétences de la Police ont été réédités. Comme les années précédentes, le Service de Prévention était présent à la Foire du Logement pour sensibiliser le citoyen.

Finalement, les sujets d'actualité au niveau de la sécurité routière n'ont pas manqué. Des campagnes mensuelles thématiques ont évoqué la sécurité des piétons et des motards, l'alcool au volant, la vitesse excessive, les pneus et l'éclairage, ainsi que les précautions à prendre lors de la rentrée des classes. La Police a réalisé des clips vidéo sur la sécurité à moto, les piétons et la rentrée des classes.

## 2.2.2 Les comités de prévention

Comme prévu dans le cadre du règlement grand-ducal du 17 juillet 2000 sur la création de comités de prévention, 37 réunions au niveau local ou régional ont eu lieu en 2009 dans les différentes régions et communes du Luxembourg, auxquelles les directions des circonscriptions régionales ont participé. Les comités de prévention poursuivent des actions très diversifiées sur des problèmes spécifiques rencontrés dans les différentes communes.

Outre la mise en place d'un programme national en matière de lutte contre les cambriolages, différents projets de prévention organisés dans les circonscriptions régionales méritent d'être soulevés particulièrement:

### La circonscription régionale de Capellen

En 2009, le programme de prévention contre la violence dans les écoles a démarré. La circonscription régionale de Capellen a été la dernière à introduire ce programme parmi les 6 circonscriptions régionales.

Lors d'un concert rock à Eischen (Memorial Ben Reding) réunissant beaucoup de jeunes gens, la Police était présente avec un stand d'information et un parcours de simulation d'imprégnation alcoolique en go-kart, afin de sensibiliser les adolescents aux risques de la consommation excessive d'alcool.

Un projet dénommé « De sechere Schoulwee » a été effectué dans les écoles de la commune de Steinfort. Un concours de dessin a été organisé auparavant avec les élèves d'une classe du 2<sup>e</sup> cycle de l'école fondamentale. Les motifs étaient des voitures de parents en stationnement interdit aux alentours de l'école. Les trois meilleurs dessins ont été choisis pour être imprimés sur un format de carte postale. Au verso de ces cartes le message suivant a été indiqué en 5 langues : « Parkt net op eisem Wee w.e.g. ». Lors d'une action « coup de poing » les cartes ont été distribuées à la fin des cours par les enfants aux parents arrivant en voiture à l'école et ce en présence de la police. A Kehlen la même action a été organisée, mais cette fois-ci par le parlement des écoliers (Schülerparlament).

Sur l'aire de Capellen (autoroute A6) en direction de Luxembourg une action préventive contre l'alcool au volant des chauffeurs professionnels a été effectuée par le CP Capellen. A cet effet un dépliant en 3 langues a été élaboré et distribué aux camionneurs.

Au cours des mois de juillet et août une formation spécifique en matière d'instruction routière pour personnes âgées a été effectuée au siège de la Sécurité Routière à Bertrange. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation des conseillers de sécurité au service des personnes âgées (Seniorenversicherungsberater).

En novembre les services de prévention des circonscriptions régionales Capellen et Mersch, en collaboration avec les conseillers de sécurité au service des personnes âgées, étaient présents durant 3 jours au centre commercial Topaze à Mersch afin de sensibiliser le public à la prévention contre les cambriolages, les vols simples, la mendicité et les arnaques.

### La circonscription régionale de Diekirch

Le Comité politique de la Nordstad a décidé en juin 2008 ensemble avec la Police de lancer le développement d'un plan d'action pour la Nordstad. Les six communes de la Nordstad (Bettendorf, Colmar-Berg, Diekirch, Erpeldange, Ettelbruck et Schieren) et la Police ont organisé un sondage auprès de la population de la Nordstad (décembre 2008 – février 2009).

Le plan local de sécurité Nordstad a pris effet le 1er janvier 2010 et une évaluation finale des mesures sera réalisée à partir du 1er janvier 2012. La direction régionale de la Police de la Circonscription de Diekirch en général et les membres des Commissariats de Proximité de Diekirch et d'Ettelbruck et les membres du Centre d'Intervention de Diekirch en particulier s'engagent à atteindre les objectifs suivants :

- Diminution des vols, des actes de vandalisme, des vols liés aux véhicules et des cambriolages ;
- Diminution des actes de violences, des agressions et du tapage nocturne ;
- Efforts en matière de lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants ;
- Amélioration de la sécurité routière ;
- Amélioration de la disponibilité des services de Police et de la communication avec le public ;

- Le programme anti-violence « Faustlos » a été mis en place au niveau de l'école fondamentale dans les 34 communes faisant partie du Plan Régional de Sécurité.

Un projet a été réalisé avec l'école fondamentale « Schoulkauz » à Wilwerwiltz. Le but de cette action est de créer des possibilités de divertissement pendant la pause scolaire, de faciliter une expérience positive, d'intensifier l'estime de soi-même, de vaincre des blocages, de canaliser des agressions, d'accepter des règles et d'améliorer le climat à l'école. La cour de récréation a été aménagée et égayée ensemble avec le bureau de prévention et la maison des jeunes de Diekirch pour constituer maintenant un milieu attractif, éveilleur et populaire.

Un autre projet a été réalisé avec le Lycée Classique de Diekirch ayant eu pour objectif d'attirer l'attention des élèves et des parents sur les conséquences néfastes de l'alcool (création d'un calendrier, des cartes postales, distribution de gadgets, etc).

La formation des conseillers de sécurité au service des personnes âgées (Seniorensicherheitsberater) a été clôturée avec succès fin 2009. La formation des 9 conseillers a mis l'accent sur l'organisation de la Police, les vols et les combines frauduleuses, le bon maniement avec l'argent liquide et des cartes de crédit, les ventes de porte à porte et les cambriolages.

### **La circonscription régionale d'Esch-sur-Alzette**

Lors des discussions dans les comités de prévention de la circonscription régionale d'Esch/Alzette, les autorités locales ont mis une priorité sur les problèmes ayant trait à l'ordre et à la sécurité publics. En effet, les autorités locales sont souvent interpellées par les citoyens pour leur soumettre les problèmes, tels qu'ils les ont vécus. De ce fait, les comités de prévention permettent de comparer le sentiment de sécurité subjectif des citoyens aux constatations objectives des statistiques policières et d'en tirer les conclusions nécessaires au niveau local.

A nouveau, un des sujets importants était celui du tapage nocturne. D'une part les communes ne veulent pas devenir des cités dortoirs et d'autre part, les citoyens ne veulent pas être dérangés dans leur repos nocturne. Dans la société d'aujourd'hui, les deux points de vue semblent difficilement conciliables. La Police se retrouve souvent au milieu d'intérêts divergents avec des difficultés pour incriminer l'infraction.

Bon nombre de sujets dans les comités de prévention se sont articulés autour de la sécurité en matière de la circulation routière. Suite aux doléances des autorités locales, la Police a installé plusieurs fois l'appareil de mesurage anonyme du nombre de véhicules ainsi que des vitesses roulées à un endroit précis (appareil dénommé VIACOUNT). Les résultats fournis sont toujours très appréciés vu qu'ils permettent de constater le bien fondé des affirmations et le cas échéant de cibler les contrôles de la Police.

Un autre problème qui concerne les autorités communales est le vandalisme. La Police a constaté qu'en 2009, celui-ci a cessé d'augmenter. La plus grande partie des dommages est toutefois subie par les particuliers, vu que la majorité des faits de vandalisme sont des dégradations de véhicules. Néanmoins, les installations publiques subissent également des dégâts non négligeables.

Dans le domaine de la prévention, le service prévention de la direction régionale offre maintenant les cours du programme de prévention de la violence auprès de toutes les classes de septième de presque tous les lycées de la région. Durant l'année 2009, le lycée technique Nic Biver de Dudelange ainsi que le lycée technique Mathias Adam de Pétange ont complété la liste. Le programme de prévention de la toxicomanie a été dispensé sur demande à une très grande partie des classes de sixième primaire dans la circonscription.

Dans le domaine du projet « Seniorensicherheitsberater » élaboré par la circonscription régionale d'Esch/Alzette en 2006, l'équipe des conseillers de Dudelange a été complétée.

### **La circonscription régionale de Grevenmacher**

Après la commune de Betzdorf en 2008, le projet « Schoulbusbegleeder » est mis en place, à Echternach, à Consdorf et à Contern. Les résultats et feedbacks obtenus sont très encourageants et des communes candidates pour 2010 sont nombreuses.



## La circonscription régionale de Luxembourg

### 1) Comité de prévention Ville de Luxembourg :

Le comité de prévention de la Ville de Luxembourg s'est réuni à deux reprises en 2009.

- Dans le cadre de la mendicité, la direction régionale de Luxembourg a élaboré un dépliant ayant pour but d'attirer l'attention des citoyens sur la mendicité organisée.
- Un bilan du projet « conseiller en sécurité des seniors » a été présenté pour la Ville de Luxembourg. Le programme a été traduit en français afin d'atteindre également le public francophone. Les cours ont été tenus au cours des mois d'octobre et novembre avec une remise des diplômes le 26 novembre 2009. Un deuxième groupe francophone sera éventuellement formé par la suite. Actuellement environ 25 personnes sont formées pour dispenser des cours. Tous les conseillers sont encadrés et suivis par le bureau de prévention de la circonscription régionale de Luxembourg.
- Le projet « Courage civil » du Service Prévention de la direction régionale de Luxembourg a été présenté en collaboration avec les partenaires suivants : LTC, CFL et VDL. Le projet avait pour but de faire prendre conscience des infractions actuelles, de sensibiliser les adultes et adolescents, de démontrer les possibilités d'aides ainsi que de favoriser le courage civil dans notre société. Après enregistrement d'infractions mises en scènes et filmées à l'aide de caméras cachées, les citoyens ont été interviewés. En outre un livret pédagogique a été élaboré.

### 2) Comité de prévention Hesperange:

Le comité de prévention de la commune de Hesperange s'est réuni une fois en 2009.

- La commune de Hesperange a diffusé le même message en matière de mendicité organisée que la Ville de Luxembourg en utilisant le dépliant de la direction régionale de Luxembourg.

### 3) Comité de prévention Walferdange:

Le comité de prévention de la commune de Walferdange s'est réuni une fois en 2009.

- La campagne à l'intention des jeunes (Projet Drehscheibe –Informations concernant la protection de la jeunesse) a été présentée aux membres du comité. Ce projet résulte d'une collaboration entre les communes de la circonscription régionale de Luxembourg et le Parquet de Luxembourg - Service Jeunesse - sur différents sujets notamment sur les stupéfiants, alcool, tabac, armes, discos/café et sexualité.

## La circonscription régionale de Mersch

Au sein des comités de prévention, les problèmes abordés le plus fréquemment étaient liés à la circulation routière, ainsi qu'aux actes de vandalisme. Grâce à une bonne collaboration directe entre les administrations communales concernées et la Police, des solutions ont pu être trouvées dans la majorité des cas.

Quant aux projets en matière de prévention, il y a lieu de citer les événements suivants qui ont tous eu un certain impact au niveau local, même si l'initiative n'émane pas forcément du comité de prévention:

- Pendant une semaine entière, une sensibilisation en matière de sécurité dans le transport scolaire a eu lieu dans la commune d'Useldange;
- La Police était présente avec un stand d'information à la 2<sup>e</sup> édition du "Lernfest" qui a eu lieu le 7 juin 2009 à Redange avec plus de 5000 visiteurs;
- En novembre 2009, le service de prévention de la circonscription régionale de Mersch, en collaboration avec celui de la circonscription de Capellen et avec plusieurs conseillers à la sécurité pour personnes âgées, a effectué une sensibilisation en matière de mendicité, pickpocket et vol par ruse au centre commercial "Topaze" à Mersch.

### 2.2.3 L'Internet

Le portail web de la Police ([www.police.lu](http://www.police.lu)) reste un atout majeur de la communication externe. Depuis la mise en ligne de la plate forme audio-visuelle PoliceTV en août 2007, le succès du site a pu être plus que consolidé. En 2009 une quarantaine de nouveaux clips vidéo ont pu être réalisés et diffusés.

Le nombre des visites mensuelles sur [www.police.lu](http://www.police.lu) continue de tourner autour des 100.000 en moyenne, générant plus de 48,5 millions de « hits » pour toute l'année.

La majorité des visiteurs accédant au site sont enregistrés sous adresse IP luxembourgeoise.

La rubrique la plus sollicitée reste le bulletin de presse quotidien de la Police, suivi des contrôles radar et du commissariat virtuel, qui est sollicité plus que jamais par des citoyens internautes : plus de 12.600 contacts ont pu être enregistrés, dont près de 4.200 pour notifier un fait, s'informer sur tel ou tel sujet, signaler un objet perdu ou retrouvé ou donnant suite à un appel à témoins.

La quasi-totalité des demandes de recrutement en vue de l'admission à l'examen d'accès à l'École de Police ont été introduites par la voie électronique.

Quelques 5.500 informations routières ont transité par l'internet de la Police vers leur destinataire final.

## 2.2.4 L'Intranet

La Police est en quête d'une communication interne de plus en plus rapide et précise et continue à tabler sur son site Intranet, désormais première source d'information interne du personnel. Ce moyen a encore l'avantage de réduire de manière significative la consommation de papier.

En moyenne journalière, weekends, jours fériés et périodes de vacances inclus, le site reçoit plus de 1.100 visites pour la consultation de documents administratifs et d'informations opérationnelles incontournables pour le personnel de service.

- Mis à part le téléchargement des formulaires, la consultation des rubriques traitant les enquêtes, les avis de recherche, les arrestations ou les nouveaux modes opératoires sont les informations les plus sélectionnées.

Une analyse approfondie du site Intranet avait été entamée fin 2008, avec comme objectif un réaménagement du système actuel au niveau de la structure, des contenus mais également de la présentation. Depuis lors un cahier des charges a été établi, les travaux de restructuration sont en cours, et une version test du nouveau site a pu être implémentée par la société en charge du projet. La mise en ligne se fera dès les premières semaines de 2010.

Ce rafraîchissement du site électronique interne, victime de son propre succès, garantit aux utilisateurs un accès plus direct aux différentes rubriques, une navigation plus transparente et plus flexible, notamment par l'installation d'un moteur de recherche plus performant.

## 2.3 L'administration

Le tableau comparatif avec les chiffres des années précédentes montre l'évolution des activités administratives de la Police des activités administratives proviennent de l'application informatique CORRES, logiciel de gestion et de suivi du courrier administratif de la Police Grand-Ducale.

### Evolution des activités administratives depuis 2004

Année:	Nombre de dossiers					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
documents internes	24.010	23.904	24.045	27.315	25.717	28.114
requêtes de particuliers	2.115	1.924	2.034	2.001	2.508	2.509
requêtes d'organes externes	52.646	53.078	57.880	58.979	28.639	25.364
<b>Total :</b>	<b>78.771</b>	<b>78.906</b>	<b>83.959</b>	<b>88.295</b>	<b>56.864</b>	<b>55.987</b>
<b>Variation nombre :</b>	/	+ 135	+ 5.053	+ 4.336	-31.431	-877
<b>Variation % :</b>	/	+ 0,17%	+ 6,40%	+ 5,16%	-35,60%	-1,54%

Année:	Nombre de pièces					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
documents internes	45.123	44.724	44.139	47.884	47.146	53.576
requêtes de particuliers	4.562	4.188	4.550	4.717	5.486	5.751
requêtes d'organes externes	77.531	77.124	77.988	78.806	48.273	45.203
<b>Total :</b>	<b>127.216</b>	<b>126.036</b>	<b>126.677</b>	<b>131.407</b>	<b>100.905</b>	<b>104.530</b>
<b>Variation nombre :</b>	/	- 1.180	+ 641	+ 4.730	-30.502	3.625
<b>Variation % :</b>	/	- 0,93%	+ 0,50%	+ 3,73%	-23,21%	+ 3,59 %

*Explications quant à l'établissement d'un dossier ou d'une pièce:*

*D'un côté est inscrite la correspondance interne, les documents, notamment rapports, dont l'initiateur est un membre de la Police. Les procès-verbaux, à moins qu'ils ne soient adressés à une autre unité pour continuation d'enquête, ne sont pas saisis dans cette application. De l'autre côté toute correspondance adressée à la Police par un organe externe ou par un particulier est enregistré.*

*Pour chaque document, respectivement requête, sont créés un dossier et une pièce. Par exemple une requête d'une administration judiciaire entraîne la création d'un dossier et d'une pièce. Le nombre des pièces est bien plus élevé que le nombre des dossiers, car un dossier peut parcourir plusieurs unités et pour chaque complément d'enquête une pièce supplémentaire, représentant un rapport, est ajoutée.*

*Les chiffres sont basés sur les pièces qui ont été créées en 2009. De ce fait y figurent 2.650 dossiers d'avant 2009, mais qui ont été traités ou clôturés cette année.*

### **2.3.1 Analyse globale**

En 2009, le nombre total de dossiers a légèrement diminué de -877 soit -1,54% par rapport à 2008. Cette baisse est principalement due aux requêtes externes (en 2008 : 28.639 et en 2009 : 25.364 équivalent à -11,44%). Le nombre de dossiers de requêtes de particuliers est stagnant. Le nombre des dossiers internes a légèrement augmenté (en 2008 : 25717 et en 2009 : 28.114 équivalent à 9,32%). En ce qui concerne le nombre de pièces, on constate le même phénomène avec une légère hausse par rapport à l'année 2008.

### **2.3.2 Les documents internes**

Par documents internes on entend tous les dossiers avec les pièces ajoutées qui n'ont pas été créés sur requête d'un correspondant externe. En général il s'agit de documents, notamment rapports, qui sont établis sur initiative d'une unité de Police. Les procès-verbaux, à moins qu'ils ne soient adressés à une autre unité pour continuation d'enquête, ne sont pas saisis. Par rapport à l'année 2008, la Police enregistre une hausse de 2.397 (+ 9,32%) dossiers et une augmentation de + 6.430 (+ 13,64%) pièces. (en 2008 : 25.717 dossiers et 47.146 pièces)

### **2.3.3 Les requêtes**

#### **2.3.3.1 Les requêtes de particuliers**

Par requêtes de particuliers, on entend tous les dossiers avec les pièces ajoutées qui sont créés lorsqu'une requête est adressée à la Police par un particulier. Avec un total de 2.509 dossiers et 5.751 pièces en 2009, on constate une stagnation (+1 dossiers ce qui équivaut à +0,04%). En ce qui concerne les pièces, on constate une légère augmentation de +265 pièces ce qui équivaut à +4,83%. (en 2008 : 2.508 dossiers et 5.486 pièces)

### 2.3.3.2 Les requêtes d'organes externes

Par requêtes d'organes externes, on entend tous les dossiers avec les pièces ajoutées qui sont créés à la suite d'une requête adressée à la Police par un organe externe, c'est-à-dire une administration ou institution.

Type d'administration:	Nombre de dossiers	Nombre de pièces
Parquet	8.681	16.030
Parquet Général	4.638	9.002
Administrations communales	3.350	3.841
Interpol	3.140	5.740
Ministère de la Justice	1.199	2.210
Juge d'Instruction	1.157	2.664
Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration	723	954
Ministère des Transports	405	900
Ministère des Travaux Publics	343	480
Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur	340	745
Sirène Etranger	335	627
Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale	295	647
Europol	201	369
Union Européenne	200	357
Autres ministères	192	401
Autres	165	236
<b>Total en 2008:</b>	<b>25.364</b>	<b>45.203</b>

Avec un total de 25.364 dossiers et 45.203 pièces en 2009, nous constatons une légère baisse de -3.275 dossiers ce qui équivaut à -11,4% et une diminution de -3.070 pièces, ce qui équivaut à -6,4% (en 2008 : 28.639 dossiers et 48.273 pièces).

### 2.3.3.3 Dossiers les plus nombreux (Top 10)

Ci-dessous le tableau avec les 10 plus nombreux types de dossiers sur base de tous les dossiers et pièces qui ont été créés en 2009 par la Police.

Type dossier:	Nombre de dossiers	Nombre de pièces
Continuation d'enquête	8.856	16.327
Enquêtes pénales	4.258	7.338
Permis	4.053	7.928
Interpol	3.356	6.330
Enquête administrative	2.959	6.530
Documentation	2.904	5.844
Notice-étranger (Fremdennotiz)	2.818	2.984
Enquête pour administration communale	2.547	2.786
Avertissement taxé	2.465	6.529
Notification pour parquet	2.254	3.512
Autres :	19.517	38.422
<b>Total en 2009</b>	<b>55.987</b>	<b>104.530</b>

Nous remarquons que le volet des différentes enquêtes avec un chiffre de 18.620 représentent plus d'un 1/3 soit 33,25 % de tous les dossiers en 2009.

## **2.4 La coopération policière dans l'Union Européenne**

### **2.4.1 L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice<sup>1</sup>**

Dans le domaine de la sécurité intérieure dans l'Union Européenne (UE), les faits marquants en 2009 étaient les suivants :

#### **Coopération policière**

Au Conseil européen de décembre 2009, l'UE s'est doté du programme de Stockholm qui fixe les priorités de l'action de l'UE dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice pour les cinq prochaines années (2010-2014). Il place le citoyen au cœur de l'action de l'UE et aborde entre autres, les questions de la citoyenneté, de la justice et de la sécurité, ainsi que de l'asile, des migrations et de la dimension extérieure de la justice et des affaires intérieures.

Aussi, l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne le 1<sup>er</sup> décembre 2009 a amené pour l'espace de liberté, de sécurité et de justice de nombreux changements, tant au niveau des compétences de l'UE que des procédures.

Le Conseil a adopté une décision approuvant la signature et l'application provisoire d'un accord avec l'Islande et la Norvège relative à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière. L'Islande et la Norvège ont demandé à être associées aux mécanismes de coopération policière et judiciaire entre les pays de l'UE mis en place en application des décisions 2008/615/JAI et 2008/616/JAI (textes Prüm). Certaines dispositions seront appliquées à titre provisoire en attendant la conclusion formelle de l'accord et son entrée en vigueur.

#### **Echange d'informations**

Le Conseil a élaboré une stratégie de gestion de l'information dans le domaine de la sécurité intérieure. Associée aux priorités de l'UE en matière de justice et d'affaires intérieures, et notamment dans le domaine de la sécurité intérieure, la stratégie de gestion de l'information permettra de donner à l'Union une méthodologie et les autorités compétentes pourront mettre en œuvre de manière efficace les évolutions que connaîtra la politique relative à l'échange d'informations. La stratégie de gestion de l'information sera complétée par une liste de mesures ou une feuille de route définissant concrètement les objectifs, les processus, les rôles et les délais.

#### **Schengen**

Le Conseil a avalisé une proposition de règlement et une décision du Conseil portant création d'un mécanisme d'évaluation destiné à contrôler l'application de l'acquis de Schengen, dont l'objectif général est d'améliorer les évaluations Schengen actuelles.

#### **Prévention**

Le Conseil a adopté une décision modifiant la structure du Réseau européen de prévention de la criminalité (REPC), instauré en 2001. Il est ressorti de l'évaluation externe réalisée en 2008-2009 que les représentants nationaux doivent s'investir davantage dans les activités du réseau. La structure du réseau est modifiée sous plusieurs aspects: points de contact, secrétariat et conseil d'administration (structure et tâches, y compris la désignation de son président). Les objectifs principaux du REPC sont de développer des mesures de prévention de la criminalité, échanger les meilleures pratiques et renforcer le réseau composé des autorités nationales compétentes. Ses tâches sont principalement axées sur la délinquance chez les jeunes, la criminalité urbaine et celle liée à la drogue.

#### **Décisions concernant Europol**

Le Conseil a adopté une décision portant création de l'Office européen de Police (Europol) en vertu de laquelle Europol devient une agence communautaire à compter du 1er janvier 2010. Le changement de statut, qui fait suite à l'accord politique dégagé au sein du Conseil en avril 2008, vise à améliorer le fonctionnement opérationnel et administratif d'Europol. La décision étend également le

---

<sup>1</sup> Source : Conseil de l'Union européenne

mandat d'Europol aux formes graves de criminalité qui ne sont pas strictement liées à la criminalité organisée, en vue de faciliter le soutien apporté par Europol aux Etats membres pour les enquêtes pénales transfrontières lorsque l'implication de la criminalité organisée n'est pas démontrée dès le départ. Europol sera financé par le budget général de l'Union européenne. Le rôle du Parlement européen dans le contrôle d'Europol sera accru et le contrôle démocratique auquel est soumis Europol sur le plan européen sera également renforcé. Dans le cadre de cette transformation en agence européenne, le Conseil a également approuvé plusieurs décisions concernant Europol, ayant trait:

- à la fixation des règles relatives à la sélection du directeur et des directeurs adjoints d'Europol, au renouvellement de leur mandat ainsi qu'à leur révocation;
- aux conditions relatives au traitement des données;
- aux règles relatives à la protection de la confidentialité des informations;
- aux règles d'application relatives aux fichiers de travail à des fins d'analyse par Europol;
- aux dispositions d'application régissant les relations d'Europol avec ses partenaires, notamment l'échange de données à caractère personnel et d'informations classifiées;
- à la liste des Etats tiers et organisations avec lesquels Europol conclut des accords;
- à l'approbation du règlement intérieur adopté par l'Autorité de contrôle commune d'Europol.

### **Gestion civile des crises**

Le Conseil a approuvé un rapport intitulé "Développer et renforcer la coopération entre le volet "Justice et affaires intérieures" et la gestion civile des crises dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense". Les juges, les procureurs, les policiers et les administrateurs civils des Etats membres de l'UE contribuent de manière importante à la prévention des conflits et à la reconstruction des Etats dans les zones de conflits, dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense. Les ressources humaines affectées aux missions civiles de gestion des crises dans le cadre de la PESD proviennent principalement du secteur Justice et affaires intérieures.

### **Police scientifique**

Le Conseil a adopté une décision-cadre relative à l'accréditation des prestataires de services de police scientifique menant des activités de laboratoire. La décision-cadre a pour objectif de garantir que les résultats d'activités de laboratoire menées dans un Etat membre par des fournisseurs de services de police scientifique accrédités soient reconnus dans tout autre Etat membre par les autorités chargées de la prévention et du dépiage des infractions pénales ou des enquêtes en la matière. A cette fin, un organisme national d'accréditation instauré dans chaque Etat membre accrédite les fournisseurs de services de police scientifique menant des activités de laboratoire en certifiant leur conformité à la norme ISO applicable.

### **SIS II**

Suite aux retards accumulés, à plusieurs reprises, le Conseil s'est penché sur l'évolution du dossier SIS II. Le système d'information Schengen de 2e génération est entré dans la phase des tests de fonctionnement en fin 2009. Pour le cas d'un échec, les préparatifs ont été lancés pour un scénario alternatif.

### **Agence informatique**

Les négociations ont été entamées sur une agence des systèmes d'information à grande échelle qui serait chargée de la gestion opérationnelle du VIS, du SIS II et d'EURODAC, le système informatique servant à comparer les empreintes digitales des demandeurs d'asile et des immigrants clandestins, afin de faciliter l'application du règlement de Dublin II, qui permet de déterminer l'Etat membre responsable de l'examen de la demande d'asile. La nouvelle agence serait également chargée des aspects opérationnels de tout autre système informatique à grande échelle qui sera développé dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice.

### **Terrorisme**

- En novembre le Conseil a adopté une version révisée du plan d'action de lutte contre le terrorisme de l'Union terroriste et a confirmé la validité de la stratégie de lutte contre le terrorisme.

- Les travaux dans le domaine de la sécurité des explosifs ainsi que les actions visant à lutter contre la radicalisation ont été poursuivis. Dans le domaine du renforcement de la sécurité des matériaux CBRN dans l'Union européenne, la Commission a soumis au Conseil en juin 2009 une communication ainsi qu'un plan d'action. Dans ses conclusions adoptées en novembre 2009, le Conseil invite la Commission et les Etats membres à entreprendre la mise en œuvre du plan d'action afin de renforcer les mesures de prévention, de détection et de réponse dans le domaine des risques et menaces CBRN. Une attention particulière devrait être accordée aux actions clés dont la mise en œuvre devrait débuter en 2010.
- Des visites dans les Etats membres ont été organisées dans le cadre du deuxième round de l'évaluation par les pairs dont l'objectif est la préparation et la gestion des conséquences d'un attentat. Un rapport final sur le résultat des évaluations sera publié en 2010.
- La Coopération entre l'UE et les pays des Balkans occidentaux dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée a été poursuivie. Un questionnaire a été envoyé aux pays participants des Balkans occidentaux aux fins d'une évaluation de leurs structures de lutte contre le terrorisme. Sur la base des réponses au questionnaire et des missions effectuées dans ces pays, des entrevues bilatérales seront organisées au printemps 2010 afin d'approfondir les discussions.
- A la suite de la décision prise par le président des États-Unis d'Amérique de fermer le centre de détention de Guantanamo et d'ordonner le réexamen des politiques en matière de détention, de jugement, de transfert et d'interrogatoire dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le Conseil et les représentants des gouvernements des Etats membres ont adopté le 4 juin 2009 des conclusions sur la fermeture de Guantanamo. Dans ces conclusions, les États membres disposés à accueillir d'anciens détenus sont invités à envisager de n'accepter que les anciens détenus qui entrent dans la catégorie personnes déclarées "cleared for release" qui, pour des raisons impérieuses, ne peuvent rentrer dans leur pays d'origine, mais ont exprimé le souhait d'être accueillies par l'un des États membres de l'UE ou des pays associés à l'espace Schengen. Les États membres d'accueil sont également invités à favoriser l'intégration des personnes concernées au moyen de mesures appropriées, tout en respectant pleinement les droits de l'homme et les libertés fondamentales de ces personnes. Par ailleurs, les États membres d'accueil sont appelés à prendre en considération les préoccupations en matière d'ordre et de sécurité publics, en particulier celles des autres États membres, de façon à éviter que des anciens détenus compromettent l'ordre public ou la sécurité intérieure des États membres et des pays associés à l'espace Schengen. Dans ce contexte, les conclusions soulignent l'importance que l'ensemble des États membres et des pays associés à l'espace Schengen procèdent à un échange d'informations par les voies existantes, tant avant qu'une décision d'accueillir d'anciens détenus ne soit prise qu'après qu'une telle décision a été rendue. C'est à cette fin qu'un mécanisme d'échange d'informations concernant les anciens détenus de Guantanamo a été adopté. Le 15 juin, l'Union européenne et ses Etats membres et les Etats-Unis ont adopté une déclaration commune sur la fermeture du centre de détention de Guantanamo et sur l'avenir de la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.
- Accord UE/États-Unis concernant le traitement et le transfert de données de messagerie financière à des fins d'enquêtes en matière de lutte contre le terrorisme : Cet accord a été signé fin 2009. Il vise à continuer de permettre au département du Trésor des États-Unis de recevoir des données de messagerie financière européenne à des fins d'enquêtes en matière de lutte contre le terrorisme tout en assurant un niveau adéquat de protection des données. Les demandes des États-Unis doivent être vérifiées par l'autorité compétente des États membres de l'UE concernés, elles doivent justifier en quoi les données sont nécessaires et être adaptées aussi strictement que possible. L'accord prévoit aussi une procédure de réexamen conjoint, des possibilités de recours et une clause de suspension. L'accord est temporaire. Il sera appliqué à titre provisoire à partir du 1er février 2010 et expirera le 31 octobre 2010 au plus tard. Le Parlement européen doit approuver la conclusion formelle de cet accord temporaire.

## **2.4.2 La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes**

### **2.4.2.1 Les opérations pour le maintien de la paix**

Les Balkans restent un endroit de tout premier choix en ce qui concerne la participation de membres de la Police aux opérations pour le maintien de la Paix (OMP). En 2009, 4 fonctionnaires ont participé à la mission EULEX Kosovo.

En 2009, la Police a également participé aux opérations de l'Union Européenne suivantes :

- 5 policiers à la mission UE de monitoring en Géorgie ;
- 1 policier à la mission EUBAM Rafah.

### 2.4.2.2 Les missions FRONTEX

En 2009, la Police Grand-Ducale a participé à un certain nombre d'opérations et d'activités de l'Agence FRONTEX.

Opérations :

- Joint opération HAMMER (phase 4 et 5) : 2 participations
- Opération NEPTUN : 1 participation

Formations :

- RABIT (formation de base) : 5 participations
- Mid-level course : 1 participation
- False document specialist courses : 2 participations

Groupes de travail :

- FRONTEX risk analyses network : 4 participations
- European training day : 4 participations

Management :

- Board meetings : 4 participations
- Management board working group : 1 participation

A côté des opérations, formations et réunions de travail reprises in extenso ci-dessus, la Police Grand-Ducale a participé à plusieurs séminaires organisés par l'Agence FRONTEX dans des domaines comme la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de contrôle frontalier. Il s'y ajoute que la Police établit mensuellement des fichiers statistiques et les analyses y afférentes dans le cadre du projet FRAN d'analyse des risques.

Actuellement le Luxembourg s'est engagé à mettre à disposition de FRONTEX en cas de besoin divers équipements techniques dans le domaine de la vérification des documents de voyage. De même, un avion du type CESSNA 208 GRAND CARAVAN est régulièrement sollicité par FRONTEX, notamment lors des opérations conjointes (JO HERA ; JO NAUTILUS ; JO POSEIDON ; JO JUPITER ; JO NEPTUN ; JO SATURN) ayant comme mission la surveillance des frontières terrestres et maritimes. Les heures de vol en mission sont en grande partie financées par le Luxembourg.

### 2.4.2.3 Le traité Benelux / les contrôles trafic / Hazeldonk

Dans le cadre du traité Benelux, 36 actions et/ou demandes d'entraide ont été réalisées :

- 25 demandes d'entraide policière, tel le maintien de l'ordre, demandes de chiens de pistage/drogues ou lors de dispositifs spéciaux (départs en vacances, contrôles lors de fêtes...). Plusieurs de ces actions ont été combinées avec les opérations susmentionnées.
- 11 missions de protection rapprochée ont été effectuées dans le cadre Benelux.
- 5 actions communes Belgique, France, Luxembourg ; « opérations FIPA » dans le cadre du contrôle du trafic transfrontalier entre la Belgique, le Luxembourg et la France et 5 actions Hazeldonk dans le domaine du trafic de stupéfiants entre les pays du Benelux, la France et l'Allemagne ont eu lieu.

Résultats	Luxembourg
voitures contrôlées	7092
trains contrôlés	43
personnes contrôlées	8919
personnes arrêtées	22
contrôles alcotests	15
alcotests positifs	78
retrait permis de conduire	26
pv code de la route	418
saisie armes prohibées	11
saisie héroïne	484.3 gr
saisie cocaïne	98.3 gr
saisie cannabis/haschisch	910.3 gr
champignons	120



#### 2.4.2.4 Le traité de Prüm

Dans le cadre du Traité de Prüm 19 actions communes ont été réalisées soit sur initiative de nos voisins soit sur initiative de la PGD. A part quelques contrôles communs en matière de circulation routière, la majeure partie des actions était une présence policière par des patrouilles mixtes lors de grandes organisations publiques tel que : F1 à Spa/Francorchamps, Marathon ING à Luxembourg, Fête de la cité médiévale à Rodemack, diverses Fêtes du vin ou encore le marché de Noël à Trèves.

#### 2.4.2.5 Le Centre de coopération policière et douanière

En 2009, le bureau luxembourgeois du Centre de coopération policière et douanière (CCPD) a enregistré 7.309 demandes (en 2008 : 8.840) introduites par les autorités suivantes :

	2008	2009
Police	8.029	6.101
Ministère	607	109
Parquet	132	937
Douanes et accises	40	149
Tribunal d'arrondissement	32	13
<b>Total :</b>	<b>8.840</b>	<b>7.309</b>

La diminution des demandes introduites s'explique certainement par l'introduction récente des nouvelles lois sur les étrangers, la consultation « Prüm » pour les véhicules ainsi qu'une baisse considérable des demandes du service de contrôle à l'aéroport (SCA) pour les vérifications de sécurité à l'aéroport.

L'augmentation des demandes des Douanes et Accises s'explique par la présence du collègue douanier, qui a intégré le bureau luxembourgeois à partir du mois de juin 2009.

Les unités frontalières comme le Commissariat de Proximité de Pétange, le Commissariat de Proximité de Remich et le Centre d'Intervention d'Esch-sur-Alzette sont principalement confrontés au phénomène des grivèleries d'essence. Dans ce contexte, 938 (en 2008 : 1301) demandes ont été enregistrées. La diminution ne s'explique probablement pas par une diminution des infractions, mais par la consultation « Prüm » des unités concernées.

Sur les 7.309, (en 2008 : 8.840) opérées par les **demandes produites** par la délégation luxembourgeoise, 9.717 (en 2008 : 11.094) demandes ont été envoyées vers les Etats suivants:

<b>Total : en 2009 (en 2008)</b>	<b>Allemagne</b>	<b>Belgique</b>	<b>France</b>
9717 (11094)	2367 (2824)	3035 (2957)	4315 (5313)

Le nombre des demandes produites est inférieur ou égal au nombre des demandes envoyées, car la même demande peut être envoyée à plusieurs pays. Ceci est le cas pour les 7309 (en 2008 : 8840) demandes produites par le bureau luxembourgeois, qui ont entraîné 9717 (en 2008 : 11.094) demandes envoyées.

Le bureau luxembourgeois a reçu 23.875 **réponses** en 2009 (en 2008 : 23.831) : 5.648 (en 2008 : 13.577) à la Belgique, 7.450 (en 2008 : 5.919) à l'Allemagne et 5.026 (en 2008 : 4.335) à la France.

De ces 23.875 (en 2008 : 23.831) demandes reçues, 15685 (en 2008 : 16588) concernent l'identification de propriétaires de véhicule ayant commis des infractions au code de la route et elles se répartissent comme suit :

<b>Total : en 2009 (en 2008)</b>	<b>Allemagne</b>	<b>Belgique</b>	<b>France</b>
15685 (16604)	5675 (4390)	8482 (11109)	1528 (1105)

Quoiqu'il y ait une légère diminution de ce type de demande due à la baisse des demandes belges, il faut par contre à nouveau noter une forte augmentation des demandes allemandes.

Les identifications dans le cadre des demandes introduites par le Centre de transmission de Rennes pour les radars automatiques dans les départements Moselle et Meurthe et Moselle ne sont pas incluses.

#### 2.4.2.6 Schengen

Dans le cadre de la coopération prévue par les accords de SCHENGEN, il faut distinguer entre l'échange de données opérationnelles prévu par les articles 39, 40, 41 et 46 de la Convention d'application de SCHENGEN et les données informatiques fournies par le SIS (Système d'information SCHENGEN).

#### Observations transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Autriche	0	2	0	0	0	0	0
Allemagne	35	11	23	15	18	14	14
France	1	9	8	7	9	11	15
Belgique	1	3	4	4	2	1	2
Pays/Bas	4	6	0	1	1	0	1
Espagne	1	0	0	0	0	0	0
Italie	0	0	0	0	2	0	0
Suède	0	0	1	0	0	0	0
Total :	42	31	36	27	32	26	32

#### Observations transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Allemagne	0	0	1	0	1	5	3
France	1	1	1	0	1	1	3
Belgique	2	3	3	1	2	3	7
Pays/Bas	1	0	2	0	0	2	4
Total :	4	4	7	1	4	11	17

#### Poursuites transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

En 2009, il n'y a pas eu de poursuite transfrontalière d'unités étrangères sur le territoire luxembourgeois (en 2006 : 0 ; en 2007 : 3 ; en 2008 : 0).

#### Poursuites transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

En 2009, il n'y a pas eu de poursuite transfrontalière d'unités luxembourgeoises vers les Etats limitrophes (en 2006 : 2 ; en 2007 : 1 ; en 2008 : 0).

**Le Système d'Information Schengen (SIS)** a permis en 2009 au Luxembourg de localiser:

Personnes recherchées pour arrestation	16
Ressortissants non communautaires signalés comme étrangers indésirables	7
Personnes signalées disparues	448
Personnes recherchées par les autorités judiciaires	54
Personnes signalés en vertu de l'article 99,2 (surveillance discrète)	6
Véhicules signalés en vertu de l'article 99,2 (surveillance discrète)	3
Véhicules signalés en volés	161
Documents d'identité volés	21
Documents blancs volés	3
Armes à feu volées	1

### 2.4.2.7 Europol

Par le biais du bureau luxembourgeois de liaison auprès d'Europol, il y a eu un important échange d'informations avec les autres Etats membres, notamment dans le cadre d'affaires de trafic de stupéfiants, de traite des êtres humains et de blanchiment d'argent.

1196 requêtes ont été adressées au Luxembourg, qui de son côté a fourni 1562 réponses

Le Luxembourg a initié 24 affaires dans les domaines suivants:

Stupéfiants	9
Traite des Êtres Humains	2
Blanchiment d'argent	1
Faux monnayage	1
Cartes de crédit	1
Vol à main armée	2
Escroquerie	2
Cyber crime	2
Homicide	2
Terrorisme	2

### 2.4.2.8 OIPC – Interpol

Les activités INTERPOL du Luxembourg sont détaillées comme suit :

Luxembourg	2009	2008	Objet
envoi	2063	1.760	télégrammes à 8403 adresses différentes
réception	5377	4.484	télégrammes
envoi	64	86	messages postalisés à 498 adresses
réception	90	179	messages postalisés

## 3 Les ressources humaines

### 3.1 Le personnel à statut policier

Dans le cadre de la politique pluriannuelle du Gouvernement, les engagements importants des années précédentes ont été poursuivis en 2009 en vue d'atteindre l'effectif légal maximal de 2070 policiers, tel que fixé par la loi du 22 juillet 2008 portant sur le renforcement des effectifs de la Police et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police.

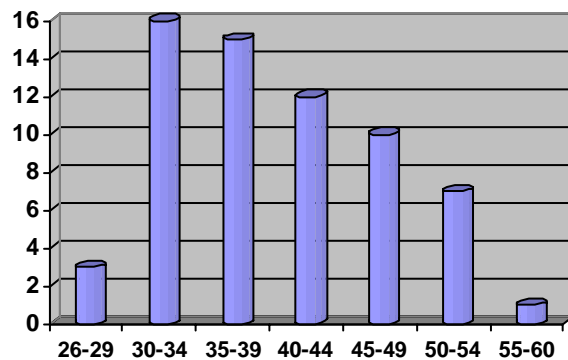
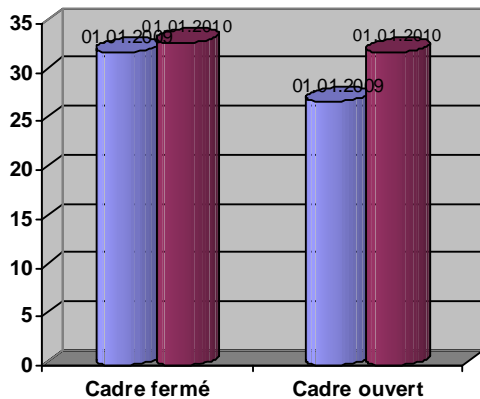
En 2009, 450 déplacements ont été effectués au sein de la Police. Les changements d'affectation ont eu lieu tous les 2 mois, suite à la publication des postes vacants. Ces sondages ont respecté dans la plus large mesure les desiderata du personnel policier et ont visé la conformité aux dispositions concernant le périmètre d'habitation applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

### 3.1.1 Le cadre supérieur

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre supérieur (CS) au 1<sup>er</sup> janvier 2009 était de 62.

En 2009 3 nouveaux stagiaires ont été recrutés pour intégrer l'Ecole des Officiers de la Police Fédérale à Bruxelles en mars 2010. Le nombre de stagiaires en formation au 01.01.2010 s'élève à 3, dont 1 inspecteur admis au changement de carrière. Le stagiaire recruté en 2008 est assermenté en février 2010. 1 inspecteur a changé de carrière en 2009.

Les tableaux suivants tracent l'évolution du cadre fermé et ouvert entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre supérieur.



### 3.1.2 Le cadre des inspecteurs

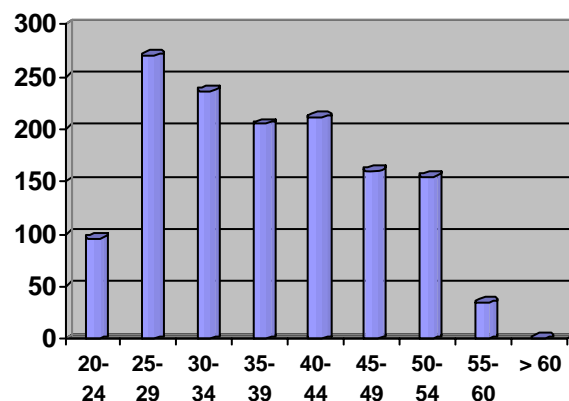
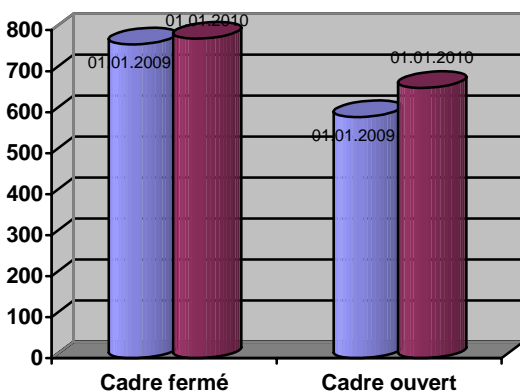
Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des inspecteurs (Insp) au 1<sup>er</sup> janvier 2009 était de 1372.

Les engagements nouveaux ont fait progresser l'effectif net du cadre des inspecteurs de 24 personnes en 2009.

L'évolution des effectifs s'est poursuivi comme suit:

- 45 inspecteurs-adjoints de la 9e promotion ont été assermentés en septembre 2009 ;
- 59 volontaires de la 10e promotion, dont 4 redoublants de la 9e promotion pourront être opérationnels comme inspecteurs de Police le 20 septembre 2010, à condition de réussir leurs études ;
- l'examen-concours organisé en juillet 2009 a permis le recrutement de 65 candidats constituant la 11e promotion. Une première phase de formation de 3 mois a eu lieu au Centre Militaire de Diekirch et 56 volontaires ont eu accès à l'Ecole de Police au 1er janvier 2010. Ils ont été rejoints par 1 redoublant de la 10e promotion.

Les tableaux suivants tracent l'évolution du cadre fermé et ouvert entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre des inspecteurs.



### 3.1.3 Le cadre des brigadiers

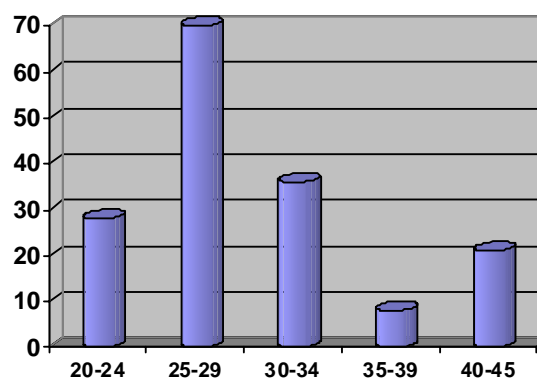
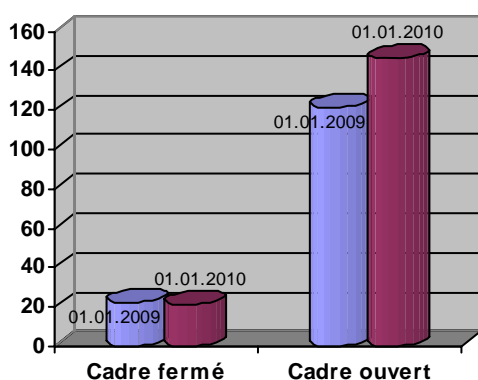
Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des brigadiers (Brig) au 1er janvier 2009 était de 167.

Les engagements nouveaux ont fait progresser l'effectif net du cadre des brigadiers de 24 personnes en 2009.

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 24 brigadiers de la 20e promotion ont été assermentés en mars 2009 ;
- 25 candidats de la 21e promotion pourront être opérationnels comme brigadiers fin mars 2010, à condition de réussir leurs études.

Les tableaux tracent l'évolution du cadre fermé et ouvert entre le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du brigadier.



### 3.1.4 Le personnel à statut civil

Le personnel civil (Civil) continue à assurer une mission importante au sein des activités de la Police. Le personnel civil complète le personnel policier sur le plan technique et administratif, il permet le redéploiement de personnel policier pour ses missions de sécurité intérieure.

Le personnel civil au sein de la Police comprend :

- les carrières des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat, au total 209 personnes, dont 156 fonctionnaires, employés et ouvriers et 53 employés et ouvriers sous le statut du travailleur handicapé, engagés par le biais de l'administration gouvernementale ;
  - le personnel détaché de la WSA auprès de la Police, actuellement au nombre de 29 personnes ;
  - les chômeurs engagés par mesure de mise au travail ou de contrat d'aide à l'emploi (21 personnes).
- En 2009, l'effectif civil est resté constant pour les carrières des employés et fonctionnaires.

Les seuls engagements en renforcement ont eu lieu par le biais de l'administration gouvernementale, sous la forme de personnes bénéficiant du statut du travailleur handicapé. Ils ont été au nombre de 9 en 2009, notamment :

- au niveau des employés de l'Etat :
  - 1 employé S, auprès de la Direction de l'Information,
  - 4 employés B1 dont 1 à l'Inspection Générale de la Police, 1 à la Direction du Budget et Equipement, 1 à l'Unité Centrale de Police de la Route et 1 à la circonscription régionale de Luxembourg,
  - 1 employé B auprès du Service de Police Judiciaire,
- au niveau des ouvriers de l'Etat :
  - 1 ouvrier C au sein de la Direction du Budget et Equipement,
  - 2 ouvriers B dont 1 au sein de la circonscription régionale de Diekirch et 1 au sein du Secrétariat Général de la Direction Générale.

La situation actuelle risque de créer des problèmes à moyen terme. Le personnel de la WSA, tout en représentant 11% du personnel civil, ne sera pas remplacé lors de son départ à la retraite, ce qui créera des déficiences dans le fonctionnement de certains services. De même, il y a lieu de relever que 8% du personnel civil est constitué de personnes bénéficiant actuellement de mesures de lutte contre le chômage, ce qui ne rend pas plus facile la gestion des services employant ces personnes. Elles sont forcées d'accepter des emplois lorsque l'opportunité se présente, ce qui crée une fluctuation importante du personnel, qui, de plus, doit être à chaque fois nouvellement formé, sans parler des problèmes de secret professionnel et de confidentialité, qui risquent de se poser. Finalement, pas moins de 25% du personnel civil sont des personnes bénéficiant du statut de travailleur handicapé, une des raisons pour cette évolution est le fait qu'il s'agit quasiment de la seule source de recrutement à laquelle la Police peut encore avoir recours pour obtenir des renforcements indispensables en personnel civil, avec tous les problèmes inhérents à ce statut.

## 3.2 La dislocation des effectifs de la Police au 01.01.2010

### Direction Générale

Unité/Service	CS	Insp	Brig	Civil
Directeur Général, Directeurs Généraux adjoints	3			
Centre de coopération policière et douanière		5		
Secrétariat Général	3 (+3)*	3		1
Service National Avertissements Taxés		2		3
Service Accueil Expédition			2	2
Service National Objets Trouvés		1		
Service Juridique	1			
Service Communication et Presse		6		6
Service Psychologique		1		1
Service Relations Internationales		2		
Direction de l'Information	2	44		31
Direction des Opérations et de la Prévention	2	27		4
Direction des Ressources Humaines	2	15		13
Direction du Budget et Equipement	1	16		81
Direction Organisation, Méthode et Emploi	1	3		
<b>Sous-Total:</b>	<b>18</b>	<b>127</b>	<b>2</b>	<b>142</b>

\*(stagiaires du cadre supérieur en formation à l'étranger ou cadres supérieurs détachés vers d'autres services / unités)

### Services Centraux

Unité/Service	CS	Insp	Brig	Civil
Service de Police Judiciaire	19	111		41
Unité Spéciale de la Police	2	54	1	1
Unité de Garde et de Réserve Mobile	2	61	65	4
Unité Centrale de Police de la Route	(2)	28	3	1
Unité Centrale de Police à l'Aéroport	2	38	21	
École de Police	2	26	1	8
<b>Sous-Total:</b>	<b>27</b>	<b>318</b>	<b>91</b>	<b>55</b>

### Circonscription régionale de Capellen

Unité/Service	CS	Insp	Brig	Civil
Direction Régionale	1	4		2
Service de Recherche et d'Enquête Criminelle		8		
Service Régional de Police de la Route		3		
Centre d'Intervention Capellen		32	3	
Commissariat de proximité Bertrange		7		
Commissariat de proximité Capellen		7	1	
Commissariat de proximité Steinfort		7		
<b>Sous-Total:</b>	<b>1</b>	<b>68</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

### Circonscription régionale de Diekirch

Unité/Service	CS	Insp	Brig	Civil
Direction Régionale	2	5		5
Service de Recherche et d'Enquête Criminelle		12		1
Service Régional de Police de la Route		3		
Service Régional de Polices Spéciales		1		
Centre d'Intervention Diekirch		29	1	1
Centre d'Intervention Secondaire de Troisvierges		13	1	
Centre d'Intervention Secondaire de Wiltz		13	1	
Commissariat de proximité Bavigne		4	1	
Commissariat de proximité Clervaux		4	1	
Commissariat de proximité Diekirch		7		1
Commissariat de proximité Ettelbrück		8	1	2
Commissariat de proximité Heiderscheid		5		
Commissariat de proximité Hosingen		4	1	
Commissariat de proximité Troisvierges		5		
Commissariat de proximité Vianden		4	1	
Commissariat de proximité Wiltz		5	2	
<b>Sous-Total:</b>	<b>2</b>	<b>122</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

### Circonscription régionale d'Esch/Alzette

Unité/Service	CS	Insp	Brig	Civil
Direction Régionale	3	8		5
Service de Recherche et d'Enquête Criminelle		27		1
Service Régional de Police de la Route		9	1	2
Service Régional de Polices Spéciales		2		
Centre d'Intervention Esch/Alzette		63	4	
Centre d'Intervention Secondaire Differdange		32	4	1
Centre d'Intervention Secondaire Dudelange		29		
Commissariat de proximité Bascharage		4	1	
Commissariat de proximité Belvaux		6	2	
Commissariat de proximité Bettembourg		5	1	
Commissariat de proximité Differdange		8	1	
Commissariat de proximité Dudelange		10		1
Commissariat de proximité Esch-Nord		6	1	
Commissariat de proximité Esch-Sud		6	1	3
Commissariat de proximité Kayldall		7	1	
Commissariat de proximité Mondercange		5	1	
Commissariat de proximité Pétange		9		1
Commissariat de proximité Roeser		4	1	
Commissariat de proximité Schifflange		4	1	
<b>Sous-Total:</b>	<b>3</b>	<b>244</b>	<b>20</b>	<b>14</b>



### Circonscription régionale de Grevenmacher

Unité/Service	CS	Insp	Brig	Civil
Direction Régionale	1	5		2
Service de Recherche et d'Enquête Criminelle		13		
Service Régional de Police de la Route		3	1	
Service Régional de Polices Spéciales		1		
Centre d'Intervention Grevenmacher		25	2	
Centre d'Intervention Secondaire Echternach		12	1	
Centre d'Intervention Secondaire Remich		10	3	
Commissariat de proximité Echternach		6		
Commissariat de proximité Grevenmacher		3	1	1
Commissariat de proximité Junglinster		5		
Commissariat de proximité Mondorf-les-Bains		5		
Commissariat de proximité Moutfort		4	1	
Commissariat de proximité Niederanven		5	1	
Commissariat de proximité Remich		5		
Commissariat de proximité Roodt-Syre		5		
Commissariat de proximité Wasserbillig		5		
Commissariat de proximité Wormeldange		5		
<b>Sous-Total:</b>	<b>1</b>	<b>117</b>	<b>10</b>	<b>3</b>

### Circonscription régionale de Luxembourg

Unité/Service	CS	Insp	Brig	Civil
Direction Régionale	3	12		12
Service de Recherche et d'Enquête Criminelle		35		2
Service Régional de Police de la Route		21	4	6
Service Régional de Polices Spéciales		8		
Centre d'Intervention Luxembourg		121	9	5
Commissariat de proximité Bonnevoie		7	1	
Commissariat de proximité Cents		5		
Commissariat de proximité Eich		3	1	
Commissariat de proximité Gare-Hollerich		7	1	
Commissariat de proximité Gasperich		3	1	
Commissariat de proximité Hesperange		5	1	
Commissariat de proximité Kirchberg		4	1	
Commissariat de proximité Limpertsberg		5		
Commissariat de proximité Merl-Belair		5	1	
Commissariat de proximité Ville-Haute		9	4	2
Commissariat de proximité Walferdange		4	1	
<b>Sous-Total:</b>	<b>3</b>	<b>254</b>	<b>25</b>	<b>27</b>

### Circonscription régionale de Mersch

Unité/Service	CS	Insp	Brig	Civil
Direction Régionale	1	4		1
Service de Recherche et d'Enquête Criminelle		9		
Service Régional de Police de la Route		3		
Centre d'Intervention Mersch		23	3	
Centre d'Intervention secondaire Redange-Attert		14		
Commissariat de proximité Mersch		8	2	
Commissariat de proximité Grosbous		4	1	
Commissariat de proximité Larochette		5		
Commissariat de proximité Rambrouch		5		
Commissariat de proximité Redange-Attert		5		
<b>Sous-Total:</b>	<b>1</b>	<b>80</b>	<b>6</b>	<b>1</b>

## Autres unités et services

Unité/Service	CS	Insp	Brig	Civil
Europol		1		
Détachement au Ministère de l'Intérieur		1		
Détachements à l'Inspection Générale de la Police	3	7		4
Détachements à la Maison Grand-Ducale		3		
Détachements au Haut Commissariat à la Protection Nationale	2			
Détachement à l'Administration des Eaux et Forêts		1		
Détachements à l'Office des Prix		3		
Détachements au Garage du Gouvernement		16		
Détachements au Ministère d'Etat		6		1
Relations Publiques Internationales	1	1		
Représentation permanente auprès de l'UE	1			
Détachement au Ministère des Affaires Etrangères		1		
Congé sans traitement	1	4		
<b>Sous-Total:</b>	<b>7</b>	<b>42</b>		<b>5</b>
<b>Grand Total:</b>	<b>61</b>	<b>1372</b>	<b>168</b>	<b>259</b>

### Remarque: Personnel civil

Sont repris dans la case du personnel civil : les fonctionnaires, les fonctionnaires-stagiaires, les employés, les employés avec contrat à durée déterminée, les ouvriers, les aide-ouvriers, les personnes embauchées via l'action sociale, les personnes détachées de la W.S.A, les personnes détachées de la Ville de Luxembourg, les personnes engagées par mise au travail ainsi que les auxiliaires temporaires.

### 3.3 Les accidents de service

En 2009, le nombre d'accidents de service déclarés à la Direction des Ressources Humaines s'élève à 192. Ce chiffre représente une diminution de 33 accidents déclarés par rapport aux 225 accidents de 2008.

L'origine des accidents est détaillée comme suit :

- 103 accidents durant le travail ;
- 24 accidents de trajet ;
- 20 accidents de sport ;
- 45 accidents lors de la formation des volontaires de Police ;
- Un audit en la matière a été effectué par l'Inspection Générale de la Police en 2009. Ses résultats devraient être communiqués début 2010.

### 3.4 La formation

#### 3.4.1 Le cadre supérieur

La Direction des Ressources Humaines assure le suivi de la formation de base et de la formation continue du cadre supérieur.

##### 3.4.1.1 La formation de base

Les stagiaires recrutés sur diplôme universitaire suivent leur formation professionnelle à l'École Nationale des Officiers de la Police Fédérale belge à Bruxelles. Cette formation comprend deux phases différentes :

- une formation préparatoire d'une durée de six mois. Les candidats intègrent le milieu policier et reçoivent une formation de base en matière de police administrative et judiciaire. Des modules théoriques alternent avec des stages d'observation participative effectués soit en Belgique, soit au Luxembourg ;

- suite à la réussite de ce module, les candidats suivent la formation de base pour officiers d'une durée de 12 mois. Cette formation vise l'apprentissage des principes de gestion des ressources humaines et de gestion administrative. Par des mises en situation pratiques, les candidats assimilent les compétences opérationnelles en maintien de l'ordre ou en police judiciaire. Finalement, des stages en unité de police complètent les cours théoriques et servent à rédiger un mémoire individuel de fin d'études, qui traite une problématique de la réalité policière au Luxembourg.
- Au 31.12.2009, 3 candidats suivent la formation préparatoire et 1 candidat a réussi la 2ème année de formation. Il a été assermenté en février 2010.

### **3.4.1.2 La formation continue**

Les cadres supérieurs suivent des cours de formation continue à l'étranger et à l'INAP :

- 40 cadres supérieurs ont participé à des cours de management public organisés par l'INAP ;
- 10 cadres supérieurs ont suivi des formations auprès du CEPOL (Collège Européen de Police) ;
- 15 cadres supérieurs ont suivi des séminaires à la Deutsche Polizeihochschule à Münster ;
- 9 cadres supérieurs ont suivi des formations spécialisées en Allemagne (Landespolizeischule Rheinland-Pfalz, Munich, Trèves, BKA, AKADPOL) ;
- 1 cadre supérieur a suivi un séminaire au Etats-Unis (International Crime Issues).

### **3.4.2 Les inspecteurs et les brigadiers**

Conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 27 avril 2007 déterminant les conditions de recrutement, d'instruction et d'avancement du personnel policier, l'Ecole de Police assure la formation de base et la formation continue pour les carrières de l'inspecteur et du brigadier.

Le conseil de formation forme l'organe consultatif du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région en matière de formation de base. Il s'est réuni 4 fois en 2009. Placé sous la présidence du directeur de l'École de Police, il comprend un représentant du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, un représentant du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, deux représentants de l'Ecole et un candidat des différentes promotions ainsi qu'un membre de la représentation du personnel pour les carrières de l'inspecteur et du brigadier.

Au mois de février 2009 a eu lieu l'examen-concours ainsi que l'examen d'admission définitive pour la carrière du brigadier de police.

Au mois de juillet 2009 a eu lieu l'examen-concours pour la carrière de l'inspecteur de police.

#### **3.4.2.1 La formation de base**

Après la réussite de l'instruction tactique de base de 3 mois, les candidats inspecteurs suivent une formation policière d'une durée totale de 21 mois. La formation de base pour les candidats brigadier s'étend sur 12 mois.

#### **3.4.2.2 Les formations particulières dispensées par les centres nationaux**

Outre les activités d'instruction dispensées par son cadre permanent, les instructeurs issus du Corps de la Police ou d'intervenants externes, l'Ecole de Police fait intervenir ses quatre centres nationaux qui assurent en particulier :

##### **L'instruction tactique (Centre National de Tactique Policière : CNTP)**

Le CNTP organise des séminaires de 3 jours (par groupes de 20 personnes) dans le cadre de la formation de base lors de l'instruction tactique des candidats inspecteur et brigadier.

Le CNTP a organisé dans le cadre de la formation continue, sous forme de mise en situation et d'instruction de concepts tactiques des membres du cadre policier affectés aux unités régionales. En plus, le CNTP a offert des exercices d'intervention pour des groupes entiers des différents centres d'intervention (en 2009, 2 groupes du CI-Luxembourg et 1 groupe du CI-Esch/Alzette).

## **L'éducation physique (Centre National de Sport : CNS)**

Le CNS organise différents cours permettant aux candidats d'acquérir et de maintenir à niveau des aptitudes et techniques physiques de maîtrise de la violence. Ce concept global comprend des cours de base ainsi qu'une formation continue (FOCO) en matière de matraque (« Tonfa »), « Maîtrise de la violence », « Pepperspray ».

Une fois en service actif, les intéressés participeront dans une deuxième phase à 3 journées de formation continue annuelle, composées entre autres d'un recyclage dans les matières précitées et d'une séance approfondie de tir.

- 1 formation de nageur-sauveteur (1ier et 2ème degré) a été organisée pour les candidats de l'Ecole de Police.
- 4 cours de 2 heures pour « Menottage spécial » lors d'un transport de détenus pour les fonctionnaires de l'UGRM ;
- 13 cours de 2 heures formation continue « Recyclage menottage » au sein de la formation continue judiciaire ;
- 68 cours à 2 heures pour « techniques de défense, maniement du Tonfa, Pepperspray et menottage » pour les fonctionnaires de la formation continue générale ;
- 1 recyclage « Tonfa » de 4 heures pour 4 fonctionnaires en dehors du cadre de la FOCO ;
- 20 séances de « course/natation/tir » pour l'insigne USPE auxquels ont participé 14 fonctionnaires en service et 56 candidats de l'Ecole de Police ;
- 4 cours de 3 heures « moyens de transport et de contrainte » pour fonctionnaires en service ;
- 4 cours de 3 heures « défense contre armes » pour fonctionnaires en service ;
- Le CNS a participé à la course « RUN FOR FUN » à Echternach avec 118 candidats de l'Ecole de Police.

## **La conduite de véhicules (Centre National de Conduite : CNC)**

Dans le cadre de la formation de base, le CNC a initié tous les candidats à la conduite d'un véhicule de service. Il a aussi organisé des cours de conduite EP à Colmar/Berg et il a assumé des séminaires de circulation ainsi que des cours « instruction routière et règlements spécifiques » pour candidats inspecteurs et brigadiers.

En 2009, le CNC a organisé les formations suivantes :

- Cours de formation continue "conduite" à Colmar/Berg :21 lundis ;
- Cours de recyclage moto à Colmar/Berg : 8 demi-journées ;
- 2 pré-stages moto de 4 jours ;
- 1 formation de base moto à 20 jours (4 jours/semaine) ;
- 1 cours « spécialiste auto » à 2 jours ;
- 4 cours « accident avec un véhicule de service » d'une demi-journée ;
- 43 permis de conduire dont 15 de la catégorie C1, 4 de la classe C, 16 de la classe D1 et 8 de la classe B+E ;
- 2 journées entières (Weekend) "Fit for your bike" à Colmar/Berg (en collaboration avec le Ministère des Transports) ;

Le CNC a participé à :

- la journée de la Police ;
- au comité de rédaction du "Code de la route populaire" à la Sécurité routière ;
- à un cours de conduite "Mercedes-Benz Guard Driver Training" pour véhicules blindés à Stuttgart en Allemagne de 2 jours ;

## **L'instruction de tir (Centre National de Tir : CNT)**

Pendant leur formation de base, les candidats ont bénéficié en moyenne de 48 heures de tir lors de l'Instruction Tactique de Base, de 66 heures en 1ère année et de 48 heures en 2ème année de formation.

Dans le cadre de la formation continue, 2.168 policiers sont passés au CNT pour participer aux tirs obligatoires. 254 policiers ont dû participer à 1 tir de rappel pour manque de résultats de tir satisfaisants.

### **3.4.2.3 La formation continue**

La formation continue vise à mettre à jour et à compléter les connaissances professionnelles ainsi que le savoir-faire du fonctionnaire de Police. Dans ce cadre, il y a lieu de mentionner les formations détaillées ci-après :

#### **Formation continue P7/P7bis générale**

Cette formation s'adresse aux policiers ayant le grade P7 bis et P7 des Centres d'Intervention (CI), des Commissariats de Proximité (CP), de l'Unité de Garde et de Réserve Mobile (UGRM) – Groupe de garde et de protection, de l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR), de l'Unité Centrale de Police à l'Aéroport (UCPA) et des Services Régionaux de Police de la Route (SRPR).

En 2009, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue se composant d'une part d'une journée d'instruction et d'autre part d'une séance de tir. Chaque cycle est réparti en deux groupes allant jusqu'à 28 fonctionnaires par groupe.

#### **Formation continue P7/P7bis judiciaire**

Cette formation s'adresse aux policiers ayant le grade P7 bis et P7 affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

En 2009, l'Ecole de Police a organisé 6 cycles de formation continue se composant d'un côté d'une journée d'instruction et de l'autre côté d'une séance de tir. Chaque cycle est réparti en deux groupes allant jusqu'à 14 fonctionnaires par groupe.

#### **Formation continue générale**

Cette formation s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur et du brigadier (hormis les P7bis et P7 provenant des Centres d'Intervention (CI), des Commissariats de Proximité (CP), de l'Unité Centrale de Police à l'Aéroport (UCPA) et de l'Unité de Garde et de Réserve Mobile (UGRM) et l'Unité de Police de Route (UCPR)). En 2009, l'Ecole de Police a organisé 33 cycles de formation continue, se composant de 2 journées suivies :

- soit d'une ½ journée avec une séance de tir et une séance de mesures de sécurité individuelle (MSI) ;
- soit d'une journée entière avec une séance de tir, une séance de MSI et une séance d'une ½ journée de recyclage en conduite automobile au Centre de formation pour conducteur à Colmar/Berg.

Chaque cycle est réparti en deux groupes, 14 fonctionnaires par groupe.

#### **Formation continue judiciaire**

Cette formation s'adresse aux membres de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7bis et P7) affectés au Service de Police Judiciaire (SPJ), aux Services de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) et aux Services Régionaux des Polices Spéciales (SRPS).

En 2009, l'Ecole de Police a organisé 13 cycles de formation continue, se composant de 2 journées et d'une séance de tir supplémentaire. Chaque cycle regroupe 14 fonctionnaires.

#### **Formation continue du personnel policier administratif**

Cette formation s'adresse aux membres de la carrière de l'inspecteur exerçant une fonction administrative et affectés à la Direction Générale, aux directions régionales et aux directions/commandements des Services Centraux.

En 2009, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue, se composant d'une journée de formation et d'une séance de tir supplémentaire quelques mois plus tôt ou plus tard. Chaque cycle regroupe 28 fonctionnaires.

#### **Formation continue du personnel civil**

En 2009, le personnel civil a pu suivre des formations proposées par l'INAP.

#### **3.4.2.4 La formation de promotion**

La formation de promotion vise à approfondir les connaissances générales des fonctionnaires de police en vue de pouvoir accéder aux grades du cadre fermé. A ce titre : 103 inspecteurs ont fréquenté les cours préparatoires à l'examen d'officier de police judiciaire d'une durée totale de 9 jours, 22 brigadiers ont suivi les mêmes cours en vue de leur avancement, 15 cadres supérieurs ont participé à des cours de management public organisés par l'INAP, 128 fonctionnaires du cadre policier et civil ont suivi à l'INAP des cours en matière d'informatique et de connaissance des nouveaux textes légaux. 14 fonctionnaires ont participé au cours « Sécurité dans la fonction publique » auprès de l'INAP.

#### **3.4.2.5 La formation spéciale**

L'objectif de la formation spéciale est d'initier ou de parfaire les connaissances des membres du corps dans l'exercice d'attributions particulières au sein de la Police. Les cours de formation spéciale ont en principe lieu à l'Ecole de Police.

##### **Formation spéciale « Judiciaire »**

Le cours de formation spéciale « Judiciaire » est :

- obligatoire pour les policiers affectés au Service de Police Judiciaire ou dans un Service de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) ;
- ouvert aux policiers intéressés par la matière et dont la candidature a été retenue ;

En 2009, l'Ecole de Police a organisé 1 cours de 10 jours pour 16 policiers.

Au mois de septembre 2009 le CNT a organisé une formation spéciale de tir de 2 jours dans le cadre de la formation « Enquêteurs ».

##### **Formation spéciale « Police Technique »**

Le cours de formation spéciale « Police Technique-Formation continue ADN » est recommandé pour les policiers qui sont affectés à un service de police technique des circonscriptions régionales ou du SPJ et qui ont déjà suivi une formation de base. En 2009, l'Ecole de Police a organisé 1 cours de 2 jours pour 16 policiers. En plus l'Ecole de Police a organisé en 2009, 3 cours « photographie digitale » de cinq jours pour 50 policiers.

##### **Formation spéciale « Opérateur CIN/CIP »**

Le cours de formation spéciale « Opérateur CIN/CIP » composé de 2 journées est obligatoire pour les policiers qui sont ou qui vont être affectés au Centre d'Intervention National (CIN) respectivement à un Centre d'Intervention Principal (CIP) comme opérateur. En 2009, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 2 jours pour un total de 13 participants.

##### **Formation spéciale « Police de Proximité »**

Le cours de formation spéciale « Commissariat de Proximité » est obligatoire pour tous les policiers affectés en 2009 à un Commissariat de Proximité (CP) pour la première fois de leur carrière. En 2009, l'Ecole de Police a organisé 2 cours pour 48 policiers.

##### **Formation spéciale « pré-stage moto »**

La réussite du pré-stage moto est un pré requis pour les fonctionnaires qui veulent s'inscrire à la formation spéciale « Le motocycliste ». En 2009, l'Ecole de Police a organisé 2 cours à 4 jours pour 10 policiers.

##### **Formation spéciale « Motocyclistes »**

Cette formation spéciale est obligatoire pour les policiers, qui sont ou vont être affectés à l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) ou à un Service Régional de Police de la Route (SRPR). En 2009, l'Ecole de Police a organisé 1 cours d'une durée de 4 semaines pour 5 policiers.

### **Formation spéciale « Le pilotage de voitures »**

Cette formation spéciale est obligatoire à la fois pour les policiers, qui sont ou vont être affectés soit à l'Unité Spéciale, soit à l'Unité Centrale de Police de la Route ou à un Service Régional de Police de la Route. En 2009, l'Ecole de Police a organisé 1 cours de 2 jours pour 6 policiers.

### **Formation spéciale Agent local « DROGUES »**

La formation spéciale d'agent local « drogues » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2009 1 journée de formation continue spéciale d'agent local « drogues » pour 94 policiers.

### **Formation spéciale Agent local « ECOFIN »**

L'Ecole de Police a organisé en 2009 un cours de formation initiale « ECOFIN » d'une durée de 2 jours pour 14 policiers respectivement une journée de formation continue spéciale agent local « ECOFIN » pour 48 policiers.

### **Formation spéciale Agent local « INSTRUCTION ROUTIERE »**

L'Ecole de Police a organisé en 2009 une journée de formation continue spéciale agent local «INSTRUCTION ROUTIERE » pour 44 policiers.

### **Formation spéciale « Interventions policières en groupe d'un centre d'intervention »**

Cette formation spéciale s'adresse aux membres d'un même groupe d'un centre d'intervention de la région de Luxembourg. En 2009, l'Ecole de Police a organisé 1 journée de formation pour un total de 14 policiers.

### **Formation spéciale Personnel civil**

Cette formation spéciale est obligatoire pour le personnel civil (fonctionnaires ou employés civils) affectés depuis 2008 / 2009 à la Police. En 2009, l'Ecole de Police a organisé 1 cours de 2 jours pour 11 personnes.

### **Formation spéciale particulière « Besseren Ëmgang mat Stress a Konflikter »**

Le but de cette formation est d'apprendre à mieux gérer des situations de stress et de conflit grâce à des techniques pratiques. Le cours s'adresse à tous les policiers et au personnel civil ayant au moins 5 ans de service.

L'Ecole de Police a organisé en 2009 2 cours d'une durée de 3 jours d'initiation pour 21 policiers et personnel civil et 2 recyclages de 2 jours pour 16 participants.

### **Formation spéciale particulière « Accident avec un véhicule de service »**

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil ayant eu un accident avec un véhicule de service (auto ou moto).

#### **3.4.2.6 Les conférences / les séminaires**

Les différentes conférences organisées par l'Ecole de Police s'adressent aux policiers qui désirent élargir leurs connaissances dans des matières spécifiques.

L'Ecole de Police a organisé en 2009 :

- 1 séminaire « La police des étrangers » de 2 jours pour 39 fonctionnaires ;
- 2 séminaires « Chef d'unité » de 5 jours pour 41 fonctionnaires ;
- 3 conférences « Technique d'audition/ Vernehmungstechnik » de 2, respectivement 3 jours pour 49 fonctionnaires ;
- 1 séminaire «Drugwipe 5+ » d'1 journée pour 32 fonctionnaires.

### 3.4.2.7 Activités de partenariat

En collaboration avec le Self-Défense Club de la Police Grand-Ducale, une activité a été organisée avec le Club seniors de BERCHEM. 22 personnes ont participé.

### 3.4.2.8 Formation spéciale à l'étranger

Certains policiers ont suivi des cours de formation spéciale à l'étranger :

- Le Service de Police Judiciaire (SPJ) a participé à des cours de spécialisation auprès d'écoles de police telles que l'Akademie der Polizei Baden-Württemberg, le BKA Wiesbaden, la Landespolizeischule Rheinland-Pfalz. Des thématiques telles que la police technique, les stupéfiants, la protection des mineurs, la criminalité économique et financière, les délits sexuels, le terrorisme, l'immigration clandestine, la criminalité sur Internet y ont été traitées.
- Les Services de Recherche et d'Enquêtes Criminelles (SREC) des circonscriptions régionales ont participé à 10 cours au total dans des écoles de police à l'étranger, comme leurs collègues du SPJ ;
- La section canine de l'Unité de Garde et de Réserve Mobile (UGRM) a assisté à plusieurs formations spécifiques en Allemagne en matière de détection d'explosifs et de stupéfiants ;
- Le personnel de l'Unité Spéciale de la Police (USP) a suivi des stages de perfectionnement à l'étranger dans les domaines suivants : formation tactique et technique opérationnelle, manipulation d'explosifs, tireur de précision, négociateur, instructeur TONFA, self-défense, pilotage de voitures de service en situation extrême ;
- Les membres de l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) ont suivi des formations spéciales en matière de « Verkehrserzieher », « Gefährliche Güter im Strassenverkehr », « Alkohol/Drogen und Medikamente im Strassenverkehr » et « Fahrsicherheitstraining ;
- Un membre du CNT a participé pendant 6 semaines à la formation de moniteur de tir organisé par le centre national de tir de la police française à Antibes ;
- Plusieurs moniteurs de tir ont participé à un total de 6 concours de tir en Allemagne, Belgique et France.

### 3.4.3 Les activités sportives

La Police offre à ses membres policiers et civils la possibilité de pratiquer une ou deux activités sportives au sein du Corps.

Les associations sportives énumérées ci-après sont agréées par le Directeur Général : athlétisme, badminton, basket-ball, cyclisme, handball, football, marche, musculation, plongée sous-marine, natation, self-défense, taï-jitsu, tennis, tennis de table et tir.

Ces équipes sportives organisent des entraînements régionaux et ou nationaux et peuvent participer à des compétitions nationales et internationales au nom de la Police Grand-Ducale.

#### 3.4.3.1 Les manifestations sportives organisées par la Police

La Police a organisé plusieurs compétitions sportives en 2009, à savoir :

##### Athlétisme

- 164 membres du Corps de la Police ont participé au « 17<sup>ème</sup> championnat international de la Police » dans le cadre du « Run for Fun » à Echternach en date du 21<sup>er</sup> mai 2009.

##### Basket-Ball

- L'équipe a organisé le Championnat international USPE qui s'est déroulé à Luxembourg entre le 29 juin et le 02 juillet. Notre équipe s'est classée troisième et s'est qualifiée pour la phase finale qui s'est déroulée à Hertogenbosch (NL) du 21 novembre au 28 novembre 2009 pour enfin se classer 7<sup>ième</sup> des 8 pays participants.

##### Football

- 12 équipes avec au moins 7 joueurs par équipe ont participé au « Challenge du Directeur Général de la Police 2009 » qui a été organisé à Luxembourg-Cessange en date du 18 septembre 2009.



## **Tennis de Table**

- L'équipe sportive « tennis de table » a organisé un match amical avec des équipes de l'Armée luxembourgeoise le 07 mai 2009
- L'équipe sportive « tennis de table » a organisé le « Tournoi des six nations » à Luxembourg du 26 au 29 mai 2009,
- 15 policiers de l'équipe de tennis de table ont organisé un championnat inter-police à Hesperange le 05 octobre 2009.

## **Tir**

- 175 policiers ont participé au « Concours de Tir 2009 de la Police » qui a été organisé au stand de tir du Reckenthal entre le 9 et le 25 juin 2009.
- 72 policiers ont participé au « Challenge FAL 2009 de la Police » au stand de tir du Cercle de Tir de Hesperange le 11 octobre 2009.

## **Journée sportive et familiale intégrant le challenge sportif de la Police**

- 13 équipes composées de 5 sportifs et d'un coach chacune ont participé au challenge sportif dans le cadre de la « Journée sportive et familiale de la Police », qui a eu lieu au centre sportif Holleschbiert à Itzig le 09 juillet 2009. L'événement était organisé par le Service de Police Judiciaire.

### **3.4.3.2 Participation à des manifestations sportives organisées par des tiers**

Les participations aux compétitions sportives nationales et internationales les plus importantes sont énumérées ci-après :

#### **Athlétisme**

- 9 policiers ont participé au « Neoprojekt Wantertrail 2009 » à Mersch le 22 février 2009.
- 31 policiers ont participé au « 14<sup>ème</sup> Postlaf » à Luxembourg le 15 mars 2009.
- 6 policiers ont participé au « 13<sup>ème</sup> Championnat des Polices d'Europe de Cross-Country » à Vichy en France le 14 au 17 mars 2009;
- 2 policiers ont participé au « Semi Marathon » à Diekirch le 22 mars 2009 ;
- 17 policiers ont participé au « 31<sup>ième</sup> Ouschterlaf » à Grevenmacher le 13 avril 2009 ;
- 3 policiers ont participé au « 14<sup>ième</sup> Huesen Beschlaaf » au Biirgerkraiz le 18 avril 2009 ;
- 10 policiers ont participé au « 4<sup>ième</sup> ING Europe Marathon 2009 » à Luxembourg le 23 mai 2009 et 29 policiers au semi marathon ;
- 47 policiers ont participé au « 15 Internationaler Saar-Lor-Lux Volkslauf 2009 » à Saarbrücken en Allemagne le 12 juin 2009
- 6 policiers ont participé à la « 31<sup>ième</sup> course de la journée olympique » à Diekirch le 28 juin 2009 à Diekirch ;
- 6 policiers ont participé au « 26<sup>ième</sup> Internationale Stroosselaaf fir Eisebunner » à Niederfeulen le 04 juillet 2009 ;
- 4 policiers ont participé au « 6<sup>ième</sup> Ardenner Trail du Lac de la haute Sûre » à Koetschette le 01 août 2009 ;
- 20 policiers ont participé au « 47<sup>ème</sup> Semi-marathon de la Route du vin » à Remich le 28 septembre 2009 ;
- 17 policiers ont participé au « 18<sup>ième</sup> Deulux Lauf » à Langsur en Allemagne le 14 novembre 2009

#### **Basket-ball**

- L'équipe de basket-ball de la police a participé à dix matches différents dans le cadre du championnat BASCOL où elle pointe actuellement en première position du classement.

#### **Cyclisme**

- 10 policiers ont participé à un stage d'entraînement en France (Var) du 04 avril au 11 avril 2009 ;
- 8 policiers de l'équipe ont participé à une course cycliste internationale à Koxhorn (NL) du 26 au 29 mai ;

- 3 policiers ont participé à la « Cyclo sportive l'Ardéchoise » en France le 20 juin 2009 ;
- 5 cyclistes ont participé au « Maratona des Dolomites » du 01 juillet au 06 juillet 2009 ;
- 4 policiers ont participé à la compétition tout terrain « VTT Dolomiti Superbike 2009 » en Italie du 10 au 14 juillet;
- 6 membres de l'équipe ont participé à la course d'attente du « Gala Tour de France » qui a été remportée par l'un d'entre eux le 30 juillet 2009 ;
- Un policier s'est classé deuxième lors de la course cycliste « Bankers Race » sur le circuit Goodyear de Colmar Berg le 1<sup>er</sup> août.
- 4 membres ont participé à la « IPA Radtour » qui s'est déroulé à Lindau (D) du 31 août au 06 septembre 2009 ;

### **Football**

- L'équipe de football a participé au « 27th World Police Indoor Soccer Tournament » à Eibergen (NL) du 12 au 16 octobre 2009 ;
- L'équipe de football a participé au « 23 Wikri Hallenfussballturnier » à Selm (D) le 30 octobre 2009 où elle s'est classée quatrième sur les quatorze équipes participants.

### **Marche**

- 16 policiers ont participé au « 7. Dreiländermarsch der Polizei Merzig » à Sehndorf (D) le 08 mai 2009 ;
- 30 policiers ont participé à la « 42<sup>ème</sup> Marche de l'Armée » à Diekirch du 06 au 07 juin 2009 ;
- 11 policiers ont participé à la « 93<sup>ème</sup> Marche de Nimègue » du 21 au 24 juillet 2009 ;
- 18 membres ont participé « Zivil Militärischer Zwei Tage Marsch » à Fulda (D) le 03 et 04 octobre 2009.

### **Natation**

- 8 policiers ont participé aux « Championnat de France 2009 de la Fédération Sportive de la Police Française » à Nancy (F) du 12 au 14 mars 2009 ;
- 10 membres de l'équipe ont participé au « 13<sup>ème</sup> Championnat des Polices d'Europe de Natation » le 27 au 31 juillet 2009 à Avila en Espagne;
- 4 policiers ont participé au « Landesmeisterschaften der Polizei Rheinland-Pfalz » à Mayence (D) le 16 septembre 2009 ;
- 6 policiers ont participé au « 1 Meeting internationale di Nuoto per agenti di Polizia » à Lugano (CH) le 15 novembre 2009 ;

### **Tennis**

- 7 policiers ont participé à un tournoi amical de tennis avec une équipe de la Police de Trèves le 17 mars 2009 ;
- 6 policiers ont participé à un tournoi amical avec une équipe de la Police de Weissenberg (D) le 15 mai 2009 ;

### **Tir**

- 4 policiers ont participé au concours international de tir de la région de Gendarmerie d'Alsace le 04 juin 2009 ;
- 16 policiers ont participé au « Concours inter-administratif de tir de la circonscription de Diekirch » le 12 juin 2009 ;
- 6 policiers ont participé au « Concours de tir international de la Douane luxembourgeoise » du 29 juin au 02 juillet 2009 ;
- 5 policiers ont participé au « Concours HK Trophy 2009 » à Philippsburg (D) le 12 septembre 2009 ;
- 6 policiers ont participé au concours de tir « Tir en situation » au Fort de Flémalle (B) du 23 au 25 septembre 2009 ;

- 4 policiers ont participé au concours « European Politie Parcours EPP » à Anvers (B) le 02 au 03 octobre 2009 ;
- 3 policiers ont participé à Bâle au concours de tir « Wettschiessen der Grenzschutz Region I Basel » le 20 octobre 2009;
- 4 policiers ont participé au « Europäischer Polizei Parcours – EPP Aachen Cup 2009 » à Aachen (D) le 13 novembre 2009.

#### Relais pour la vie

- 62 membres de la Police ont participé au « Relais pour la vie » à Luxembourg les 28 et 29 mars 2009.

## 4 L'informatique

L'année 2009 fut marquée par l'agencement de la deuxième phase de la gouvernance informatique, en ce sens qu'une analyse de l'existant des applications métier a dégagé un besoin de recentrage vers des clients légers web.

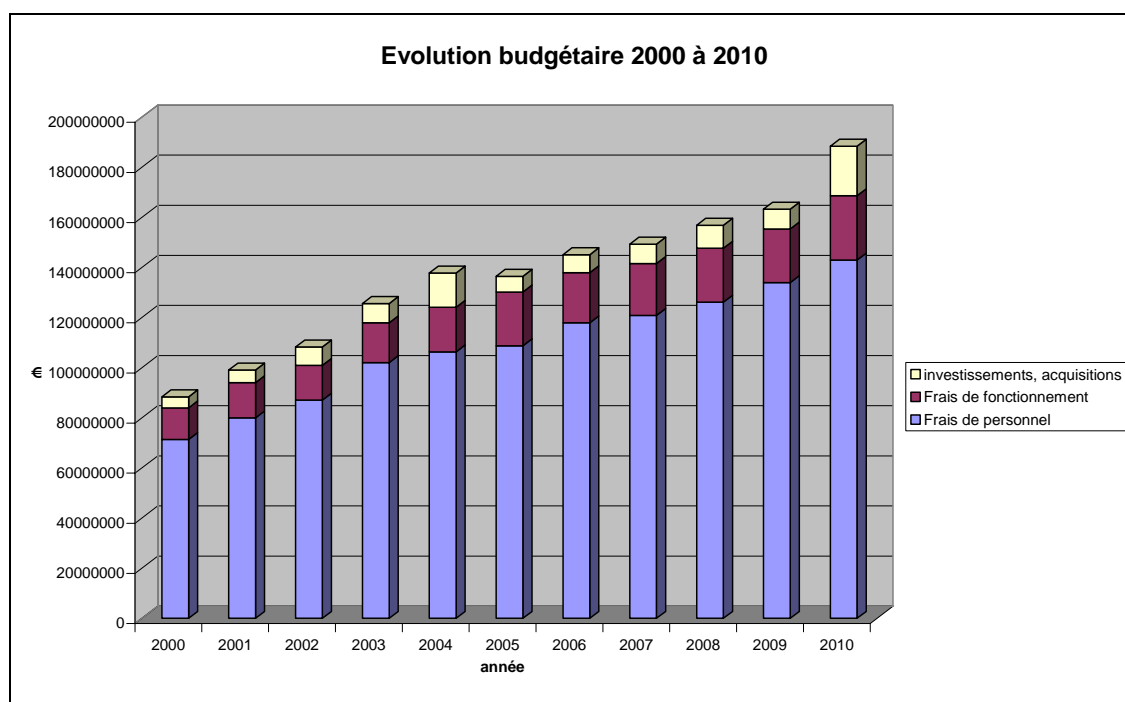
Par ailleurs, la Police Grand-Ducale est en train de mettre en pratique les premières recommandations du plan directeur de la gouvernance électronique visant la modernisation de l'Etat en développant et favorisant la gestion électronique des documents, de sorte de pouvoir lancer le concept de « paper reduced office ».

## 5 Le budget, les équipements et la logistique

### 5.1 L'évolution budgétaire 2000-2010

Le graphique de l'évolution budgétaire globale de la Police Grand-Ducale pour les exercices 2000-2010 est subdivisé en trois catégories : frais de personnel, frais de fonctionnement et frais d'investissements.

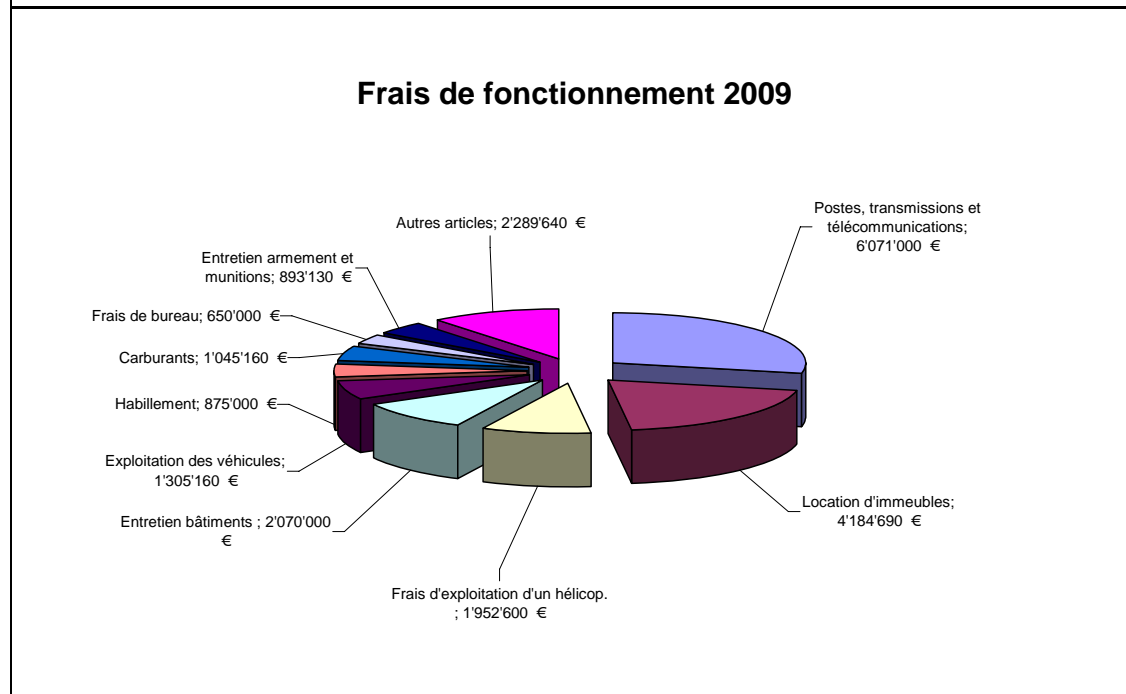
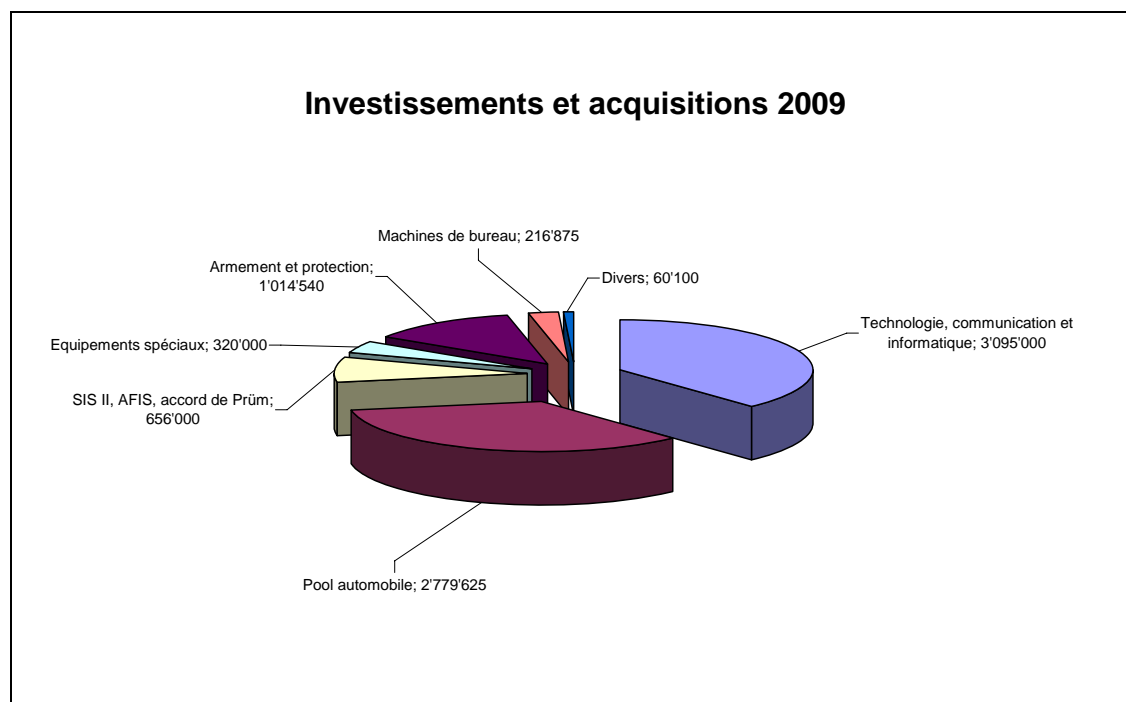
Si pour les années 2003 et 2004 les investissements de la Police Grand-Ducale ont considérablement augmenté. Il faut rappeler qu'ils incluaient des dépenses exceptionnelles, comme l'achat d'un hélicoptère de Police et les préparatifs à la présidence luxembourgeoise de l'Union Européenne. En 2009, le niveau des investissements se trouvait au niveau de 2007. L'année 2010 connaîtra un pic exceptionnel au niveau des investissements, qui augmenteront de 152% par rapport à 2009, vu que les frais d'installation des équipements spécifiques policiers au sein du nouveau bâtiment administratif et opérationnel, qui est en cours de réalisation au FINDEL seront à charge du budget de la Police.



## 5.2 La répartition des dépenses pour l'année 2009

En 2009, les dépenses sont réparties de la manière suivante :

frais de personnel	133.966.796€	82%
frais de fonctionnement	21.450.076€	13%
frais d'investissement et d'acquisitions	7.834.784€	5%



## 5.3 Les équipements et la logistique

### 5.3.1 Le pool de véhicules

Fin 2009, le pool de véhicules de la Police comprenait 661 véhicules des catégories suivantes : camionnettes, voitures de patrouille, véhicules rapides, véhicules tout-terrain et véhicules d'appui logistique et technique. S'y ajoutaient 91 véhicules spéciaux (remorques, camions, charroi tactique de maintien de l'ordre, etc.) ainsi que 86 motos et 2 bateaux de police.

Depuis 2007, la Police procède par l'achat de véhicules de patrouille complètement équipés par le constructeur. En 2009, les nouveaux véhicules de patrouille sont achetés en version « break ». Un aménagement spécial élaboré et construit dans les ateliers de la Police permet l'accessibilité et le rangement du matériel d'intervention.

### **5.3.2 L'habillement**

Depuis le 1er mai 2009, la nouvelle tenue pour les membres des Centre d'Intervention a remplacé l'ancienne tenue. Cette tenue a été spécialement conçue pour satisfaire aux besoins du personnel d'intervention en termes d'exposition au mauvais temps.

L'aspect de sécurité du personnel a également été pris en compte par exemple en prévoyant des bottines de sécurité.

### **5.3.3 Les gilets pare - balles**

En matière de sécurité du personnel le remplacement des gilets pare-balles est devenu nécessaire suite à l'âge de la majorité des vestes en service. Un groupe de travail a évalué la menace que rencontre le policier au cours de ses diverses interventions et une adaptation de la classe de protection est devenue nécessaire pour assurer la sécurité des fonctionnaires. Les nouvelles vestes présentent en plus de la protection balistique une protection contre les coups de couteaux. Fin 2009, il a été procédé à la prise de mesures de tous les membres des centres d'intervention afin de garantir un confort maximal des nouvelles vestes. Un plan pluriannuel a été établi afin de continuer le remplacement des vestes pare-balles du personnel de tous les services de la Police.

### **5.3.4 Les immeubles**

L'adéquation des locaux et des infrastructures aux effectifs et aux missions de la Police Grand-Ducale est un préalable important à la réussite de la réforme des forces de l'ordre.

La Police dispose de 83 bâtiments administratifs et de 198 logements de service, dont 9 loués par l'Etat :

- 15 logements de service ont fait l'objet de travaux d'amélioration en 2009.
- 21 bâtiments administratifs ont connu des transformations et des aménagements en 2009, en particulier :
  - Le nouveau commissariat de proximité dans le complexe immobilier du Fonds de logement à Cents a été inauguré en mai 2009 ;
  - Le déménagement des membres de l'UCPR Bertrange dans leurs nouvelles surfaces de bureaux a eu lieu en février 2009.

## **6 Les télécommunications**

- Les principaux projets en matière de télécommunications sont :
- l'aménagement d'un nouveau datacenter au sein du bâtiment sis rue Marie et Pierre Curie à Luxembourg ;
- les travaux préparatoires de déménagement des installations techniques du réseau de transmission de données de la Police;
- l'analyse, la conception et la réalisation d'un nouveau poste de commandement au Centre d'Intervention de Luxembourg ;
- l'analyse, la conception et la projection d'un nouveau réseau radio numérique pour les forces de l'ordre et de secours du Grand-Duché de Luxembourg.

### **6.1 Le nouveau « Datacenter »**

Le plan de continuité d'activité au sein de la Police nécessite la construction d'un nouveau datacenter dans le bâtiment sis rue Marie et Pierre Curie à Luxembourg. Ces nouvelles installations permettent à court terme une délocalisation des infrastructures informatiques lourdes dans deux espaces distincts.

L'objectif à moyen terme est une délocalisation de l'informatique sur deux datacenter, l'un en phase de construction au sein du bâtiment rue Marie et Pierre Curie et l'autre en phase de projection au sein des infrastructures immobilières au Findel.

## **6.2 Le nouveau poste de commandement pour le Centre d'Intervention de la circonscription régionale de Luxembourg (CIL)**

Un nouveau poste de commandement pour le Centre d'Intervention de la circonscription régionale de Luxembourg (CIL) est actuellement en phase de construction au sein du bâtiment sis rue Glesener à Luxembourg. Ce projet s'est imposé au vu de l'état vétuste du matériel en place.

Ce projet comprend également un ensemble de mesures destinées à assurer de manière décentralisée la continuité des services du Centre d'Intervention National (CIN), si un incident le rend hors d'état de fonctionner devait s'y produire.

## **6.3 Nouveau réseau radio numérique pour les besoins des forces de l'ordre et de secours du Grand – Duché de Luxembourg**

Dans le cadre de la pré-étude d'un nouveau réseau de radiocommunication numérique, les travaux d'analyse, de conception et d'études suivants ont été entamés :

- recueil des besoins des différentes administrations;
- établissement des matrices de communication « fleetmapping » ;
- analyse des technologies du marché ;
- planification de la couverture électromagnétique ;
- planification de la capacité de communication ;
- planification des dispositions « handover » ;
- planification des services de radiocommunication ;
- définition du nombre et des emplacements précis des sites d'émission ;
- planification des couvertures intérieures des tunnels transeuropéens ;
- planification du réseau de communication backbone ;
- préparation des services liés au domaine informatique.

Les travaux préparatifs devront encore décrire les besoins opérationnels de chaque administration impliquée. Ensuite, les évaluations relatives à l'aspect multi - administrations au niveau de la gestion d'événement d'ordre important pourront être menées. La pré-étude décrira les éléments nécessaires au bon fonctionnement du réseau et s'oriente sur les technologies actuelles du marché. La correspondance aux recommandations du « paquet télécom » des accords de Schengen sera assurée.

Ce nouveau réseau s'impose du fait de la vétusté du matériel (en partie en service depuis 1975), du défaut de pièces de rechange et par l'absence de toute sécurité en matière de confidentialité des transmissions radio.

## **7 Les projets policiers**

Début 2009, le Directeur Général a lancé un nouveau programme pluriannuel 2010-2014 « Zesammen fir Sëcherheet ». Ce plan stratégique décrit les axes prioritaires à développer par la Police : ressources humaines, organisation, opérations, équipement, information. Ce document est évalué en continue par les groupes de travail permanents fonctionnant au sein de la Police : communication, équipement et tenues, formation, informations et informatique policières, personnel, police administrative, police judiciaire, police technique, prévention / programmes, proximité, rationalisation administrative, tactique policière / MO et technologies policières.

### **7.1 Centre d'intervention national**

Un nouveau concept d'organisation et de fonctionnement du Centre d'Intervention National (CIN) a été élaboré au courant de l'année 2009. Ce concept vise à augmenter la qualité du travail et va permettre de traiter de manière plus efficace et plus professionnelle les appels d'urgence. La rapidité d'intervention de la Police et le service au client seront améliorés.

Des directives internes concernant l'organisation et le fonctionnement du CIN seront publiées en 2010 et l'effectif du service sera augmenté de sorte que le projet pilote pourra être lancé progressivement. La mise en place définitive du nouveau système de fonctionnement ira de pair avec l'installation de la Direction Générale dans ses nouveaux locaux (voir infra : Immobilier). Un document fonctionnel du

système informatique sera élaboré, permettant ainsi une meilleure gestion du CIN (qui a le caractère d'unité nationale) et améliorant le contact entre le CIN et les unités régionales.

## **7.2 Circulation routière**

Du côté police de la circulation, le concept « Surveillance et contrôle de la circulation routière » a été remanié concernant l'organisation des différentes patrouilles (répressives/préventives) ainsi que l'ajout de la surveillance répressive et préventive sur autoroute. En outre, différents chapitres de nos prescriptions de service concernant la circulation routière ont été mises à jour.

## **7.3 Commissariat de proximité**

A partir du 1er octobre 2008, les effectifs des commissariats de proximité (CP) avaient été prioritairement renforcés. Par la suite un projet-pilote s'étendant du 10 novembre 2008 au 30 avril 2009 concernant les heures de travail des commissariats de proximité avait été lancé au niveau national afin d'étendre les jours de fonctionnement, notamment au samedi et par là, d'augmenter la présence policière sur le terrain.

Suite à une évaluation positive de ce projet-pilote, ce nouveau concept a été entériné avec effet au 1er septembre 2009 et les horaires de travail d'un CP ont été adaptés aux critères retenus par l'analyse locale des besoins de sécurité (diagnostic de sécurité et plan d'actions concrètes).

## **7.4 Commissariat de proximité et d'intervention**

A partir du 1er janvier 2008 le projet d'un « Commissariat de Proximité et d'Intervention » (CPI) a été lancé au niveau des centres d'interventions secondaires (CIS) et commissariats de proximité (CP) de Differdange et de Wiltz. Ce projet a contribué à renforcer l'image de marque de la Police Grand-Ducale en améliorant la qualité du service presté envers le public et les autorités et les conditions de travail du personnel policier.

Suite au grand succès, ce projet pilote a été étendu progressivement en 2008 aux centres d'interventions secondaires et aux commissariats de proximité de Dudelange et de Troisvierges et à partir du 1er octobre 2009 à l'ensemble des circonscriptions régionales, excepté pour les centres d'intervention de Luxembourg et d'Esch/Alzette, vu qu'il y a plusieurs CP à Luxembourg et à Esch/Alzette et à Mersch vu que le CP et le CI de Mersch ne se trouvent pas à une même adresse. Le bilan de ce projet-pilote sera dressé au courant de l'année 2010.

## **7.5 Communication**

Durant le premier semestre 2009, la nouvelle « stratégie de communication 2014 » a reçu l'aval du Directeur Général.

À moyen terme, tout en continuant d'améliorer la prestation fournie aux journalistes, un effort accru sera consacré à la communication directe à l'attention du citoyen.

Les moyens traditionnels de relations publiques (internet, stands et campagnes d'information, présence lors des grands événements socio culturels, affichage, dépliants et fiches d'information, annonces média, réunions avec la population etc.) conserveront leur place, mais une attention particulière sera accordée aux supports technologiques mobiles. Ceux-ci permettent de mieux cibler le public destinataire et de l'atteindre plus rapidement et plus directement.

La mise en œuvre plus intense de moyens audio-visuels générera une attractivité et une intelligibilité accrues de l'information délivrée.

La formation adéquate constitue une condition de base à la réussite. Un certain nombre d'institutions spécialisées dans la formation en communication institutionnelle ont été identifiées pour dispenser les cours nécessaires au personnel engagé.

Parmi les grands projets de 2010, il faut citer la refonte respectivement la restructuration du portail web, mis en place au début des années 2000.

La restructuration vise une meilleure cohérence et une meilleure transparence des contenus ainsi qu'une nette amélioration de la navigation.

Le musée de la Police prendra son élan, en attente d'un site d'installation définitif. La constitution d'une association sans but lucratif des amis du musée facilitera certainement le travail du conservateur.

Deux anniversaires majeurs sont inscrits au calendrier des événements de la Police en 2010 :

- 10<sup>e</sup> anniversaire du Corps de la Police sera célébré lors de la Journée de la Police à Diekirch ;
- 25<sup>ième</sup> anniversaire des accords de Schengen sera fêté lors de manifestations prévues en été.

## 7.6 Contact avec le citoyen et accueil de la victime

Une priorité demeure l'amélioration de la qualité du contact avec le citoyen et l'accueil des victimes. Cette volonté a été mise en pratique par :

- l'information systématique de la victime avec distribution du dépliant d'aide aux victimes disponible en 5 langues (luxembourgeois, allemand, anglais, français et portugais) ;
- la remise obligatoire d'une fiche d'information à la victime reprenant les références essentielles à son affaire (coordonnées du policier en charge de l'affaire, no PV, unité responsable etc.)
- la sensibilisation des fonctionnaires lors de la formation continue aux nouvelles dispositions de la loi du 6 octobre 2009 renforçant le droit des victimes d'infractions pénales, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ;
- La remise d'une nouvelle fiche d'information standard pré-imprimée aux personnes lésées, identifiées dès le début, respectivement au courant de l'enquête, et portant notamment à leur connaissance :
  - le droit de porter plainte au sens de l'article 4-1 du CIC en vue d'obtenir la qualité de victime
  - les droits de la personne lésée énoncés à l'article 9-2, 30-1 et 46 du CIC

Ces fiches d'informations existent également en allemand, français, anglais, espagnol, italien et portugais.

## 7.7 Coopération policière internationale

La coopération policière internationale a connu un essor considérable ces dernières années et a conduit à la mise en place de structures particulières au sein de la Police. Deux projets de première importance attirent l'attention :

### **Le développement du Service des Relations Internationales (SRI) au sein de la Direction Générale.**

Le nouveau service est fonctionnel à partir du 15 février 2010 comprenant la direction par un cadre supérieur, un secrétariat, un service juridique et un service informatique. Le SRI regroupe en outre les différents points de contact nationaux en créant une seule plate-forme de coopération policière internationale figurant comme point de contact central unique dénommé « one stop shop » et intégrant les services SIRENE, OIPC, UNE et BDLJAI. Ce service fonctionne tous les jours et 24 heures sur 24 pour répondre aux demandes des services et procéder aux échanges internationaux d'informations opérationnelles. Un outil informatique spécifique et adapté aux besoins de ce point de contact national sera mis en place au courant de l'année 2010. Le Centre de Coopération Policière et Douanière (CCPD) sera intégré au SRI, mais continuera à fonctionner selon ses spécificités.

### **L'adaptation du suivi des travaux préparatoires pour SIS II, plus particulièrement par l'accomplissement et l'évaluation du premier « milestone » prévu pour fin janvier 2010.**

Les multiples retards ont conduit le Conseil JAI à adopter en juin 2009 des conclusions qui balisent de manière très précise les prochaines étapes et qui prévoient le basculement vers une solution technique alternative (SIS1+RE) en cas de nouvelles difficultés. La mise en place SIS II ne se fera pas avant la fin 2011. Par rapport au système SIS actuel, sont intégrées des catégories supplémentaires de données (bateaux et motocycles signalisés, données biométriques de personnes à rechercher, mandats d'arrêt européens à exécuter). De plus, l'adhésion de nouveaux Etats membres comme le Liechtenstein, la Bulgarie ainsi que la Roumanie est à préparer.

## 7.8 Immobilier

### **Findel business center**

Le projet de la cité policière à Luxembourg - Verlorenkost a été abandonné et il a été décidé de prendre en location un complexe immobilier en construction à Kalchesbréck. Le nouveau site sera dénommé « Cité Policière Kalchesbréck ». Il est prévu que les services suivants emménagent entre fin 2010 et début 2011: la Direction Générale, le Centre de Coopération Policière et Douanière, l'Unité Spéciale de la Police et l'Unité de Garde et de Réserve Mobile. Ainsi, les bâtiments rue du fort Wallis et rue Adolphe Fischer seront abandonnés tandis que le bâtiment rue Curie sera, après la réalisation d'un projet d'agrandissement, occupé par les services de la Circonscription Régionale de Luxembourg, installés actuellement dans le bâtiment rue Glesener.



### **Centre national de tir**

Afin d'améliorer le fonctionnement interne du stand existant, une annexe a été construite regroupant les nouvelles surfaces de dépôt et d'atelier. Les travaux ont été terminés en 2009.

Les autorités communales de Strassen ont donné leur accord préalable pour la construction du grand stand de tir au Reckenthal. Au courant de l'année 2009, des études ont été réalisées et les procédures afférentes ont été entamées. Il est prévu de démarrer le chantier au courant de l'année 2010.

### **Diekirch**

Afin de regrouper les services de la Direction Régionale de Diekirch sur un seul site, les travaux pour le nouveau projet de construction dans le contexte du projet « Al Diekirch » ont démarré en 2009. Ce nouveau bâtiment sera pris en location et hébergera entre autres les services du Commissariat de District. Il est prévu d'emménager fin 2011.

### **Differdange**

Les études pour l'agrandissement du CPI Differdange seront bientôt finalisées. Les travaux de transformation de deux anciens logements en bureaux avec la création d'une zone publique au rez-de-cour du bâtiment existant seront entamés sous peu. Ils devraient être finalisés à la fin de l'année 2010.

### **Esch-sur-Alzette**

Le Ministère des Finances vient d'acquérir un appartement au 2ième étage de l'immeuble abritant les services de la Direction Régionale d'Esch-sur-Alzette, boulevard Kennedy. Les transformations prévues pour les années 2009 et 2010 permettront de créer des surfaces supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement des services.

Les travaux d'aménagement d'une réception sécurisée pour le service de la police de la route au Commissariat de Proximité d'Esch/Nord ont démarré fin octobre 2009 et seront finalisés au printemps 2010.

Des études pour transformer deux logements en surfaces nécessaires pour un fonctionnement selon la nouvelle conception du nouveau commissariat de proximité à Esch/Nord seront entamées en 2010. Une levée des bâtiments concernés a été prise par l'Administration des Bâtiments Publics en 2009.

### **Grevenmacher**

Les travaux de construction du nouveau bâtiment pour différents services de police de la circonscription régionale de Grevenmacher ont commencé le 11 février 2008 et dureront probablement jusqu'en 2011.

### **Hesperange**

L'Etat vient d'acquérir dans un immeuble en construction les surfaces nécessaires pour les besoins du commissariat de proximité d'Hesperange. Les travaux seront finalisés fin 2010.

### **Lorentzweiler**

L'étude sur le projet de construction d'un nouveau commissariat de proximité à Lorentzweiler sera poursuivie avec le concours de l'Administration des Bâtiments Publics

### **Luxembourg – bâtiment “rue Curie”**

Une relocalisation du centre informatique au sous-sol du bâtiment rue Curie est en cours de réalisation. Le nouveau data-center sera fonctionnel au printemps 2010.

Une étude de sécurité du bâtiment rue Curie à Luxembourg, réalisée en 2005 par une firme spécialisée allemande, a relevé de graves lacunes tant pour la sécurité des personnes travaillant dans le bâtiment que pour la sécurité du matériel y installé, dont notamment le centre informatique de la Police. Les travaux de mise en sécurité ont débuté en été 2009 et persistent également jusqu'au printemps 2010.

### **Luxembourg – bâtiment “rue Glesener”**

Suite à l'étude pour la mise en sécurité du bâtiment rue Glesener à Luxembourg, réalisée en 2006 par une firme spécialisée allemande, les travaux de remise en état des installations techniques du bâtiment ont été lancés avec le concours de la Ville de Luxembourg. En parallèle, des travaux

d'aménagement d'une nouvelle salle d'opérateurs et d'un accueil au public amélioré sont en cours. Ils seront achevés au mois de février 2010.

## **Mersch**

La transformation d'un logement de service contigu au commissariat de proximité de Mersch en bureaux supplémentaires sera terminée au printemps 2010. Ceci offrira de la surface supplémentaire aux services de la circonscription régionale de Mersch.

Des études concernant la future transformation du centre d'intervention principal selon la nouvelle conception de sécurité sont entamées fin 2009 et les travaux pourraient démarrer au cours de l'année 2010.

## **Rambrouch**

L'ancien bâtiment de l'administration communale de Rambrouch va être transformé et un nouveau commissariat de proximité y sera installé. Pendant la durée des travaux le commissariat de proximité de Rambrouch sera transféré dans une maison aménagée par la commune à Folschette.

## **Redange**

L'étude sur le projet de construction d'un nouveau bâtiment à Redange pour abriter le CPI Redange sera poursuivie avec le concours de l'Administration des Bâtiments Publics

## **Steinfort**

Les travaux d'un projet d'agrandissement du CP Steinfort pour la création d'une zone d'accueil du public seront entamés au courant de l'année 2010.

## **Strassen**

Les travaux de construction d'un nouveau bâtiment ont démarré au courant de l'année 2009 et s'achèveront probablement début 2011. Le nouveau commissariat de proximité de Strassen, qui sera créé, y sera installé.

## **Wiltz**

L'étude sur l'installation de nos 2 services du CPI de Wiltz installés actuellement dans la vieille caserne de Gendarmerie (Service de Proximité) et le vieil hôtel de ville (Service d'Intervention) est poursuivie avec le concours de l'Administration des Bâtiments Publics.

## **7.9 Informatique**

Les services informatiques ont adapté les moyens de consultation conformément aux dispositions de la loi du 05 juin 2009 relative à l'accès des autorités judiciaires, de la Police et de l'Inspection générale de la Police à certains traitements de données à caractère personnel mis en oeuvre par des personnes morales de droit public.

Une application importante recueillant les informations policières est en train d'être retravaillée proposant dorénavant une génération automatique de documents et un maniement simplifié et plus aisé par l'adjonction d'une interface graphique au personnel policier.

## **7.10 Plans locaux et régionaux de sécurité**

Au niveau de la police de proximité, les plans locaux et régionaux de sécurité visent à lutter contre le sentiment d'insécurité et la criminalité de masse. Le suivi de ces plans sera notamment assuré par des projets à l'attention de la commune de Pétange (circonscription régionale d'Esch/Alzette) et de la "Nordstad" (circonscription régionale de Diekirch). La mise en place de ce dernier plan est prévue pour janvier 2010, alors que la commune de Pétange profite déjà d'un tel plan d'action depuis 2008.

Outre ces plans de sécurité, la Police va adapter ses prescriptions de service en matière d'accueil du public et d'aide aux victimes, surtout au vu de la nouvelle législation en cours depuis décembre 2009. Les directives relatives à la police de proximité seront également revues en 2010, notamment en mettant en place un concept de diagnostic de sécurité local à appliquer au sein des différents commissariats de proximité.

## **7.11 Police judiciaire**

L'effort prioritaire de la Police dans la lutte contre la criminalité vise les domaines cible suivants : trafic de stupéfiants, violences, cambriolages, étrangers en situation irrégulière et délinquance financière.

## **7.12 Police technique**

Pour l'année 2010 le dossier introduit par la Présidence Suédoise de l'UE écoluée portant sur l'accréditation des laboratoires scientifiques à la norme ISO 17025 sera suivi de très près et les répercussions sur le Luxembourg seront évaluées.

La police technique évaluera la mise en œuvre du nouvel outil 3D-scanner. Afin d'optimiser son usage une attribution d'effectifs supplémentaires et qualifiés semble être inévitables.

## **7.13 Prévention**

Afin de garantir l'actualité des différents programmes de sensibilisation offerts par la police, un groupe de travail permanent est chargé de la mise à jour continue des programmes existants, et de l'élaboration de nouveaux programmes en cas de besoin.

Ainsi, en coopération avec le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, une refonte des programmes en matière de violence est en cours, afin d'adapter au mieux le contenu de ces séances de prévention aux différentes tranches d'âge.

En outre, il y a lieu de souligner que la Police Grand-Ducale a effectué au courant de l'année 2009 une sensibilisation en matière d'Amok à destination des responsables de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

Enfin, les différentes initiatives locales et régionales sont discutées régulièrement au sein du groupe de travail « Prévention / Programmes », afin d'évaluer, si ces projets peuvent être généralisés sur l'ensemble du pays ou appliqués dans d'autres régions !

## **7.14 Réseau de radiocommunication**

Le réseau actuel de radiocommunication des forces de l'ordre et de secours présente manifestement des défaillances au niveau de la convivialité, de la confidentialité, et de la qualité de service. Une certaine urgence en matière de renouvellement des infrastructures ne peut être niée. Voilà pourquoi dès 2010, les études indispensables seront mises en œuvre pour préparer les choix et décisions politiques concernant les aspects financiers et les modalités de mise en œuvre du futur réseau numérique de radiocommunication des services d'urgence au Grand-Duché.

## **7.15 Ressources humaines**

Dans le domaine des ressources humaines, divers projets sont en cours:

- La révision de la loi sur la discipline, datant du 16 avril 1979, devrait être poursuivie en 2010.
- Il est prévu de mettre en place une commission d'aptitude en 2010 qui sera chargée de faire des recommandations quant à l'emploi futur de membres de la police, qui, d'après un certificat médical, sont déclarés temporairement inaptes voire partiellement aptes à exercer leur métier.
- Le règlement grand-ducal du 27 avril 2007 déterminant
  - les conditions de recrutement, d'instruction et d'avancement du personnel policier,
  - les conditions d'admission au Service de police judiciaire et au Service de contrôle à l'aéroport,
  - le statut et l'indemnité des volontaires de police,
  - le droit de priorité des volontaires de l'armée pour accéder à la carrière des inspecteurssera actualisé et adapté aux pratiques courantes.

## **7.16 Tactique policière et maintien de l'ordre**

Le sujet de la tactique policière a été marqué par le travail de conception en matière de crises d'AMOK. Des formations de base en la matière ont été proposées aux membres du corps. En ce qui concerne le maintien de l'ordre, la PGD a connu des manifestations d'envergure accompagnées dans certains cas de violences. Une évaluation et une adaptation du concept de maintien de l'ordre est actuellement en cours et ce afin de pouvoir réagir au mieux aux nouvelles situations qui se présentent lors de manifestations.